



HAL
open science

Le harcèlement entre pairs au cycle 3

Élodie Coutard

► **To cite this version:**

| Élodie Coutard. Le harcèlement entre pairs au cycle 3. Education. 2017. dumas-02084717

HAL Id: dumas-02084717

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02084717>

Submitted on 29 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master MEEF

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Spécialité Enseignement du Premier Degré

Le harcèlement entre pairs au cycle 3

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de master

soutenu par

Elodie Coutard

Le 24-05-2017

en présence de la commission de soutenance composée de :

Florence Lacroix, directeur de mémoire

Christine Gaux, membre de la commission

ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je soussignée **COUTARD Elodie**, étudiante en Master MEEF EPD à l'ESPE de l'Université de Nantes

- déclare avoir pris connaissance de la charte anti-plagiat de l'Université de Nantes,
- déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.

En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour rédiger ce mémoire.

Nantes, le 15 avril 2016

Signature : **COUTARD Elodie**

REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements à Mme Florence Lacroix pour sa bienveillance, sa disponibilité et ses encouragements tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Mes remerciements vont également aux quatre enseignants qui m'ont accordé leur confiance et qui ont accepté volontiers de participer à ce travail de recherche.

Enfin, je remercie tous les autres professeurs des écoles qui ont porté un intérêt à ma recherche et ont ainsi fait participer leur classe au questionnaire.

Sommaire

1. Introduction.....	6
2. Historique.....	7
2.1 Des cas de harcèlement dans la littérature.....	7
2.1.1 Flashman de Thomas Hughes.....	7
2.1.2 L'élève Törless de Robert Musil.....	7
2.1.3 La chaussure de Heinemann.....	8
2.2 Les premiers théoriciens du harcèlement.....	8
3. Le harcèlement entre pairs, un phénomène complexe.....	11
3.1 Les formes de harcèlement.....	11
3.2 Une relation triangulaire.....	12
3.2.1 Les harceleurs.....	12
3.2.2 Les harcelés.....	13
3.2.3 Les pairs témoins ou spectateurs.....	14
3.3 Les conséquences du harcèlement.....	14
3.3.1 Les conséquences pour le harcelé.....	14
3.3.2 Les conséquences pour le harceleur.....	15
3.3.3 Les conséquences pour les témoins.....	15
4. Les actions possibles pour lutter contre le harcèlement scolaire.....	17
4.1 Les actions mises en place dans les écoles.....	18
4.1.1 La surveillance.....	18
4.1.2 La formation des enseignants et des parents.....	18
4.1.3 La participation des pairs.....	19
4.2 Les actions mises en place dans les classes.....	19
4.2.1 L'instauration de règles de vie et de temps d'échanges.....	19
4.2.2 Encourager les travaux de groupe.....	20
4.3 Des actions mises en place pour les élèves et le personnel éducatif.....	20
4.4 États des lieux des instruments d'évaluation du harcèlement scolaire.....	20
4.5 États des lieux des actions de prévention et de sensibilisation au harcèlement scolaire.....	22
4.6. Le choix de la problématique.....	23
5. Méthodologie.....	25
5.1 Le choix d'une méthodologie mixte : quantitative et qualitative.....	25

5.2 Les participants.....	27
6. Description et analyse des résultats.....	30
6.1 La connaissance des enseignants et des élèves du harcèlement scolaire.....	30
6.2 Les expériences des enseignants et des élèves face au harcèlement scolaire.....	34
6.3 Le rôle des enseignants.....	43
6.4 Formation des enseignants et des élèves face au harcèlement scolaire.....	51
7. Discussion.....	56
7.1 Principaux résultats.....	56
7.2 Apports et limites.....	59
7.3 Perspectives.....	60
8. Bibliographie et Sitographie.....	61
9. Annexes.....	63
Annexe 1 – Guide d’entretien.....	63
Annexe 2 – Transcriptions des entretiens.....	65
Annexe 3 – Analyse des entretiens.....	98
Annexe 4 – Questionnaire.....	124
Annexe 5 – Tableaux récapitulatifs des réponses des élèves au questionnaire.....	126
Annexe 6 – Charte anti-plagiat.....	147

1. Introduction

Ce mémoire est consacré à la question du harcèlement scolaire. Pendant longtemps et encore aujourd'hui le phénomène du « harcèlement scolaire » est très peu connu en France alors que les écoles françaises n'échappent pas, tout comme les autres écoles du monde, au harcèlement. Un trop grand nombre de personnes encore aujourd'hui, que ce soient des parents ou des enseignants, ont tendance à minimiser la violence qui peut exister entre élèves et à considérer le harcèlement entre ces derniers comme des « jeux d'enfants » ou comme une crise passagère et à penser que l'élève finira par s'adapter et s'intégrer au groupe. Mais il est bon de rappeler que le phénomène du harcèlement est un phénomène sournois, peu connu, peu visible, qui prend des formes variées et qui est donc difficile à identifier si l'on n'est pas auparavant sensibiliser à celui-ci.

Quel est le phénomène qui se cache derrière le mot « harcèlement » ? Pourquoi parle-t-on de violence « spécifique » ? Comment se manifeste-elle ? Comment l'école, qui doit assurer la sécurité de tous ses élèves, fait-elle pour faire face à ces potentielles violences ? C'est pour tenter de répondre à toutes ces questions que j'ai souhaité consacrer le thème du harcèlement à mon mémoire, afin d'étudier et de mieux comprendre ce phénomène qui a toujours éveillé ma curiosité. C'est un phénomène de plus en plus préoccupant dans notre société actuelle et c'est en prenant mieux en compte ces violences qu'on pourra lutter ou du moins, diminuer ces phénomènes dans les écoles et permettre une réussite éducative pour tous les élèves.

Le ministère de l'Éducation Nationale décrit le harcèlement comme « une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique » et qui présente un rapport de force et de domination entre deux élèves. Face à une telle ampleur du phénomène, ce mémoire sera organisé autour de la problématique suivante : les professeurs des écoles et les élèves se sentent-ils suffisamment informés pour répondre à une situation de harcèlement scolaire ? Pour cela, les objectifs de ce travail étaient de définir de façon claire ce qu'est le phénomène du harcèlement scolaire et de sensibiliser les enseignants et les élèves à celui-ci. Pour répondre à cette problématique, nous avons dans un premier temps défini le harcèlement, composante spécifique de la violence scolaire, notamment à travers un historique de celui-ci et l'étude de sa dynamique. Dans un deuxième temps, nous avons abordé les différentes actions de sensibilisation déjà mises en place. Enfin, nous avons développé la méthodologie envisagée pour ce travail de recherche et décrit les résultats recueillis après l'analyse des questionnaires et des entretiens afin de répondre à la problématique énoncée précédemment.

2. Historique

2.1 Des cas de harcèlement dans la littérature

2.1.1 Flashman de Thomas Hughes

Le phénomène de harcèlement a d'abord été présenté à travers la littérature et notamment à travers le personnage Flashman du roman *Tom Brown's School Days* de Thomas Hughes paru en Angleterre en 1857. Dans son roman, l'histoire se déroule dans le « rugby school » que l'auteur a lui-même fréquenté en 1834 et on y voit une courte apparition de ce personnage. Flashman est un personnage qui apparaît sympathique aux yeux des autres élèves et qui est très populaire. Il est également apprécié de ses maîtres mais il possède en réalité une personnalité complexe. En effet, c'est un personnage harceleur, pervers, manipulateur, menteur et violent envers ses camarades de classe et plus particulièrement envers le héros du roman, Tom Brown et il est même indifférent à la souffrance des autres. Il transgresse les règles sans jamais se faire prendre et persécute les plus faibles à l'abri des regards des adultes. Il a une réelle emprise sur les autres à tel point qu'il réussit à faire garder le silence de ses camarades lorsque des incidents se produisent et que les maîtres demandent des explications. Le roman laisse une grande place également au rugby et à ses vertus éducatives et pédagogiques parce que ce sport, selon Thomas Hughes, demande un sens de la discipline et le respect d'autrui. C'est donc en pratiquant le rugby que Flashman sera finalement démasqué par ses entraîneurs car celui-ci n'arrive pas à respecter les règles de ce sport collectif et l'utilise même afin de harceler à nouveau ses camarades en donnant par exemple des coups lors des mêlées. Flashman sera alors exclu de son collège. C'est dans ce roman que l'on verra, pour la première fois, l'utilisation de « bullyer » qui signifie harceleur.

2.1.2 L'élève Törless de Robert Musil

Robert Musil, dans son roman *Les désarrois de l'élève Törless* paru en 1906, a lui aussi évoqué le phénomène du harcèlement avec l'élève Törless. Dans celui-ci en revanche, l'élève est spectateur et témoin dans un internat de violences physiques et morales que deux de ses camarades, Reiting et Beineberg font subir à un autre camarade, Basini, qui est « une victime passive et résignée ». L'élève se questionne beaucoup sur ses besoins, la norme, le bien, le mal... d'autant plus qu'il est en pleine période d'adolescence et en pleine recherche identitaire et se demande finalement si les scènes qu'ils voient le dégoûtent ou le fascinent. Ce qui est intéressant dans ce roman c'est que l'auteur évoque clairement la triangulation (un bourreau, une victime, un public) du phénomène. En effet, il décrit comment les deux garçons ont repéré leur victime pour pouvoir abuser de sa

faiblesse, la persécuter et exercer un rapport de domination sur elle. Il décrit aussi le comportement de la victime qui se laisse faire croyant que les deux garçons, avec le temps, finiront par le laisser tranquille. Enfin, il décrit les spectateurs qui sont témoins des scènes comme Törless et qui sont partagés entre le dégoût et la fascination. En revanche, le rôle des adultes n'est pas décrit.

2.1.3 La chaussure de Heinemann

Ensuite, le phénomène a été approché dans les années soixante par le psychiatre suédois Heinemann qui a décrit une scène qu'il a lui-même observée lors d'une visite dans une école primaire. Un groupe d'adolescents poursuivait en courant un enfant qui avait perdu dans sa fuite sa chaussure. L'enfant, terrorisé, n'avait même pas pris le temps de ramasser sa chaussure pour ne pas perdre de temps et c'est le psychiatre lui-même qui l'avait fait. Il a alors mis en évidence la violence d'un groupe sur un élève.

2.2 Les premiers théoriciens du harcèlement

Comme nous l'avons vu, des phénomènes de harcèlement avaient été décrits dans la littérature mais c'est plus tard, que le phénomène du harcèlement s'est fait connaître et notamment grâce à deux psychologues. Il s'agit en effet du norvégien, Olweus, et du psychologue britannique, Smith, qui lui ont donné une définition exacte et qui ont également réalisé de nombreuses enquêtes pour mesurer l'ampleur de ce phénomène et mettre en place des programmes de prévention.

C'est suite à plusieurs cas de suicides d'enfants dus à des cas de harcèlement que le gouvernement norvégien a confié à Olweus une mission de recherche sur le phénomène du harcèlement, ce qui en fait le premier théoricien du « schollbullying ». Olweus est un professeur norvégien de psychologie qui a donc, dès les années 1970, décrit pour la première fois le « bullying » ou le « schoolbullying » composé de « school » qui signifie « école » lorsque le cadre du harcèlement est l'école et de « bullying » dont la racine « bully » vient du néerlandais « boele » qui signifie aujourd'hui après de nombreuses évolutions « fanfaron ». Même si ce terme apparaît difficile à traduire en un seul mot il se traduit en général en France par « harcèlement entre pairs » dont le mot « harcèlement » qui vient du mot « herser » (dans le temps les hommes utilisaient cet outil, la herse, pour briser les mottes de terre en effectuant plusieurs passages, cela correspond aux situations de harcèlements). Pour Debarbieux, le « schoolbullying » serait « une suite continue de microviolences » mais le terme « microviolences » a été considéré comme trop vaste pour décrire le phénomène et quelque peu euphémisant. En effet, il faut savoir qu'il n'existe pas de « petites »

violences pour ceux qui les subissent surtout lorsque celles-ci durent dans le temps. Debarbieux (2006, cité par Catheline, 2008, 2009) (2006, cité par De Saint Martin, 2012), l'a d'ailleurs affirmé en disant que chaque microviolenche, prise isolément, n'a pas trop d'importance mais que c'est lorsqu'elles sont répétées qu'elles en ont et elles peuvent alors devenir le quotidien de certains élèves.

Par la suite, Olweus a créé un instrument de mesure du « schoolbullying », le Questionnaire Olweus. En 1981, il propose de faire voter, en Norvège, une loi contre le schoolbullying à l'école mais c'est en Suède d'abord, en 1994, que cette loi a été validée par le Parlement. Elle a permis aux pouvoirs de mettre en place un programme obligatoire pour tous les établissements scolaires, associant des mesures d'information, de prévention et de traitement des cas de harcèlement. Ce programme de lutte et de prévention est devenu une référence. En 1983, Olweus prend en charge, en Norvège, la première campagne contre le harcèlement à l'école et un peu plus tard, en 1987, il dirige la première conférence européenne sur le school-bullying. Olweus rédigea plusieurs travaux et écrira plus d'une vingtaine d'ouvrages sur le phénomène où il met en avant notamment le droit fondamental pour l'enfant à se sentir en sécurité dans l'enceinte scolaire mais seul un de ses ouvrages, « Violences entre élèves, harcèlements et brutalités, les faits, les solutions » a été traduit en français par Hammen en 1999. C'est dans cet ouvrage que Olweus propose sa définition du harcèlement : « Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. Il s'agit d'une situation intentionnellement agressive, induisant une relation d'asservissement psychologique, qui se répète régulièrement.» (Olweus, 1993 cité par Bellon & Gardette, 2010). Selon lui, le harcèlement possède alors trois caractéristiques. La première caractéristique est l'intentionnalité de la conduite agressive c'est-à-dire que l'agresseur a l'intention délibérée de nuire à sa victime. Ensuite, la deuxième caractéristique est que cette conduite engendre une relation dominant/dominé. On observe alors un déséquilibre des forces et donc une domination de l'agresseur sur sa victime. Celle-ci peut être physique, morale ou encore psychologique. Enfin, la dernière caractéristique de cette conduite est que celle-ci se répète régulièrement et donc dure dans le temps. Les travaux de Olweus ont rapidement été repris en Grande-Bretagne où des programmes de lutte contre le school-bullying se sont mis en place. Des parents d'élèves ont également mis en place à cette époque des campagnes anti-school-bullying. Et en 1998, une loi est votée et oblige les écoles à mettre en place des mesures anti-bullying et encore aujourd'hui, une semaine anti-bullying est organisée chaque année au mois de novembre.

Smith a lui aussi donné une définition du harcèlement en 2002. Il s'agirait pour lui d' « une

violence répétée (mais pas obligatoirement quotidienne) physique ou psychologique, perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre car en position de faiblesse, l'agresseur agissant dans l'intention de nuire à sa victime » (Smith, 2002 cité par Bellon, & Gardette 2010). Cette définition rejoint celle émise par Olweus mais elle s'en différencie en disant qu'une violence répétée n'est pas forcément quotidienne.

3. Le harcèlement entre pairs, un phénomène complexe

3.1 Les formes de harcèlement

Catheline (2015), pédo-psychiatre, distingue dans son ouvrage *Harcèlements à l'école*, deux formes de violences. Les formes directes de violence sont les violences physiques que sont les attaques, les coups d'un élève contre un autre, les jets d'objets... et les formes indirectes de violence que sont les propagations de rumeurs, les mises à l'écart, les manipulations... C'est ce que Olweus appelle le « bullying direct » et le « bullying indirect ». A cela peut s'ajouter ce qu'appelle Romano (2015), dans son livre « *Harcèlement en milieu scolaire. Victimes, auteurs : que faire ?* », le harcèlement matériel. Il s'agit d'attaques du matériel scolaire ou des objets personnels de l'élève qui s'accompagnent souvent de violences physiques. Parfois, la victime ne sait pas qui en est l'auteur. L'agresseur agit par plaisir et pour humilier l'autre et ne souhaite pas s'approprier les biens de sa victime. Cette forme de harcèlement est à distinguer du racket où l'agresseur veut s'approprier les biens personnels de la victime. Enfin, récemment est apparue une nouvelle forme de harcèlement, le cyberharcèlement ou le cyberbullying qui consiste, comme l'a défini le professeur canadien Bill Belsey en 2003 puis le chercheur britannique Smith en 2008 à utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (internet via les blogs, les réseaux sociaux, les e-mails et le téléphone portable) pour envoyer des messages de menaces, d'intimidation, de chantage... de façon répétée ou pour publier des images humiliantes d'une personne. Le plus souvent, le harceleur emprunte une autre identité de manière à déstabiliser et à augmenter la peur de la victime. Le cyberbullying étant un phénomène nouveau, il pose un certain nombre de difficultés théoriques et notamment pour l'élaboration de sa définition.

Debarbieux et Montoya (2011) ont retenu de leur enquête de victimisation à l'école élémentaire une prédominance des garçons à être à la fois victime et agresseur. De plus, les aspects de la violence sont différents selon le sexe. En effet, les garçons ont plus recours aux violences directes et les filles aux violences indirectes. Les enquêtes montrent également des différences selon l'âge de l'enfant. Les enfants plus jeunes ont davantage recours aux formes directes de violence et le harcèlement est par conséquent plus facilement identifiable alors qu'à l'adolescence, les insultes et les humiliations sont plus fréquentes.

Ces violences peuvent avoir lieu au sein de l'école (dans la classe, dans la cour de récréation, dans les toilettes, à la cantine...), Olweus montre à travers ses études que ce sont les lieux laissés

sans surveillance qui sont les plus à risques, d'où l'importance de la part des adultes de ne laisser aucun espaces abandonnés. Elles peuvent également avoir lieu au cours des sorties scolaires, dans le cadre des activités périscolaires mais elles peuvent suivre l'élève jusqu'à son domicile lors des trajets scolaires et au domicile avec le cyberharcèlement qui ne laisse plus aucun répit à l'enfant.

3.2 Une relation triangulaire

Le phénomène du harcèlement se présente toujours sous la forme d'une relation triangulaire. Cette relation réunit un harceleur, une victime et des spectateurs ou témoins.

3.2.1 Les harceleurs

Le harceleur ou l'agresseur peut agir seul ou en en groupe. En général, les harceleurs ont beaucoup de caractère, ils savent s'imposer au sein d'un groupe, et ils savent faire en sorte que leurs comportements soient visibles aux yeux des pairs mais invisibles aux yeux des adultes. Les auteurs s'accordent pour dire que les harceleurs ont une réelle absence d'empathie à l'égard de leurs victimes. Ils n'éprouvent généralement pas de sentiment de culpabilité ou de remords. Romano (2015), dans « Harcèlement en milieu scolaire. Victimes, auteurs : que faire ? », identifie trois types d'agresseurs. Elle appelle les « leaders » ceux qui mènent le groupe et qui influencent les plus faibles. Ils ont réellement l'intention de nuire et de faire souffrir leurs camarades. Ils n'expriment aucune empathie à l'égard de leur(s) victime(s) et ils se placent en tant que victime en cas de sanction. Un certain nombre d'entre eux ne peut exister que s'ils dominent car ils ont peur d'être eux-mêmes dominés. Ensuite, elle identifie les « harcelés-harceleurs » ce sont des harceleurs qui ont été victime ou qui sont encore victimes et qui reproduisent ce qu'ils ont vécu ou vivent sur des camarades plus faibles qu'eux. Il peut s'agir d'élèves ayant été harcelés des années auparavant. Certains peuvent être harcelés à l'école et devenir harceleurs au sein de leur famille (sur leurs frères et sœurs) ou encore dans les lieux de fréquentation extérieurs à l'école (centres de loisirs...). En revanche, ils acceptent les sanctions sans se plaindre mais ne les comprennent pas forcément. Enfin, elle nomme les « suiveurs » qui sont ceux qui agissent pour rester intégrés au groupe. Ils n'ont pas de réelle motivation et ils n'ont pas conscience des conséquences. Ils n'agissent jamais seul. La présence du groupe mais aussi le peu d'interventions des adultes diminuent leur sentiment de responsabilité mais lorsqu'ils sont surpris, ils savent exprimer des regrets et de la culpabilité. Ils comprennent les sanctions reçues et sont harceleurs que très peu de temps. Dans tous les cas, la tolérance que les adultes peuvent avoir envers certaines violences peut renforcer ces comportements agressifs puisque n'étant pas punis, ils continuent à agir et de véritables phénomènes de

harcèlements peuvent alors se mettre en place dans la durée.

3.2.2 Les harcelés

Il suffit d'une petite différence pour qu'un élève devienne victime. Les cibles sont généralement, d'après Girard (cité par Catheline, 2009), anthropologue et philosophe français, les enfants qui échappent à la norme, les enfants différents, les enfants en situation de handicap (hyperactivité, dyslexie...) mais aussi ceux présentant des tics, des difficultés d'apprentissage, un décalage dans le développement psycho-affectif ou qui bégaiant. Ce sont aussi les enfants qui ont une personnalité originale, un comportement différent (timide, déluré...), un style vestimentaire différent... Mais les agresseurs peuvent également s'attaquer aux caractéristiques physiques comme la taille ou encore la couleur de peau. Debarbieux (2008) montre aussi l'importance des déterminants sociaux. En effet, l'élève présentant une origine sociale, une ethnie différente est plus à même d'être la cible de violences scolaires. Aujourd'hui, les bons élèves peuvent aussi être des cibles puisqu'ils ne sont plus considérés comme l'exemple à suivre. Ces derniers se conforment aux attentes des enseignants ce qui, selon Debarbieux, creuserait davantage « la rupture scolaire » entre les élèves agresseurs et les autres élèves. Le sociologue Pierre Merle (2005, cité par Catheline, 2009, 2015), a d'ailleurs expliqué qu'en adoptant ce comportement les agresseurs chercheraient à éviter d'être stigmatisés dans l'école et que ce serait en fait une sorte de « revanche » car l'école ne répond pas à leurs attentes.

Romano (2015), dans « Harcèlement en milieu scolaire. Victimes, auteurs : que faire ? » distingue trois types d'harcelés. Tout d'abord, les harcelés qu'elle appelle « inopinés » c'est-à-dire ceux qui sont vulnérables à un moment donné et qui ne parviennent pas à se défendre par exemple, lorsque les parents se séparent, qu'un proche est malade... Ils restent alors passifs, ce qui encourage les harceleurs à faire d'eux leur proie. Ensuite, elle distingue les « harcelés dans un contexte de traumatismes cumulatifs », c'est-à-dire les victimes qui ont déjà connu des situations traumatisantes avant celle-ci. Ils voient alors le harcèlement comme une continuité, ils n'ont plus confiance en eux ni en l'adulte, ils ne sollicitent aucune aide, c'est pourquoi ils peuvent rester longtemps dans ces situations. Enfin, elle identifie les « harcelés-craintifs ». Ce sont les victimes qui sont généralement plus faibles physiquement que leur(s) agresseur(s) (même si l'on sait qu'un élève peut aussi se faire agresser par un plus petit ou plus jeune que lui) et ils sont craintifs alors qu'ils n'ont pas forcément vécu des situations traumatisantes auparavant. Ils ont plutôt une bonne estime d'eux-mêmes en dehors de cette situation et ils savent solliciter de l'aide habituellement. Généralement, les victimes pensent que ce n'est qu'une situation passagère puisqu'ils n'ont rien fait pour provoquer cela et que c'est une violence totalement gratuite. C'est pourquoi, face à ces humiliations quotidiennes, les

victimes y répondent souvent par le silence afin de se protéger des représailles ainsi que pour protéger leur famille.

3.2.3 Les pairs témoins ou spectateurs

L'une des caractéristiques du harcèlement est qu'il doit être visible aux yeux des pairs. Les pairs sont donc un élément essentiel de la triangulation. Selon Bellon et Gardette (2010), ils peuvent soit encourager le harcèlement, le réduire ou le faire disparaître complètement. Salmivalli, professeur de psychologie en Finlande, identifie trois types de témoins de situations de harcèlement qui adoptent des comportements différents. Elle identifie les « supporters » c'est-à-dire ceux qui assistent le harceleur, ceux qui le soutiennent et qui l'encouragent en riant ou en se moquant. Ensuite, elle appelle les « outsiders » ceux qui sont en retrait, qui sont spectateurs de la situation qu'ils n'approuvent pas mais qu'ils laissent faire. Enfin, elle identifie les « défenseurs » c'est-à-dire ceux qui soutiennent la victime soit en intervenant directement lors d'une situation, soit après que la situation soit passée en réconfortant la victime.

3.3 Les conséquences du harcèlement

3.3.1 Les conséquences pour le harcelé

Les conséquences du harcèlement sont nombreuses. Aujourd'hui les conséquences à court et moyen termes sont mieux connues que celles à long terme. On peut observer chez les victimes une anxiété d'abord et un sentiment d'insécurité. Les victimes ont peur de se rendre à l'école pouvant aller jusqu'à la phobie scolaire. Cette anxiété se traduit notamment par des troubles du sommeil ou de l'alimentation, une modification du caractère et des comportements (changements dans les habitudes, absentéisme, mensonges dans les cas de racket...) ou d'une apparition d'irritabilité. Puis, elles ressentent généralement un sentiment de honte et de culpabilité. Ceci peut s'accompagner de difficultés scolaires avec une chute des résultats voir d'échec scolaire, ou encore de décrochage car le mal-être rend l'élève indisponible pour les apprentissages. Le harcèlement fragilise l'estime de soi, la capacité à faire confiance aux autres et la vie sociale et relationnelle de la victime. Il entraîne également une désocialisation et une incapacité à se défendre et peut être à l'origine de dépression, d'une détérioration de la personnalité, d'une altération de la conscience et de tentative de suicide dans les formes les plus graves... Les victimes entrent souvent dans un cercle vicieux. C'est-à-dire que le fait d'être rejeté des autres et du groupe engendre, comme nous l'avons vu précédemment, une perte d'estime de soi et une détresse psychologique qui augmente les risques d'être la cible de harcèlement. Plus tard, les victimes peuvent rencontrer des difficultés d'insertion sociale et

professionnelle. Le harcèlement a des conséquences importantes sur le psychisme de l'individu qui a été victime.

3.3.2 Les conséquences pour le harceleur

Le harcèlement n'est pas sans conséquence non plus pour les harceleurs eux-mêmes. Les harceleurs éprouvent, comme la victime, des angoisses, de l'incertitude mais aussi un mal-être même si ces sentiments sont moins marqués que chez la victime. Le Ministère de l'Éducation de la Colombie Britannique a précisé ces conséquences. Le harceleur aurait aussi une faible estime de lui, peu d'amis, une perception du monde erronée montrant qu'agresser procurerait du pouvoir et pourrait être en décrochage scolaire... D'après une enquête de Bellon et Gardette (2010), environ 20 % des harceleurs disent se sentir mal au sein de leur classe. Leurs entretiens ont également montré que l'une des motivations des harceleurs serait de mettre en échec l'autorité de l'enseignant sans que celui-ci ne s'en rende compte. C'est alors en étant impuni que l'élève se croirait alors tout puissant et c'est ce sentiment qui pousserait l'élève à continuer jusqu'au délit voire au crime. Selon ses enquêtes, Olweus (2001), affirme dans « les brimades à l'école : s'attaquer au problème » issue de l'observateur, l'existence d'un lien direct entre harceleurs et délinquance. Il montre qu'ils ont quatre fois plus de risques de réaliser des actes criminels. D'autres auteurs encore, pensent qu'ils sont plus à même d'avoir une altération mentale de la santé. Bellon et Gardette (2010), forment l'hypothèse selon laquelle les individus qui harcèlent moralement sur leur lieu de travail ou dans leurs familles sont ceux qui harcelaient déjà à l'école. Prévenir et lutter contre le harcèlement entre pairs permettraient ainsi d'éviter de futures situations de harcèlement.

3.3.3 Les conséquences pour les témoins

Kubiszewski (2016) a réalisé une étude où l'un des objectifs était de déterminer le lien entre l'observation de situations de harcèlement et les conséquences psychologiques et scolaires. Celle-ci a été réalisée auprès de 1272 élèves. Les résultats montrent que 48,1 % des participants ont déjà été témoin au cours de leur scolarité de harcèlement scolaire. Ces derniers présentent, par rapport aux élèves qui n'ont pas été témoins de scènes de harcèlement, de plus grandes difficultés psychologiques et scolaires. Ils présentent en effet une plus grande détresse psychologique. De plus, les témoins ont une perception du climat de leur école, de leur classe et du système éducatif moins positive que les autres élèves non-témoins. Le bien-être de l'élève serait alors compromis. En effet, ces-derniers craindraient d'être à leur tour victime plus que les élèves qui ne sont pas témoins de situations de harcèlement. En observant ces situations de violences, les élèves développeraient un sentiment d'insécurité qui aurait alors des conséquences scolaires telles par exemple, l'absentéisme

ou encore le désengagement scolaire. Tout cela serait la conséquence d'une dissonance cognitive vécue par les élèves témoins car ils désireraient agir et intervenir lorsqu'ils observent une situation de violence mais ne le font pas, par peur, par crainte de représailles... Autant que les agresseurs et les victimes de harcèlement, les élèves témoins devraient également être pris en charge.

4. Les actions possibles pour lutter contre le harcèlement scolaire

La France a longtemps présenté un certain retard tant au niveau de la prévention qu'au niveau de l'action. Ne pas parler de ce phénomène qui est un réel problème revenait à nier l'existence de ce dernier alors que les enquêtes internationales montrent un taux très important de harcèlement chez les enfants du primaire (5 à 15 %, contre 3 à 10 % chez les adolescents). Dans les années 1990, ont vu le jour les enquêtes de victimisation mais ce n'est que lors des États Généraux de la Sécurité à l'École qui ont eu lieu en avril 2010, que la problématique du harcèlement à l'école s'est fait connaître et que de réels engagements ont été pris et notamment celui de mettre en œuvre et de réaliser tous les deux ans, dans les écoles, ces enquêtes de victimisation. Ces dernières permettent à la France de disposer de données actuelles sur la violence à l'école et donc de réaliser et d'ajuster des actions de prévention en conséquence.

Debarbieux et Montoya (2011), ont réalisé une enquête de victimisation en interrogeant 12 326 élèves de 157 écoles afin de connaître la fréquence et l'intensité de la violence perçue par les élèves à l'école, les formes de violence mais aussi et surtout le niveau et l'incidence de la répétition ressentie par les élèves. De cette enquête, il en ressort que les élèves de primaire ont une vision très positive de leurs écoles. En effet, par exemple, plus de la moitié des élèves interrogés affirment s'y sentir « tout à fait bien ». Malgré cela, 11 % d'entre eux disent s'y sentir « mal à l'aise » ou « pas bien du tout ». 25 % des élèves ne sont pas satisfaits de la discipline mise en œuvre. Il est important de préciser que 7,6 des élèves se sentent même en insécurité dans leurs écoles. En ce qui concerne les résultats concernant la victimisation entre pairs, la violence verbale apparaît être assez fréquente. En effet, 48,6 % des élèves dénoncent cette violence en ayant par exemple reçu un surnom méchant, des injures ou encore un rejet de la part de leurs camarades et ce de façon répétitive (16 % d'entre eux). La violence physique, quant-à elle, est dénoncée par moins d'un élève sur deux mais 17 % des élèves disent avoir été frappés souvent ou très souvent. Concernant les vols, ils sont peu présents mais le racket est tout de même dénoncé par 3,2 % des élèves. Enfin, les résultats montrent la présence de violences à connotation sexuelle (être regarder aux toilettes, être forcé à se déshabiller ou encore à embrasser) qui ont été dénoncé par 54 % des élèves.

On peut retenir de cette enquête que 14 % des élèves sont victimes de harcèlement verbal et que 10 % des élèves sont victimes de harcèlement physique. 11,7 % d'entre eux sont victimes de harcèlement verbal et physique et moral. De plus, il faut savoir qu'être victime d'un type de harcèlement

est très souvent associé à d'autres types de harcèlement. Enfin, plus les élèves sont victimes de harcèlement, plus leur perception du climat scolaire de leur école est négative.

Face aux résultats de ces enquêtes, on observe alors, depuis quelques années, que le ministère de l'Éducation Nationale a mis en place de nombreuses actions pour lutter contre le harcèlement. Son message est clair : « Faire de la lutte contre le harcèlement à l'école l'affaire de tous ». Nous allons alors développer quelques une de ces actions.

4.1 Les actions mises en place dans les écoles

Une campagne de sensibilisation « Agir contre le harcèlement à l'école » a depuis été lancée et une délégation ministérielle est chargée de « la prévention et de la lutte contre la violence en milieu scolaire » et a pour mission d'identifier les priorités majeures et de proposer des mesures concrètes. Chaque école doit s'engager dans une politique « anti-bullying » qui fait participer l'ensemble des acteurs éducatifs (parents, enseignants...) et qui prône les valeurs de respect, de tolérance, de solidarité... D'après le ministère de l'Éducation Nationale, des phénomènes de harcèlement se développent lorsque le climat scolaire est dégradé, c'est pourquoi la loi de refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 a pour volonté qu'un climat scolaire apaisé se maintienne dans toutes les écoles et elle lutte contre toutes les formes de harcèlement dans tous les établissements scolaires.

4.1.1 La surveillance

Les élèves victimes de violences affirment que ces violences ont le plus souvent lieu dans les endroits peu ou pas surveillés de la cour de récréation. C'est pourquoi Olweus (1993), affirme l'importance qu'un nombre suffisant d'adultes surveillent sur la cour afin d'assurer la sécurité de tous les élèves. Dans les écoles rencontrant des situations difficiles, un renforcement de la présence d'adultes a été mis en place avec, depuis la rentrée 2012, le recrutement de 500 assistants de prévention et de sécurité (APS) en plus des équipes mobiles de sécurité (EMS) déjà présentes.

4.1.2 La formation des enseignants et des parents

Le ministère de l'Éducation Nationale remarque que des phénomènes de violence se développent également lorsque ces situations sont mal identifiées par l'ensemble des enseignants mais aussi des parents. C'est pourquoi, il lui paraît indispensable qu'ils soient formés pour répondre efficacement s'ils se retrouvent face à une telle situation et pour donner des sanctions éducatives

adaptées. Un réseau, constitué de référents « harcèlement », est donc disponible. Les référents aident et conseillent les écoles et les établissements pour la résolution d'une situation de harcèlement mais également pour mettre en œuvre des plans de formation et des actions de prévention avec notamment des dessins animés pour sensibiliser les élèves et un prix « Mobilisons nous contre le harcèlement ». Les enseignants peuvent également consulter le site « Agir contre le harcèlement » du ministère de l'Éducation Nationale où ils peuvent trouver des fiches conseils et des guides qui sont créés afin de les aider à prendre en charge efficacement les situations de harcèlement. De plus, Olweus (1993), soutient l'idée que les enseignants devraient informer les parents des difficultés de leur enfant s'il est victime de harcèlement car c'est en coopérant qu'ils pourront aider au mieux l'élève, ce qui est toujours le cas aujourd'hui. C'est pourquoi l'on parle de coéducation entre les enseignants et les parents.

4.1.3 La participation des pairs

Impliquer les élèves permet de les responsabiliser et de leur apprendre à régler leurs conflits par eux-mêmes. De plus, en 2015, une deuxième édition du prix « Mobilisons nous contre le harcèlement » a été organisé réunissant encore plus d'élèves. Enfin, en novembre 2015 a été mis en place par Najat Vallaud-Belkacem, la première édition de la journée de mobilisation pour dire « non au harcèlement » qui sera réorganisée chaque année. Ces actions sont à destination des élèves afin de les sensibiliser davantage au harcèlement scolaire.

4.2 Les actions mises en place dans les classes

4.2.1 L'instauration de règles de vie et de temps d'échanges

D'après Olweus (1993) et le ministère de l'Éducation Nationale, des phénomènes de harcèlement peuvent apparaître lorsque le climat scolaire est dégradé. C'est pourquoi, Olweus (1993) propose aux enseignants d'instaurer des règles de vie anti-violences élaborées par l'enseignant et les élèves sur le temps de vie de classe hebdomadaire ou de conseil d'élèves mis en place par l'enseignant. Olweus précise que lorsque des élèves ne respectent pas ces règles instaurées en amont, il est important d'avoir recours à des sanctions. Ces sanctions doivent avoir été discutées lors de l'élaboration des règles. Elles doivent être cohérentes et adaptées à chaque élève (âge, personnalité...).

4.2.2 Encourager les travaux de groupe

Olweus (1993), encourage les enseignants à faire travailler leurs élèves en groupe. Selon lui, le travail en groupe encouragerait des attitudes positives de la part des élèves comme le respect, la tolérance... Les élèves apprennent à respecter les opinions des autres et se sentent dépendants les uns des autres d'une façon positive ce qui permettrait qu'il existe davantage d'entraide et de solidarité entre les élèves. C'est donc selon lui, un outil de prévention et de lutte contre le school-bullying.

4.3 Des actions mises en place pour les élèves et le personnel éducatif

Dans son ouvrage en 1993, Olweus avait proposé un « fil d'écoute » pour les victimes qui leur permettait de parler de leur situation avec un psychologue, un enseignant désireux de les aider et qui leur apportait leur soutien. Aujourd'hui, un numéro vert national a été mis en place pour les personnes concernées par une situation de harcèlement mais des plateformes téléphoniques existent également à l'échelle académique avec des numéros dédiés pour chaque rectorat. Enfin, un numéro spécifique est disponible pour les cas de cyberviolence. Une plateforme nationale appelée « stop harcèlement » a été mise en place en 2014, elle fonctionne avec une dizaine de professionnels où les personnes appellent afin d'avoir des renseignements, des conseils...

4.4 États des lieux des instruments d'évaluation du harcèlement scolaire

Ce sont dans les pays anglo-saxons que des chercheurs ont créé de nombreux questionnaires d'évaluation du harcèlement scolaire. Seulement deux ont été traduits et utilisés en France. Il s'agit du questionnaire d'hétéro-évaluation d'Austin et Joseph (1996) repris par Houbre, Dodeler, et Peter (2012) et du questionnaire agresseur/victime révisé de Olweus (1996) adapté par Kubiszewski, Fontaine, Chassaigne et Ruch (2014). Mais ces deux questionnaires présentent des limites. Ils ne permettent pas une différenciation des formes de violences précise ou présentent une passation difficile.

Les auteurs, Guilheri, Cogo-Moreira, Kubiszewski, Yazigi et Andronikof (2015) ont réalisé une étude pour tester la validité de construction du questionnaire de Olweus créé en 1996 et traduit en français par « Questionnaire Agresseur/Victime révisé ». Cet instrument vise à identifier l'implication possible d'un élève dans une situation de harcèlement scolaire. Il permet alors de distinguer quatre profils d'élèves, « agresseur », « victime », « agresseur/victime » et « neutre ». 802 élèves français de classes de CM1-CM2 ont participé à la passation de ce questionnaire. Celle-

ci était collective et durait entre quinze et vingt minutes. Il est composé de 18 items répartis en deux sous-échelles, une portant sur les actes de violence subis par l'élève et une autre sur ceux adoptés par l'élève. Les résultats de cette étude ont montré que ce questionnaire est tout à fait compréhensible par les élèves de cycle 3 et qu'ils peuvent donc participer à la passation de celui-ci. Ils ont également révélé que 47 % des élèves interrogés étaient concernés par le harcèlement soit en tant que victime, agresseur ou agresseur/victime.

N'existant donc pas en France de questionnaire d'auto-évaluation qui soit facile et rapide à administrer, Petot, Grandjean, Petot, Gonthier et Chalvidan (2016) ont créé un questionnaire (« crayon-papier ») appelé le questionnaire de persécution par les camarades, le PPC-17. Celui-ci permet aux élèves de s'auto-évaluer sur la quantité ressentie de violence physique et psychologique que ces derniers subissent en milieu scolaire de la part de leurs camarades. Ce questionnaire s'adresse aux enfants de 8 à 17 ans et est accessible aux enfants dès qu'ils maîtrisent la lecture ainsi que par des enfants ou adolescents plus âgés mais rencontrant des difficultés de lecture. 1564 enfants et adolescents issus de 12 écoles primaires et établissements secondaires ont répondu à ce questionnaire d'une dizaine de minutes. Celui-ci est constitué de 17 items, chacun commençant par « Est ce qu'un autre élève... » ; les élèves devaient alors répondre à l'aide de l'échelle de Likert de 0, jamais à 3, souvent. Les items renvoient soit à la violence physique, à la mise à l'écart ou encore aux insultes et aux moqueries.

Suite aux résultats obtenus, les auteurs ont pu remarquer que les enfants âgés de 8 à 12 ans déclarent subir plus de violence en milieu scolaire que les adolescents âgés de 13 à 17 ans. Le sexe apparaît avoir un effet principal sur les violences physiques et les mises à l'écart. Les garçons déclarent subir beaucoup plus de violences physiques que les autres sous-groupes (filles 8 à 12 ans, filles et garçons de 13 à 17 ans). Et les filles déclarent subir plus de mises à l'écart que les autres sous-groupes. En revanche, le sexe n'a pas d'effet sur le niveau d'insultes et de moqueries. L'âge apparaît aussi influencer le niveau de violences physiques puisque les garçons âgés de 8 à 12 ans déclarent beaucoup plus subir de violences physiques. Et ce sont les adolescents qui déclarent subir le plus d'insultes et de moqueries. Ce questionnaire est un réel outil de dépistage du harcèlement scolaire car les enfants qui répondent qu'ils ressentent le plus le sentiment d'être victime sont souvent des enfants harcelés.

Ces deux questionnaires sont des instruments de repérage. Suite aux résultats obtenus localement, des interventions de prévention peuvent être mises en place dans les écoles où il apparaît nécessaire.

4.5 États des lieux des actions de prévention et de sensibilisation au harcèlement scolaire.

En ce qui concerne les interventions de prévention, différents programmes existent. Certains programmes s'adressent aux élèves dès la maternelle. Aujourd'hui, les parents ont très peu de temps pour échanger et dialoguer avec leurs enfants, c'est pourquoi il est important d'instaurer des temps et des lieux d'échanges sur la violence puisque celle-ci est omniprésente dans notre société actuelle. L'école primaire apparaît être un lieu adéquat pour intervenir auprès des enfants puisqu'il s'agit de la première institution sociale où l'enfant grandit et évolue en dehors de sa famille et où régit des lois sociales.

Tout d'abord, le centre de psychoéducation du Québec (1995, cité par Beaumont, 2011) a lui réalisé le programme appelé « Fluppy ». Ce programme a été créé en 1990 et il s'adresse en milieu scolaire aux élèves de maternelle, mais aussi aux enseignants et en milieu familial auprès des parents. Ce programme vise l'augmentation des habiletés sociales chez les enfants mais aussi de leurs capacités à résoudre des problèmes, une meilleure gestion de leurs émotions et un meilleur contrôle de soi. Pour cela, l'enseignante présente à ses élèves, en classe entière, des histoires de Fluppy et de ses onze amis. Il s'agit de marionnettes et le personnage principal, Fluppy, est un petit chien. Ces histoires sollicitent les élèves car ils doivent trouver des solutions aux problèmes que vivent les marionnettes.

Les élèves apprennent donc les habiletés sociales à développer lors de mises en scènes qui sont adaptées à leurs âges. De plus, cela permet d'entraîner les élèves aux habiletés sociales dont ils ont besoin pour bien vivre en groupe et d'identifier et de communiquer sur leurs émotions et à résoudre des problèmes. Le programme apporte aussi un soutien à l'enseignant pour la gestion, en classe, des élèves aux comportements perturbateurs. Ce programme permet aussi d'aider les parents d'enfants en difficultés et/ou ayant un comportement perturbateur (enfants agressifs...) puisqu'il permet aux parents de recevoir chez eux un professionnel du réseau de la santé et des services sociaux. Le professionnel discute alors avec les parents des difficultés qu'ils rencontrent avec leur enfant et des moyens à privilégier pour surmonter ces difficultés. Il a pour rôle également de favoriser le lien maison-école en informant l'enseignant de ce qui est fait dans le milieu familial et les parents de ce qui est fait à l'école. Les parents, l'enseignant et les professionnels extérieurs ont ensemble pour objectif de permettre à l'enfant une meilleure intégration dans sa classe.

Aussi, Audrain, Cinq-Mars et Sasseville (2006, cité par Beaumont, 2011) ont réalisé un programme d'intervention en prévention de la violence à l'école appelé " Prévention de la violence et Philosophie pour enfants ". Ce dispositif d'éducation à la citoyenneté a été mis en place dans trois écoles. Il s'adresse aux enfants âgés de cinq à onze ans et vise le développement de leur esprit critique et de leur bon jugement face à la violence. Il s'agit de permettre à l'enfant de construire son identité, de se définir comme sujet et de se différencier des autres. Mais aussi, de lui faire prendre conscience de la violence et de ses différentes formes. Et enfin, de lui permettre de réfléchir à la création d'un monde meilleur où prône la paix. Pour cela, dans les classes, les élèves s'installent de façon circulaire et l'enseignant leur lit une histoire qui invite à réfléchir sur la violence et donc à s'interroger sur des concepts et des notions tel que par exemple celui du droit. A l'issue de la lecture, les questions des élèves sont recueillies par l'enseignant qui les aide à les formuler. Enfin, une sélection des questions est faite pour discuter de celles-ci par la suite. Afin de mesurer l'impact de ce dispositif, des questionnaires sur l'estime de soi et les habiletés sociales ont été administrés, au début et à la fin de l'année scolaire, à 265 élèves de deux écoles participantes au dispositif de prévention et à 100 élèves d'une école n'ayant pas reçu le dispositif. Les deux questionnaires étaient les versions françaises du " Culture-Free Self-Esteem Inventory " (Battle, 1981) et du " Social Skills Rating Scale " (version pour l'étudiant), (Gresham & Elliott, 1990). Les élèves ont complété le questionnaire en classe et les professeurs ont lu à voix haute les questions pour les plus jeunes qui y ont répondu à l'oral.

Les enseignants ont pu constater des effets bénéfiques de ces interventions philosophiques comme une diminution des comportements violents et une augmentation de l'estime de soi permettant aux enfants de croire en eux et en leurs capacités, de répondre par eux mêmes à des questions leur apparaissant comme difficiles mais aussi de voir le monde comme accueillant et non menaçant. Une meilleure capacité à échanger et à respecter les différences d'opinions a aussi été observée et enfin, un développement de l'empathie a été relevé. En revanche, les élèves n'ont pas amélioré leurs habiletés sociales. Il est possible que ce dispositif ne permette pas d'améliorer celles-ci ou bien que davantage de temps soit nécessaire afin de les améliorer. En effet, ce dispositif utilise la philosophie qui ne cherche pas dans un premier temps à modifier un comportement mais plutôt à laisser les élèves expérimenter de nouvelles façons d'agir et d'interagir avec les autres, ce qui nécessite davantage de temps.

4.6. Le choix de la problématique

Le phénomène du harcèlement scolaire est un phénomène très complexe. Premièrement parce qu'il s'agit d'expériences qui interviennent dans la vie de très jeunes enfants, en pleine

construction identitaire, et qui laissent derrière elles de véritables conséquences à court et à long termes. Ensuite, parce qu'il s'agit d'une relation triangulaire composée de plusieurs personnes, il peut en effet y avoir un seul ou plusieurs harceleurs, une ou plusieurs victimes, un ou plusieurs témoins et la situation est vécue de manière différentes pour chacun des acteurs. En effet, ces derniers ont leur propre histoire personnelle et leurs propres peurs (ne pas se sentir aimé du groupe s'il ne fait plus rire ses camarades pour le harceleur, se confier ou le garder pour soi pour la victime et le témoin par peur de représailles par exemple...). Enfin, le harcèlement scolaire est un phénomène sournois, qui se fait derrière le dos des adultes et qui se manifeste de différentes formes (morales, physiques, cyberharcèlement) ce qui rend son identification très difficile. Or, le ministère de l'Éducation Nationale remarque que des phénomènes de violence se développent également lorsque ces situations sont mal identifiées par l'ensemble des enseignants. C'est pourquoi, il apparaît pour le ministère de l'Éducation Nationale important pour les élèves d'être sensibilisés mais aussi pour les enseignants d'être formés à répondre efficacement et de manière adaptée à ces situations. Or lors de stages en écoles on a pu observer que beaucoup d'adultes et même d'enseignants encore aujourd'hui nient ou minimisent les cas de harcèlements scolaires et ne font pas la différence entre les disputes entre camarades et les véritables situations de violence qui relèvent de harcèlement alors qu'on sait que un enfant sur 10 d'école primaire souffre encore actuellement de harcèlement scolaire. De plus, on sait que vivre ces expériences traumatisantes affecte la perception de l'élève du climat scolaire de son école qui devient alors négative et donc lutter contre ces violences permet une réussite éducative pour tous les élèves ce qui est l'une des missions du professeur des écoles.

D'après tous ces éléments que nous avons pu relever, je m'intéresserai donc tout particulièrement à la connaissance des élèves et des professeurs des écoles sur le harcèlement scolaire, à la sensibilisation des élèves et à la formation des enseignants sur celui-ci. C'est pour cela que la problématique de ce mémoire est la suivante : les professeurs des écoles et les élèves se sentent-ils suffisamment informés pour répondre à une situation de harcèlement scolaire ?

Par conséquent, nous aurons l'occasion de répondre à de nombreuses questions : les enseignants et les élèves ont-ils connaissance du harcèlement scolaire ? Existe-t-il du harcèlement scolaire dans les écoles primaires ? Quelles actions sont mises en place pour lutter contre celui-ci ? Les enseignants sont-ils assez formés ? Les enfants sont-ils assez sensibilisés au harcèlement ? Les élèves sont-ils assez en confiance pour se confier aux enseignants ? Les actions de l'Éducation Nationale sont-elles utiles aux enseignants ?

5. Méthodologie

Après avoir identifié le phénomène du harcèlement scolaire, nous avons approfondi davantage cette thématique en réalisant une enquête de terrain. Cette enquête permettait de répondre à certaines interrogations évoquées au début de ce mémoire et de répondre à la problématique de celui-ci qui est, rappelons le, de savoir si les professeurs des écoles et les élèves se sentent suffisamment informés pour répondre à une situation de harcèlement scolaire. Ainsi, dans un premier temps, nous allons présenter la méthodologie choisie, celle qui apparaissait correspondre et répondre au mieux à la problématique. Puis, une présentation des résultats recueillis sera faite ainsi que leurs analyses.

Pour des raisons de temps et pour privilégier un axe en particulier, ce mémoire s'intéresse uniquement aux harcèlements entre pairs au sein de l'école même s'il existe des situations de harcèlements entre élèves et enseignants mais aussi entre personnels d'éducation et que ces situations de harcèlements sont toutes aussi importantes à prendre en compte que les formes de harcèlement qui sont abordées dans ce mémoire.

5.1 Le choix d'une méthodologie mixte : quantitative et qualitative

Tout d'abord, la méthodologie qualitative apparaît être adéquate pour répondre à la problématique. Pour cela, quatre enseignants ont été interrogés lors de la passation d'un entretien semi-directif. L'entretien apparaissait être l'outil le plus approprié afin de recueillir les réelles représentations des enseignants et de manière plus détaillée sur le sujet. Les entretiens étaient individuels et totalement enregistrés, semi-dirigés et ont duré entre 30 et 35 minutes. Ils étaient totalement anonymes et pouvaient être interrompus à tout moment si les enseignants le désiraient. Afin d'encourager les enseignants à se lancer, la consigne suivante leur était énoncée au début de l'entretien « *Après avoir décrit ce qu'est, pour vous, le harcèlement scolaire, pouvez-vous me parler de vos expériences face à celui-ci. Par la suite, pouvez-vous me dire si vous vous sentez assez formés et informés pour répondre à de telles situations.* ». Un guide d'entretien a été construit afin de relancer les enseignants si besoin et d'aborder tous les sous-domaines envisagés de manière structurée pour répondre à la problématique (cf. Annexe 1). Ce sont donc dix-neuf questions qui ont été classé dans cinq sous-domaines différents. En voici un récapitulatif :

Tableau 1 – Sous-domaines du guide d’entretien

- <u>La définition du phénomène</u> cherche à savoir ce qu’est le harcèlement scolaire pour l’enseignant.
- <u>Les expériences vécues</u> , ce domaine permet de savoir si l’enseignant a déjà du gérer des situations de harcèlement scolaire et si oui quels outils il a utilisé pour y répondre.
- <u>Le rôle du professeur des écoles</u> nous renseigne sur ses pratiques.
- <u>La formation reçue</u> et <u>Le point de vue sur les actions déjà mises en place</u> permettent de savoir si l’enseignant se sent assez formé pour répondre à ces situations ou non.

Lors de la retranscription des entretiens (cf. Annexe 2), afin de préserver l’anonymat, tous les noms ou prénoms évoqués par les enseignants ont été remplacé par leur lettre initiale. Afin de réaliser une analyse plus efficace des entretiens, les propos les plus intéressants pour cette recherche ont été sélectionné dans les transcriptions des enseignants et ont été inscrit dans des tableaux en fonction de chaque thèmes inscrits dans le guide d’entretien (cf. Annexe 3).

En parallèle, un questionnaire a été administré à des élèves afin de compléter la recherche. En effet, recueillir les avis des élèves, en plus des avis des enseignants recueillis lors des entretiens, paraissait davantage pertinent afin de comparer les différents points de vue face à ce phénomène. Il a été diffusé à plusieurs enseignants par email via internet. Après que les enseignants aient donné leur accord pour que je fasse passer le questionnaire à leurs élèves, nous avons fixé un moment où je me suis rendue dans leur classe pour effectuer la passation. Cinq classes ont participé à la passation du questionnaire. L’une des classes concernées était la classe dans laquelle j’effectuais mon stage, donc la passation s’est faite lors d’un jour de stage. Enfin, pour des raisons pratiques, pour deux des cinq classes, la passation a été effectué par leur enseignant respectif. Il s’agissait d’un questionnaire de type papier-crayon. Les passations étaient collectives, se déroulaient en classe et duraient une quinzaine de minutes. Le questionnaire a été construit à la fois à l’aide de questions fermées, de questions ouvertes et de questions à choix multiples, suivant les différentes réponses attendues, ce qui a également permis de rendre plus dynamique le questionnaire (cf. Annexe 4). Le questionnaire comprend treize questions réparties en trois sous-domaines. En voici un récapitulatif :

Tableau 2 – Sous-domaines du questionnaire

<p><i>- La définition du harcèlement scolaire</i>, permet de savoir ce que savent les élèves sur ce phénomène.</p>
<p><i>-Les expériences personnelles des élèves</i>, ce domaine cherche à savoir si les élèves ont déjà été ou sont victimes de harcèlement et comment ils réagissent.</p>
<p><i>-La sensibilisation</i>, permet de savoir si les élèves se sentent en capacité ou non de se confier à leur professeur et de savoir si ils ont connaissance des outils qui leur sont proposés pour les aider à se sortir d'une situation de harcèlement si c'est le cas mais aussi dans le cas où ça leur arriverait au cours de leur scolarité.</p>

Avant le début de la passation, les élèves ont été encouragés à être honnêtes dans leurs réponses et l'anonymat de celles-ci leur a été rappelé. Une lecture collective à voix haute a été réalisée pour chaque question afin de pallier d'éventuelles difficultés de lecture et de compréhension. C'est pourquoi, dès que nécessaire, le sens des mots a été expliqué par moi-même ou par l'enseignant présent en classe puis un temps pour chaque question a été laissé aux élèves pour qu'ils puissent répondre à la question. Pendant ce temps, je suis restée en retrait et il a été demandé aux enseignants effectuant la passation d'y rester également. Afin de réaliser une analyse plus efficace des questionnaires, les réponses aux questions des élèves ont été inscrites dans des tableaux en fonction de chaque thème inscrits dans le questionnaire (cf. Annexe 5).

5.2 Les participants

En ce qui concerne les entretiens réalisés auprès des enseignants, trois d'entre eux étaient des femmes. Les quatre enseignants exercent dans une classe de cycle 3 et deux d'entre eux ont aussi en charge la fonction de directeur d'école.

Les quatre enseignants sont issus d'écoles de milieux socio-économiques variés. Deux enseignants issus d'écoles rurales une enseignante issue d'école urbaine et un enseignant issu d'école urbaine relevant du réseau d'éducation prioritaire (REP) ont été interviewés.

De plus, le niveau d'expérience des enseignants est à prendre en considération. En effet, de jeunes enseignants, récemment en poste, et des enseignants avec plus d'années d'expérience ont été interrogés car le nombre d'années d'exercice du métier pourrait modifier les ressentis et les réactions des professeurs face aux élèves concernant ce phénomène. Les enseignants avec plusieurs années en classe auront peut-être davantage rencontré des situations de harcèlement au cours de leur carrière

et sauront donc peut-être davantage gérer des situations de harcèlement qui sont dans tous les cas très délicates puisqu'il s'agit d'enfants en pleine construction identitaire. En revanche, les professeurs récemment présents en classe, auront peut-être plus entendu parler de ce phénomène nouveau et l'auront peut-être même étudié lors de leur parcours de formation puisque c'est un sujet beaucoup moins tabou qu'auparavant. En effet, le ministère de l'Éducation Nationale lutte activement, depuis la loi de refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, contre le harcèlement et le cyberharcèlement qui sont aujourd'hui des violences mieux connues.

Il a été demandé aux enseignants s'ils avaient eu une formation ou une expérience dans le domaine de la psychologie qui aurait peut-être pu influencer leur connaissance sur le sujet. En effet, dans le domaine de la psychologie les compétences telles le sens de l'écoute, le sens de l'observation et de l'analyse, le goût des contacts sont requises, qualités qui apparaissent nécessaires pour détecter les situations de harcèlement.

La prise de contact avec les enseignants a été faite lors de stages, par téléphone et par email en leur explicitant le sujet de l'entretien pour que ces derniers aient le temps de réfléchir sur le thème, sur leur position et leur pratique.

Voici un récapitulatif des profils des sujets interrogés lors des entretiens de cette recherche :

Tableau 3 – Récapitulatif des profils des sujets interrogés lors des entretiens

Enseignants	Genre	Age	Années d'exercice du métier	Niveau de classe actuel	Fonction	Type d'école	Formation et/ou expérience en psychologie
E1	Femme	35 ans	10 ans	CM1-CM2	Titulaire	Rurale	Non
E2	Femme	38 ans	13 ans	CM2	Directeur-Enseignant	Urbaine	Non
E3	Homme	49 ans	24 ans	CM2	Directeur-Enseignant	Urbaine REP	Non
E4	Femme	23 ans	8 mois	CM2	Stagiaire	Rurale	Oui

Ensuite, pour ce qui concerne la passation du questionnaire auprès des élèves, l'échantillon constitué était de 100 élèves de cycle 3. Seulement 98 élèves ont pu participer à cette recherche puisque deux des 100 questionnaires recueillis ont dû être retirés de l'enquête car ces derniers n'étaient pas remplis. Les élèves interrogés étaient issus de cinq classes différentes issues de plusieurs écoles du département du Maine-et-Loire de niveaux socio-économiques différents. En effet, les enquêtes de Debarbieux (1996, cité par Debardieux, 2004) ont montré l'inégalité sociale

devant le risque d'être victime de violence en milieu scolaire. A cela s'ajoute le sentiment d'insécurité c'est-à-dire que les élèves de zones urbaines d'éducation prioritaire pensent davantage que la violence est très présente dans leur établissement que ceux issus de zones ordinaires ou favorisés. C'est pourquoi, 39 élèves sur les 98 interrogés étaient issus d'écoles rurales, 26 élèves étaient issus d'une école urbaine et 33 élèves étaient issus d'une école relevant d'une école REP. Les élèves étaient âgés de 9 ou 10 ans ou plus, afin que ces derniers puissent lire et comprendre de manière fluide les questions et y répondre de manière individuelle. Plus précisément, 50 élèves étaient âgés de 9-10 ans et 48 d'entre eux étaient âgés de plus de 10 ans. 46 élèves interrogés étaient des garçons et 52 étaient des filles.

Les critères d'inclusion étaient, tout d'abord, les élèves ayant eu l'autorisation parentale de participer à l'enquête en répondant au questionnaire et les élèves ayant « connaissance » du phénomène de harcèlement scolaire pour ne mettre aucun élève en difficulté.

Voici le récapitulatif des profils des élèves qui ont participé à la passation du questionnaire :

Tableau 4 – Récapitulatif des profils des sujets interrogés lors des entretiens

Classes	Écoles	Niveaux	Nombre d'élèves	Genre	Age
Classe 1	Rurale	CM1-CM2	15	8 garçons 7 filles	9-10 ans : 10 Plus de 10 ans : 5
Classe 2	Urbaine	CM2	26	14 garçons 12 filles	9-10 ans : 17 Plus de 10 ans : 9
Classe 3	Rurale	CM1-CM2	24	11 garçons 13 filles	9-10 ans : 10 Plus de 10 ans : 14
Classe 4	Urbaine classée REP	CM2	19	7 garçons 12 filles	9-10 ans : 6 Plus de 10 ans : 13
Classe 5	Urbaine classée REP	CM2	14	6 garçons 8 filles	9-10 ans : 7 Plus de 10 ans : 7
Total	5 écoles	2 CM1 5 CM2	98 élèves	46 garçons 52 filles	9-10 ans : 50 Plus de 10 ans : 48

6. Description et analyse des résultats

L'analyse des données est faite à partir du tableau des résultats bruts obtenus par l'intermédiaire du questionnaire auquel les élèves de cycle 3 ont participé mais aussi à partir des tableaux récapitulatifs des quatre entretiens réalisés avec les quatre professeurs des écoles. Cette analyse veillera à associer ces différents résultats des questionnaires et des entretiens et donc des élèves et des enseignants en abordant les différents thèmes pour chacun.

6.1 La connaissance des enseignants et des élèves du harcèlement scolaire

Lors des entretiens, les enseignants ont dû répondre aux questions ouvertes suivantes : « *Selon vous, qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?* » et « *A partir de quel moment, considérez-vous que les violences observées relèvent du harcèlement ?* ». De manière synthétique, voici ce qu'ils ont répondu :

Tableau 5 – Définition du harcèlement scolaire selon les enseignants interrogés

Enseignants	Définition du harcèlement scolaire
E1	« Élève qui subit des remarques désobligeantes d'un ou plusieurs élèves en permanence et lui faire des remarques en permanence qui font que ça devient très pesant pour l'enfant et perte de la confiance... de l'estime de soi ».
E2	« Élève qui est dans une situation de mal-être à l'école à cause d'autres élèves ou adultes qui lui font du tort euh qui s'en prennent à lui régulièrement ».
E3	Élèves à élèves. Il peut prendre plusieurs formes : le racket, le harcèlement physique et le harcèlement moral. « Quelque chose qui se répète toujours vis à vis du ou de la même personne ou du même groupe d'enfants ».
E4	« Élève qui subit de la part d'autres élèves ou d'un adulte verbalement ou physiquement des atteintes à sa propre personne de façon répétée ».

En analysant les différents entretiens réalisés avec quatre enseignants à l'aide du tableau 5, nous pouvons constater que les enseignants, qu'ils aient peu ou beaucoup d'expérience et qu'ils exercent en milieu favorisé ou en REP, n'ont pas une vision erronée du harcèlement scolaire. En effet, les enseignants s'harmonisent pour affirmer qu'il s'agit d'une violence de la part d'un ou plusieurs élèves exercée contre un autre élève. L'enseignant E1 parle en effet de l'effet de groupe qui pourrait donner l'impression d'être plus fort et de ne pas faire de mal à la personne qu'on victimise. En revanche, certains enseignants comme E2 et E4 ajoutent à cela qu'il peut s'agir d'une violence de la part d'un adulte exercée envers un élève ce qui n'est pas le cas pour l'enseignant E3

qui considère davantage le harcèlement scolaire comme une violence effectuée entre élèves « *je le vois plus euh d'élèves vis à vis d'élèves à élèves* » (E3). Cette violence se traduirait par des remarques même non violentes, de la violence morale par le biais notamment des insultes, de la violence physique, du racket et du cyberharcèlement. Les enseignants parlent alors de situation pesante, de mal-être et ont l'air d'avoir pleinement conscience des conséquences du harcèlement puisqu'ils en évoquent certaines comme la perte de confiance en soi, la diminution de l'estime de soi, la phobie scolaire.

Les réponses à la question cherchant à savoir à quel moment ils considèrent que les violences observées relèvent du harcèlement scolaire sont unanimes de la part des quatre enseignants interrogés. Tous nous font part de l'une des principales caractéristiques du harcèlement scolaire : la répétition. Enfin, une enseignante (E1) évoque le caractère sournois du harcèlement scolaire en affirmant que cette violence lorsqu'elle se produisait dans son école se faisait derrière leur dos et que c'est pour cela qu'ils ne voyaient pas ce qu'il se passait.

En revanche, on peut remarquer que deux des enseignants (E1 et E4) avouent ne pas savoir la limite entre les violences qui ne relèvent pas du harcèlement scolaire et celles qui en relèvent. En effet, une enseignante se pose la question « *mais est-ce qu'on est réellement dans le cadre du harcèlement c'est compliqué après tout ça faire la part des choses* » (E1) et une autre enseignante la rejoint « *mais est-ce que c'est du harcèlement ou c'est juste de la taquinerie je sais pas tu vois je sais pas faire la distinction* » (E4) ; « *je sais pas quelles sont les limites du harcèlement à partir de quand on parle de harcèlement et jusqu'où ça peut fin voilà quand est-ce qu'on parle de harcèlement* » (E4).

Les élèves ont également du répondre à deux questions lors de la passation du questionnaire relevant de la définition du harcèlement scolaire. La première était « *Sais-tu ce qu'est le harcèlement scolaire ?* » et si l'interrogé avait répondu « *oui* » il était alors invité à répondre à la question suivante : « *Si oui, qu'est-ce que, pour toi, le harcèlement scolaire* ». Voici ce qu'ils ont répondu :

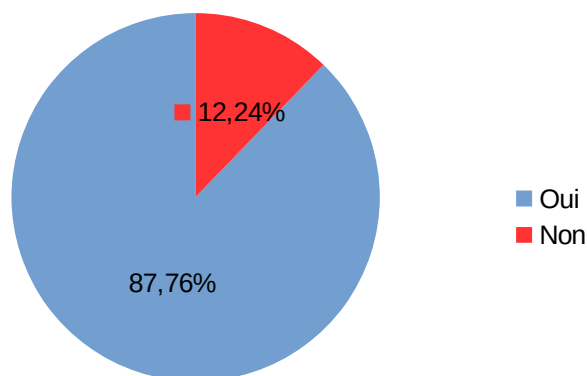


Figure 1 – Connaissance du harcèlement scolaire chez les élèves de cycle 3

La première question du questionnaire à laquelle les élèves de cycle 3 ont accepté de répondre était « Sais-tu ce qu'est le harcèlement scolaire ? ». Nous pouvons observer, grâce à la figure 1 présentée plus haut, que 87,76 % des élèves savent ce qu'est le harcèlement scolaire mais que 12,24 % d'entre eux ne connaissent pas ce phénomène. La majorité des élèves participant ont étudié avec leur enseignant le harcèlement scolaire au cours de l'année scolaire en cours (2016-2017) mais une minorité d'entre eux ont reçu cet enseignement l'année passée ce qui peut être une explication de ce pourcentage de « non ».

La question qui suit est une question ouverte et cherche à savoir ce qu'est finalement pour eux le harcèlement scolaire et nous verrons qu'il peut être parfois difficile pour certains élèves de poser des mots sur une notion que l'on pense connaître.

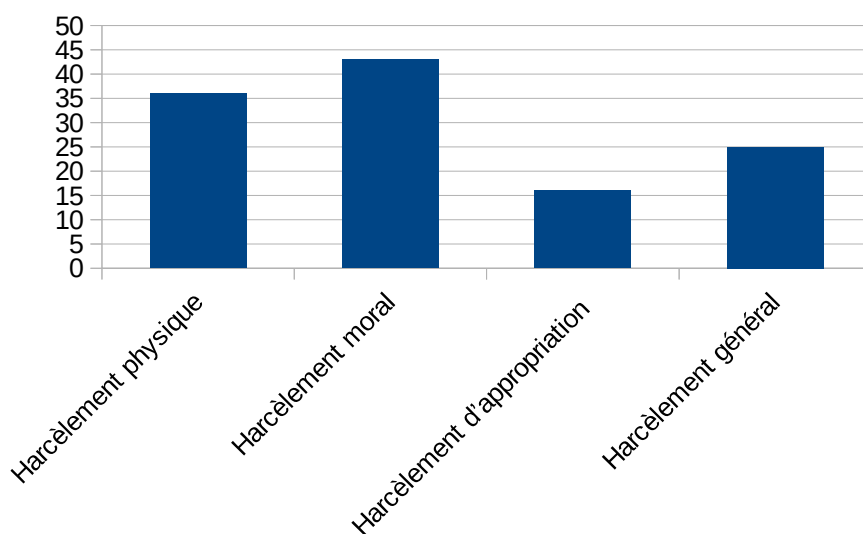


Figure 2 – Représentation du harcèlement scolaire chez les élèves de cycle 3

Au vu de cette figure 2, représentant ce qu'est le harcèlement scolaire pour les élèves, nous pouvons remarquer que le harcèlement moral a été cité par plus de 40 élèves, suivi de près par le harcèlement physique, qui a été cité par plus de 35 élèves. Le harcèlement d'appropriation, autrement dit le racket, a lui été cité par plus de 15 élèves. Enfin, 25 élèves pensent qu'il y a harcèlement à partir du moment où une personne est « méchante » ou « embête » une autre personne ce qui est appelé dans le graphique ci-dessus par « harcèlement général ».

Nous allons maintenant présenter les réponses détaillées des élèves à la question cherchant à savoir ce qu'est pour eux le harcèlement scolaire.

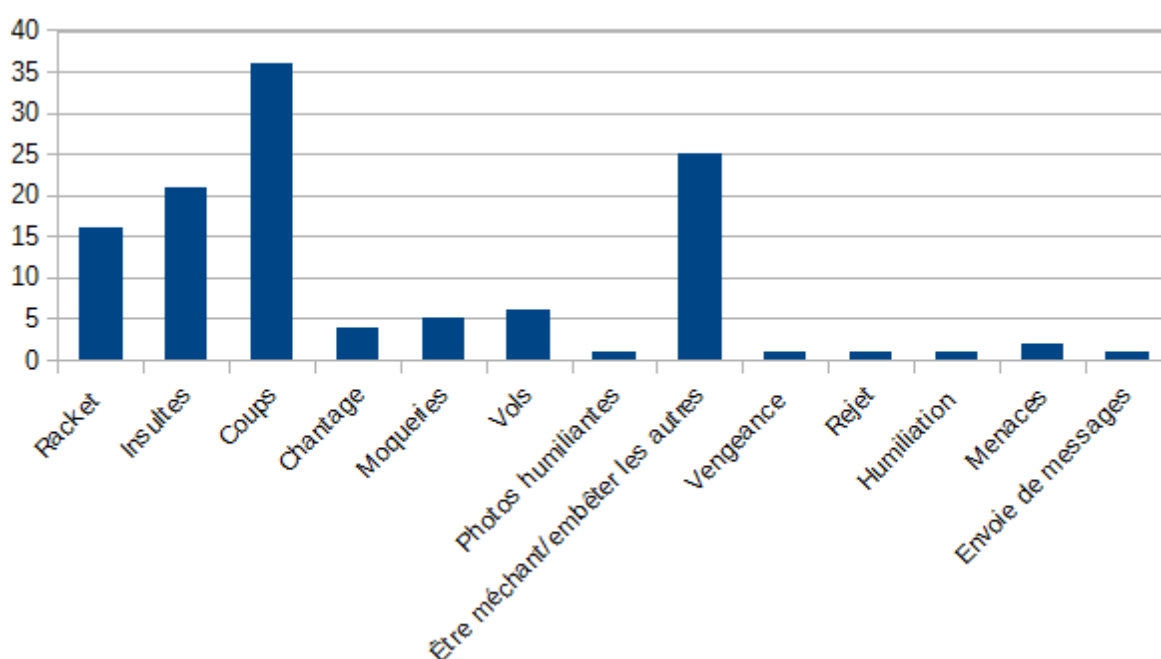


Figure 3 – Détail des catégories de harcèlement scolaire citées par les élèves

Cette figure 3, qui détaille les catégories de harcèlement scolaire citées par les élèves, nous montre que les coups donnés par un élève à un autre élève ont été de nombreuses fois cités par les élèves interrogés. En effet, environ 36 % des élèves ont par exemple inscrit dans leur définition du harcèlement scolaire au moins l'un des termes ou expressions suivants « *quelqu'un qui se fait taper* » ; « *frapper* » ; « *fouetter* » ; « *faire des coups de pieds* » ; « *bagarre* »...

Ensuite, les insultes ont été également citées à de nombreuses reprises. En effet, plus de 20 élèves ont cité le terme « *insultes* » dans leur réponse pour définir le harcèlement scolaire ou par exemple les termes ou expressions suivantes : « *nous dit des gros-mots* » ; « *dit des*

méchancetés »...

Le racket est apparu dans 16 réponses parmi les 98 réponses obtenues. En revanche, nous pouvons remarquer que le racket a été cité en grande majorité par les élèves issus de l'école classée REP où le directeur de l'école à lui-même accepté de réaliser un entretien. En effet, le « racket » a été cité 16 fois dont 12 fois par des élèves issues de l'école classé REP. Par conséquent, nous pouvons constater que les réponses des élèves s'harmonisent à celle du directeur qui disait lors de l'entretien qu'il y a de nombreux cas de racket au sein de son école et notamment pour les goûters. Ce que rapporte également les élèves de son école puisque 12 élèves sur les 33 élèves de cette école ont cités le mot « racket » pour définir le harcèlement et trois d'entre eux ont même précisé en disant qu'il s'agit de racket pour leurs goûters.

Enfin, nous pouvons constater que les élèves ont également parlé de vols, de moqueries, de photos humiliantes, de vengeance, de rejet, d'humiliation, de menace et des envois de messages pour définir le harcèlement scolaire.

6.2 Les expériences des enseignants et des élèves face au harcèlement scolaire

Lors des entretiens, les enseignants ont également dû répondre aux questions ouvertes suivantes : «*Reconnaissez-vous l'existence de phénomènes de violence entre élèves au sein de votre école ?* » et «*Avez-vous déjà observé des situations de harcèlement scolaire ?* ». De manière synthétique, voici ce qu'ils ont répondu :

Tableau 6 – Les expériences des enseignants face au harcèlement scolaire

<i>Enseignants</i>	Expériences face au harcèlement scolaire
<i>E1</i>	Un élève souffrant d'une pathologie et quelques élèves qui se sentent continuellement agressés.
<i>E2</i>	Quelques enfants qui vivent du rejet de la part des autres camarades. E2 a du intervenir une ou deux fois pour cesser des situations qui auraient pu dégénérer. Pas de violences physiques mais des insultes. Connaissance de cas de cyberharcèlement.
<i>E3</i>	E3 vit des expériences de harcèlement scolaire tous les jours. Beaucoup d'enfants qui harcèlent d'autres enfants. Racket et beaucoup d'insultes. Pas de violences physiques avec orientation sexuelle.
<i>E4</i>	Un élève qui s'est plaint d'être harcelé par un autre élève. Élèves de sa classe qui se disent être harcelés par un même élève.

En ce qui concerne les expériences des quatre enseignants (tableau 6), l'on peut assister à diverses réponses qui peuvent s'expliquer par la localisation de l'école où ils exercent. Les trois enseignants (E1, E2, E4) qui exercent en milieu rural reconnaissent l'existence de situations de harcèlement mais de manière occasionnelle alors que l'enseignant (E3) issue d'une école urbaine en REP, lui témoigne en disant être exposé à des situations de harcèlement scolaire « *tous les jours* » (E3). Cet enseignant explique cela par le fait que ce soit une grande école et qu'ils n'arrivent pas forcément à tout gérer.

Trois enseignantes exerçant dans des écoles rurales parlent de leur expérience en évoquant principalement un de leur élève. L'une des enseignantes (E1), titulaire depuis dix ans, évoque le cas d'un élève qu'elle a eu plusieurs années dans sa classe et qu'elle n'a plus depuis l'année dernière, qui harcelait ses camarades mais qui était atteint d'une pathologie. Elle parle aussi d'élèves qui se sentent mal dans leur peau, qui n'arrivent pas, par exemple, à créer des liens forts avec leurs camarades et qui vont alors interpréter de manière négative tous les propos ou toutes les réactions des autres élèves, qui se sentent continuellement agressés et qui s'estiment être victimes de harcèlement scolaire. Or, cette enseignante se demande si réellement l'on peut parler de harcèlement scolaire puisque ces élèves n'ont, selon elle, pas toujours des comportements adaptés non plus envers leurs camarades.

L'enseignante E2, qui est enseignante et directrice à la fois, témoigne elle aussi de quelques enfants qui vivent aussi du rejet de la part des autres élèves au sein de son école car ce sont, selon elle, des enfants qui ne sont pas à l'aise socialement et qui par conséquent sont rejetés par les autres élèves. L'enseignante affirme que ces situations n'ont jamais entraîné de lourdes conséquences mais qu'elle a du intervenir une ou deux fois pour cesser ces situations qui, selon elle, auraient pu aller plus loin et engendrer de la phobie scolaire chez les élèves victimes par exemple. Cette enseignante ne relève pas de violences physiques dans son école mais des insultes et elle a pris connaissance en prenant ses fonctions l'année dernière qu'il y avait eu des cas de cyberharcèlement.

L'enseignante E4, qui est professeur des écoles stagiaire, a eu le cas d'un élève qui s'est plaint d'être harcelé par un autre élève et elle a alors du intervenir en définissant notamment ce qu'est le harcèlement scolaire, les conséquences de celui-ci... mais aussi le cas d'élèves de sa classe qui se disent être harcelés par un même élève qui les embête tous les jours et qui réussit à faire pleurer un élève par jour, mais elle ne sait pas, comme on le disait précédemment, si cela relève réellement de harcèlement scolaire ou non.

Enfin, l'enseignant E3 interrogé, exerçant en école en REP, dit vivre des expériences de harcèlement scolaire tous les jours et dit en effet avoir beaucoup d'enfants qui harcèlent d'autres enfants ou des plus grands qui rackettent les plus petits pour se procurer leurs goûters. De plus, il remarque de nombreux échanges d'insultes entre élèves. En revanche, il affirme ne pas avoir de violences physiques avec orientation sexuelle au sein de son école.

Nous allons maintenant présenter les expériences de harcèlement scolaire qu'on pu subir certains élèves.

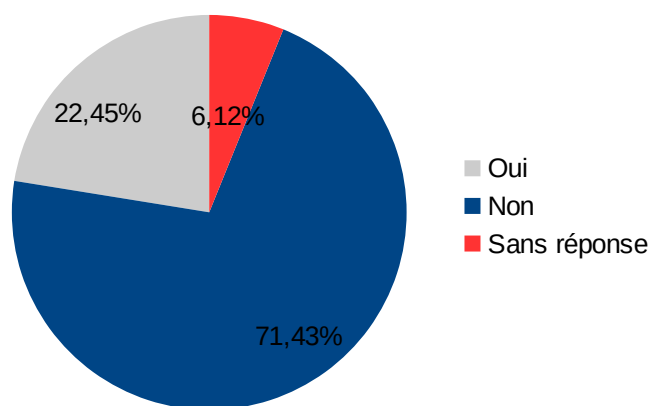


Figure 4 – Expériences des élèves face au harcèlement scolaire

A la question du questionnaire « *As-tu déjà été victime de harcèlement scolaire ?* » les élèves ont répondu à environ 71 % « *non* » (figure 4). En revanche, environ 22 % des élèves interrogés ont répondu avoir vécu des expériences de harcèlement au cours de leur scolarité (figure 4). Nous ne remarquons pas une augmentation de « *oui* » chez les élèves de l'école classée REP et dont le directeur nous disait qu'il y a quotidiennement des phénomènes de violence puisque 5 élèves de cette école ont répondu « *oui* », c'est-à-dire avoir été victime de harcèlement et 12 élèves des autres écoles non classés REP ont répondu « *oui* ». Les enfants interrogés ne sont donc peut-être pas concernés par ces phénomènes de violence ou certains, même si le questionnaire est anonyme et cela est valable pour l'ensemble des élèves interrogés, ne souhaitent peut-être pas parler de leur expérience et préfère répondre « *non* » à la question. Sur la figure 4, nous pouvons également voir que plus de 6 % des élèves ne se sont pas prononcés sur cette question. Nous ne savons donc pas s'ils ont subi ou non des expériences de harcèlement scolaire. Nous allons donc maintenant présenter plus précisément ces expériences.

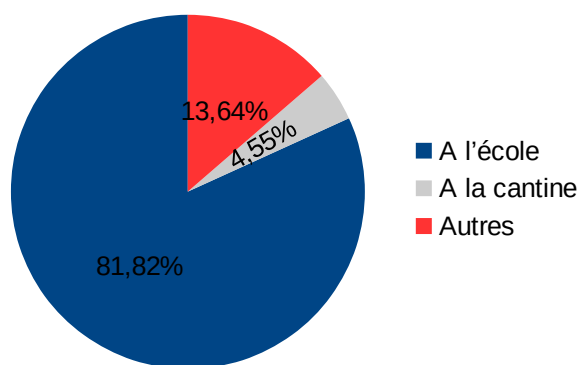


Figure 5 – Lieux où les expériences de harcèlement scolaire sont vécues

Nous pouvons observer que le harcèlement scolaire se déroule au sein même de l'école donc il s'agit principalement de harcèlement moral et/ou physique ou de harcèlement d'appropriation. En effet, plus de 80 % des élèves ont répondu « école » à la question « où cela s'est-il produit ? ». Un élève affirme avoir subi une expérience de harcèlement scolaire à la cantine. En revanche, deux élèves ont répondu qu'ils avaient subi du harcèlement « à la maison » et un élève « en dehors de l'école » or il ne s'agit plus de harcèlement scolaire puisque ces expériences se passent à l'extérieur de l'école. En effet, elles ne se passent pas dans les lieux scolaires (cantine, bus scolaire...) ou périscolaires (garderie...) et il ne s'agit pas de cyberharcèlement. Les élèves n'ont donc peut-être pas perçu cette caractéristique du harcèlement scolaire.

De plus, 15 élèves sur les 22 élèves qui disent avoir été harcelé disent qu'ils ont été victime de harcèlement moral et 8 élèves sur les 22 élèves affirment qu'il s'agissait de harcèlement physique. Par conséquent, un élève déclare avoir été victime et de harcèlement moral et de harcèlement physique. Aucun des élèves interrogés n'a apparemment été victime de cyberharcèlement.

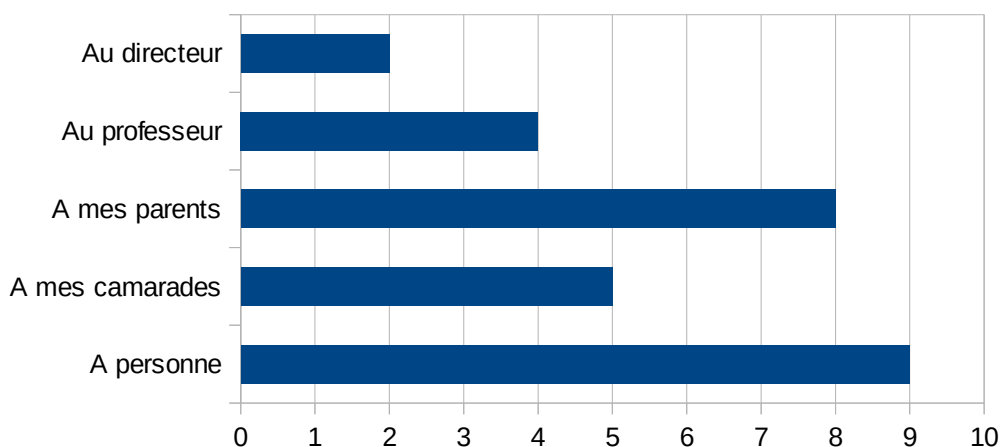


Figure 6 – Sollicitations des élèves pour les aider à résoudre leur situation de harcèlement

Si nous nous référons au graphique 6 ci-dessus, nous pouvons voir que les élèves ont tendance à garder leur souffrance pour eux et à ne pas en parler (9 élèves sur 22). En revanche, 8 élèves sur 22 en ont parlé à leurs parents comme nous verrons que les enseignantes E1 et E4 l’avançaient lors de leur entretien. 5 d’entre eux en ont parlé à leurs camarades et seulement 6 d’entre eux se sont confiés à un adulte de l’école (2 au directeur et 4 à leur professeur).

Après s’être confiés à un adulte ou en laissant le temps apaiser les situations, sur les 22 élèves ayant souffert de harcèlement, 15 élèves n’en souffrent plus aujourd’hui. En revanche, encore deux enfants souffrent encore actuellement de harcèlement. Aussi, il est important de comprendre comme le disait l’enseignante E1, qu’il y a dans certaines classes « *des élèves qui se sentent mal dans leur peau* » et qui n’arrivent pas « *à créer des liens forts avec leurs camarades* » et qui vont alors se sentir continuellement agressés et qui disent être victime de harcèlement scolaire ce qui n’est pas forcément le cas.

Enfin, nous ne savons pas si les 5 élèves restants souffrent encore actuellement de harcèlement scolaire puisque cette question a été retiré du questionnaire pour les élèves de l’école urbaine classée REP, sur demande du directeur, pour des raisons professionnelles.

Nous allons maintenant nous intéresser aux éventuelles sollicitations des élèves qu’on pu recevoir les quatre enseignants interrogés.

Tableau 7 – Sollicitations de la part d’élèves victimes selon les enseignants

<i>Enseignants</i>	Sollicitations de la part d’élèves victimes
<i>E1</i>	Via les parents
<i>E2</i>	Souvent Via le conseils d’élèves
<i>E3</i>	Régulièrement
<i>E4</i>	Occasionnellement Via les parents

En général, on remarque selon les enseignants que les élèves viennent leur demander de l’aide afin qu’ils mettent fin à une situation de harcèlement et ce même régulièrement pour l’enseignant exerçant en REP (E3). Il précise également que certains des élèves de son école ont peur de représailles en dehors de l’école s’ils viennent parler des violences qu’ils vivent ou qu’ils

voient à un adulte. Ceci peut être une des raisons pour laquelle les élèves sont découragés à témoigner. L'enseignante E2 dit pouvoir parler de ces situations lors d'un conseil d'élèves organisé tous les quinze jours. En revanche, les enseignantes E1 et E4 disent avoir pris connaissance de certaines situations à travers les parents des élèves lors de rendez-vous : « à moi directement non mais c'est donc l'élève qui... en avait parlé à sa maman qui elle était venue me voir » (E1) ; « c'est surtout un élève qui m'en avait parlé » (E4) ; « il me l'a raconté pendant un rendez-vous euh j'étais en rendez-vous avec sa maman » (E4). Les élèves auraient donc tendance à davantage se confier, dans un premier temps, à leurs parents, qui eux vont ensuite en avvertir l'enseignant comme le disait l'enseignante E2 lors de l'entretien, « je crois qu'ils en parlent plus facilement à la famille parce qu'ils vont pleurer chez eux alors qu'ils vont pas pleurer à l'école par exemple donc euh les parents sont alertés avant nous je crois » (E2).

Nous nous sommes ensuite intéressés aux expériences des élèves en tant que témoins de situations de harcèlement scolaire.

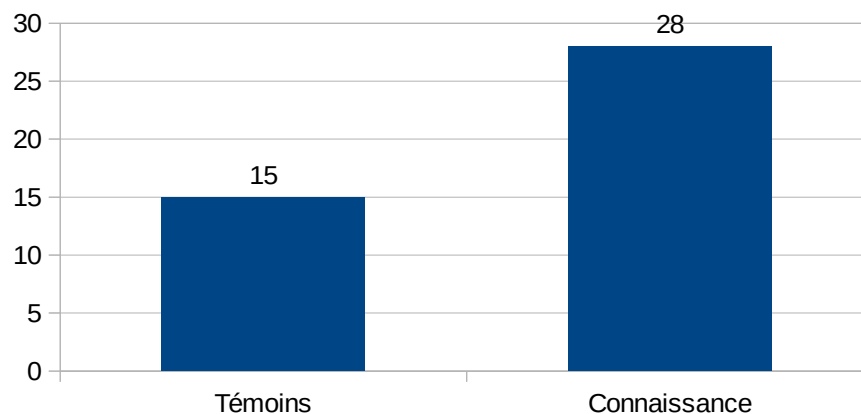


Figure 7– Les expériences en tant que témoins de harcèlement scolaire et leur connaissance de situations de harcèlement scolaire.

En ce qui concerne les expériences des élèves en tant que témoins, nous pouvons remarquer grâce au graphique 7, que 15 élèves sur les 98 élèves interrogés disent avoir déjà été témoins de situations de harcèlement scolaire. 5 élèves sur les 98 élèves interrogés n'ont pas répondu à cette question peut-être par une mauvaise compréhension du terme « *témoins* » malgré son explication.

Sans avoir été témoin directement de scènes de harcèlement scolaire, 28 élèves sur les 98 élèves interrogés affirment avoir eu connaissance de situation de harcèlement scolaire au sein de leur école. 3 élèves sur les 98 interrogés n'ont pas donné de réponse à cette question peut-être parce

qu'ils ne savaient plus ou parce qu'ils ne souhaitaient pas y répondre.

Dans les différentes écoles nous pouvons observer la mise en place de différents outils afin de limiter les situations de harcèlement.

Tableau 8 – Récapitulatif des outils utilisés pour tenter de mettre fin au harcèlement scolaire

Récapitulatif des outils utilisés pour tenter de mettre fin au harcèlement scolaire	Enseignants
<i>Discussion</i>	E1, E2, E3, E4
<i>Sanctions</i>	E2, E3
<i>Conseils d'élèves au sein de la classe</i>	E2, E4
<i>Conseils d'élèves au sein de l'école</i>	E2
<i>Association</i>	E3
<i>Médiateurs</i>	E3
<i>Humeuromètres</i>	E3
<i>Projet d'école</i>	E1
<i>Débats philosophiques</i>	E2
<i>Messages clairs</i>	E2

De manière générale, d'après le tableau 8, la discussion avec les élèves concernés apparaît primordiale et est la première réponse apportée par tous les enseignants pour tenter de mettre fin à une situation de harcèlement scolaire. L'enseignante E4 se dit disponible à n'importe quel moment de la journée et se dit prête à faire une pause en classe pour en parler si besoin avec ses élèves.

Ensuite, les deux directeurs d'écoles (E2, E3) évoquent une certaine fermeté qui se traduit par une sanction pour les élèves harceleurs du fait de leur statut de directeur comme le dit l'enseignant E2 « *donc nous on peut sanctionner le harceleur on peut euh lui réexpliquer pourquoi ce qu'il fait c'est pas correct* » mais nous développerons ce point ultérieurement.

On remarque dans l'école de l'enseignant E1 qu'il avait été mis en place une année un projet d'école axé sur le harcèlement et qu'il y a un véritable travail d'équipe lorsqu'il se passe une situation de harcèlement.

Deux des enseignants (E2, E4) ont mis en place des conseils d'élèves dans leur classe. L'enseignante E2 pense que ces derniers permettent aux élèves de s'exprimer et de résoudre certains conflits et ces conseils sont d'autant plus longs lorsqu'il s'agit de harcèlement et de poursuivre ces discussions en faisant des débats philosophiques. L'enseignante E4 a également mis en place le conseil d'élèves dans la classe qui selon elle permet réellement aux élèves de parler librement et de se livrer.

De plus, chez l'enseignante E2, de manière plus générale, l'école dont elle a la direction utilise les messages clairs l'enseignant étant à côté pour moduler la discussion. Les messages clairs sont des échanges verbaux entre deux élèves visant à la résolution de petits conflits entre pairs. Enfin cette école a mis en place les conseils d'élèves c'est-à-dire la présence de deux délégués dans chaque classe à partir du CP qui lors de leur rencontre, et en ayant demandé auparavant à leur classe les réclamations, décident des règles de cours, des plannings de jeux... à mettre en place dans l'école. L'enseignante dit remarquer une diminution des incidents grâce à toutes ces actions mises en place.

Enfin l'école de l'enseignant E3, accueillait jusqu'à l'année dernière une association qui intervenait pour parler du harcèlement et de ses conséquences. L'enseignant E3 insiste sur l'importance des interventions de professionnels extérieurs qui apportent un regard neutre qui est selon lui plus marquant pour les élèves que les interventions que peut faire leur enseignant. Ensuite, ils ont mis en place dans cette école des médiateurs. Ce sont des enfants qui ont pour mission de régler les problèmes de violence sur les cours de récréations et notamment lors de violences qui peuvent relever de harcèlement. Pour les accompagner, un cahier des charges est disponible leur montrant la procédure à suivre afin de résoudre un conflit et il y a toujours un adulte qui est présent pour les aider et les accompagner. Enfin, des « humeuromètres » sont présents dans les classes de cette école. Ces derniers donnent la possibilité à chaque élève d'exprimer son humeur à différents moments de la journée et d'en faire part à ses camarades.

On observe à deux reprises que ces outils ont été bénéfiques et ont permis la diminution de harcèlement scolaire dans certaines écoles. En effet, les deux directeurs interrogés nous font part de ce constat. Dans son école, l'enseignant E2 remarque une diminution de l'utilisation des messages clairs *« tout ça mis en place font que cette année y'a beaucoup moins de problèmes donc finalement beaucoup moins de messages clairs ont lieu parce que y'a moins de problèmes »* (E2). De son côté, l'enseignant E3 affirme avoir constaté une différence entre le moment où l'association intervenait

au sein de son école et maintenant qu'elle n'intervient plus en réaffirmant les bienfaits d'un regard extérieur à l'école et neutre « *un regard extérieur et neutre est toujours euh beaucoup plus marquant pour les élèves que le fait que ça soit des enseignants de l'école c'est un plus et ce plus là nous on l'a vu on a vu l'évolution entre le moment où il n'y avait pas puis le moment où il y a eu ces interventions et puis maintenant qu'il n'y en a plus on voit la différence* ».

En revanche, l'enseignante E4 qui disait ne pas être assez formée, n'observe pas une diminution des situations pouvant ressembler à du harcèlement et remet en cause son discours qui n'aurait pas permis, selon elle, à l'élève en question de cesser ses agissements et elle apparaît quelque peu démuni « *moi voilà je vois encore A qui continue d'embêter les autres et un peu trop les autres et ben pour moi j'ai pas bien réussi mon discours n'est pas assez bien passé je trouve mais euh que faire bonne question je sais pas* » (E4).

Il a été aussi demandé aux enseignants lors de leur entretien s'ils avaient déjà eu recours à des outils mis à disposition par le ministère de l'Éducation Nationale tel le site internet « non au harcèlement », le numéro vert, les guides pédagogiques, la participation à l'édition du prix « non au harcèlement » pour régler une situation de harcèlement dans leur classe.

Il s'avère que les outils mis à disposition des enseignants par le ministère de l'Éducation Nationale peuvent être une des aides pour les enseignants se retrouvant face à des situations de harcèlement scolaire. En effet, les enseignants utilisent certaines ressources pédagogiques mises à leur disposition auprès de leurs élèves. C'est le cas pour l'enseignante E1 « *on avait fourni toutes les informations aux élèves, on avait montré des dessins animés des petites vidéos des animations les numéros on les avait donnés* ». L'enseignante E2 affirme elle aussi avoir consulté le site afin de se documenter sur le sujet et pour fabriquer ses propres outils mais ne les utilise pas directement auprès de ses élèves. Même si cette enseignante dit ne pas vraiment utiliser ces ressources pédagogiques, elle pense que si un jour elle se retrouvait confrontée à une réelle situation de harcèlement scolaire elle pourrait se rendre sur les sites et appeler le numéro vert afin de demander de l'aide. L'enseignante E4, qui est récemment en poste et qui est présente seulement la moitié de la semaine dans sa classe, n'a pas en charge l'éducation morale et civique mais pense que si elle aurait une séquence à mener sur le harcèlement scolaire, elle partirait d'une des vidéos de sensibilisation proposée sur le site « Non au harcèlement » du ministère de l'Éducation Nationale par exemple dont elle a un avis positif.

L'enseignante E2, qui est aussi directrice d'école, mentionne un autre avantage à ces ressources issues du ministère de l'Éducation Nationale. Celui-ci est qu'elles permettraient de guider les parents d'élèves, de les informer sur le phénomène du harcèlement scolaire que fait subir ou subir leur enfant : *« ça me permettrait par exemple de dire aux parents bah voilà vous pouvez appeler tel numéro vert vous pouvez euh voilà ça me donnerait des outils pour informer les parents »*.

En ce qui concerne l'enseignant E3, il serait à même d'utiliser des outils mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale si celui-ci mettait en place des actions de communication comme celles menées par l'association qui est intervenue pendant plusieurs années au sein de son école.

En revanche, les enseignantes E1 et E2 restent mitigées quant à l'utilisation des supports pédagogiques sur le harcèlement scolaire à l'école primaire. En effet, les enseignantes E1 et E2 affirment douter de l'efficacité du numéro vert par exemple puisque les élèves de leur école n'ont pas encore tous de téléphones portables et ne pensent pas que les élèves de l'école primaire en général prennent l'initiative de téléphoner pour demander de l'aide et pensent que ceci est davantage valable pour les collégiens : *« je doute de l'efficacité du numéro de téléphone pour les élèves de cet âge là après au collège voilà c'est différent ça ça peut être utile »* (E1) ; *« je pense pas que en primaire en tout cas peut-être au collège ou euh au lycée mais en primaire nan je pense pas que les enfants feraient ça »* (E2).

Enfin, on s'aperçoit également que les enseignants complètent les ressources pédagogiques du ministère de l'Éducation Nationale à l'aide d'autres ressources. C'est le cas de l'enseignant E2 qui utilise le site *« Les ptits citoyens »* ou encore *« le petit quotidien »* et qui dit sélectionner les informations et les ressources qu'elle souhaite utiliser et faire un *« mixte »* pour créer ses séances. Elle pense aussi que pour les enseignants débutants le site Non au harcèlement est très utile.

6.3 Le rôle des enseignants

Afin d'aborder le harcèlement scolaire, sujet de moins en moins tabou aujourd'hui, mais qui continue toujours à effrayer, les professeurs des écoles réagissent différemment face à celui-ci dans leur pratique. Il nous semble pertinent de s'intéresser à ces différentes pratiques. En voici un aperçu :

Tableau 9 – Événements sur le harcèlement scolaire dans les écoles

Enseignants	Événements
E1	En parle tous les ans de manière plus ou moins approfondie. Action significative dans l'école certaines années. Profite des situations qui se passent pour en parler. Fait quelque chose de plus conséquent si du harcèlement se met en place.
E2	En reparle tous les ans. « quand ça relève du harcèlement on s'y arrête plus longtemps ».
E3	En parle juste quand une situation se produit. En parle le moins possible.
E4	En parle forcément s'il y a un incident. Important d'en parler « pour les préparer au collège ».

Selon les enseignants, des pratiques différentes face au harcèlement scolaire se mettent en place (tableau 9). Ces pratiques relèvent de choix pédagogiques que chacun est libre d'établir. Certains enseignants, comme les enseignantes E1 et E2 en parlent tous les ans avec leurs élèves. Des actions se sont même mises en place au sein de l'école de l'enseignante E1 pour sensibiliser au harcèlement scolaire et ont été inscrites dans le projet d'école. De plus, tous les enseignants interrogés en parlent obligatoirement et de façon systématique avec leurs élèves lorsqu'une situation relevant du harcèlement scolaire se produit et ce sans stigmatiser comme le précise notamment l'enseignant E3 « *on y revient en classe et ça fait l'objet d'une discussion d'une manière générale sans stigmatiser* ». L'enseignante E2, qui a mis en place un conseil d'élèves au sein de sa classe le dit, comme on peut le voir dans le tableau 9, que lorsqu'un élève évoque une situation ressemblant ou étant du harcèlement scolaire le conseil dure plus longtemps afin de mettre ou de tenter de mettre un terme à la situation. En revanche, l'enseignant E3, en parle le moins possible dans son école car selon lui la discussion sur ce sujet avec les élèves induirait ces comportements violents « *c'est pas la peine non plus de stigmatiser quoi plus on en parle plus ça va induire... des comportements donc au contraire le but étant d'éviter ces comportements bah faut pour les amoindrir en parler le moins possible* ». En revanche, pour l'enseignante E4, il est important d'en parler au cycle 3 pour les préparer au collège et elle affirme même qu'elle ferait nécessairement une séquence sur ce thème si elle avait des élèves de cycle 3.

Afin de nous intéresser davantage au rôle de l'enseignant face à des situations de harcèlement, nous nous sommes questionnés lors des entretiens pour savoir si le professeur est le

mieux placé dans l'école pour gérer de telles situations ou si le directeur d'école est plus à même de répondre à de telles situations. Ensuite nous avons voulu montrer l'importance du travail d'équipe et enfin nous avons cherché à savoir si les enseignants pensaient que leurs élèves pouvaient venir leur demander de l'aide facilement. Ces derniers résultats seront analysés en parallèle avec ceux des élèves.

Tableau 10 – Les interventions des enseignants face aux élèves victimes

Enseignants	Intervention	Acteurs	Équipe	Demande d'aide
E1	Oui	PE rôle de médiateur	« une bonne communication dans l'équipe »	Oui pense et espère.
E2	Oui	PE	« On discute en équipe »	Pour du harcèlement non
E3	Oui	PE mais pas tout seul	« une école c'est une équipe »	Oui
E4	Oui	PE	« je suis entourée »	Ça dépend des élèves.

Tous les enseignants se sentent capables d'intervenir pour aider une victime et tenter de mettre fin à sa situation et à la question « *Selon vous, le professeur est-il le mieux placé dans l'école pour gérer de telles situations?* » les quatre enseignants interrogés sont d'accord pour dire que le professeur des écoles reste la meilleure personne pour gérer les situations de harcèlement (tableau 10).

L'enseignant E1 évoque qu'intervenir fait premièrement partie de son rôle d'enseignante. Ce qu'affirme également les enseignants E3 et E4. L'enseignante E4 fait même référence aux programmes en vigueur « *il a ce rôle là fin c'est dans les programmes d'EMC donc euh ça veut dire que c'est le rôle de l'enseignant d'en parler* ». De plus, « *contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires...* » relèvent des missions des professionnels de l'éducation inscrites dans le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation selon l'arrêté du 1er juillet 2013. Mais cela fait partie aussi, selon l'enseignante E1, au-delà de son rôle d'enseignante de son rôle de citoyenne, « *je pense que ça fait partie de mon rôle même au-delà de mon statut d'enseignante fin c'est mon statut de citoyenne tout simplement* ». Le professeur des écoles serait, selon elle, bien

placé pour pouvoir jouer le rôle de médiateur » afin de rétablir la communication entre élèves car en étant au contact des élèves, le professeur connaît ses élèves, ce que rapporte également l'enseignant E2. En revanche, elle insiste aussi sur les limites de ce rôle en disant que les élèves victimes ou témoins doivent aussi l'alerter car selon elle, le professeur ne peut pas tout voir. Elle rappelle alors que le harcèlement est un phénomène sournois et que l'élève harcèlera derrière le dos des adultes et donc là aussi, le rôle du professeur est de faire comprendre aux élèves qu'il est impératif d'alerter si l'on a connaissance de situations de violences.

Comme l'enseignante E1, l'enseignante E2 pense que le professeur est bien placé car « *le professeur c'est vraiment le premier rempart d'abord c'est à lui que ça va arriver aux oreilles en premier et puis euh comme c'est lui qui connaît le mieux ses élèves* ». Elle se dit capable d'intervenir sur le coup mais pense que son intervention à elle seule ne suffit pas et qu'il faut faire intervenir les parents des acteurs de la situation et les aides extérieures comme les psychologues scolaires « *oui pour intervenir sur le coup euh oui après je pense que notre intervention en tant qu'enseignant elle suffit pas et que si un enfant est victime de harcèlement euh il faut évidemment faire intervenir les parents et puis pour certains enfants euh faut les orienter vers des suivi psy* ». Sur cette idée, l'enseignant E3 la rejoint. Pour lui aussi, une intervention, un regard extérieur et neutre est nécessaire pour les élèves et pour gérer des situations de harcèlement « *est-ce que une intervention extérieure comme ça se passait justement... est utile oui oui un regard extérieur et neutre est toujours.. beaucoup plus marquant pour les élèves que le fait que ça soit des enseignants de l'école c'est un plus* » ; « *ce regard de professionnels... moi je trouve que c'est top pour pour les élèves et pour gérer ça* » et donc comme l'enseignant E2, pour lui l'intervention du professeur ne suffit pas « *le professeur est peut-être suffisant mais à mon avis pas tout seul* ».

Enfin, l'enseignant E4 intervient et est donc capable mais a des doutes sur la qualité de ses interventions « *oui je l'ai fait mais est-ce que j'ai réussi à pour moi j'aurais réussi à intervenir... que si tous les élèves dans la classe l'ont compris ce que c'était que le harcèlement et ont compris les conséquences que ça pouvait avoir pour moi voilà je vois encore A qui continue d'embêter les autres et un peu trop les autres et ben pour moi j'ai pas bien réussi mon discours n'est pas assez bien passé je trouve mais euh que faire bonne question je sais pas* ». Malgré ses doutes, elle pense aussi que le professeur des écoles est le mieux placé pour en parler car « *les élèves ont normalement confiance en lui* » et pense même que le professeur sera la première personne à qui se confiera l'enfant « *je pense que la victime vient vers lui le plus facilement encore plus facilement que vers ses parents ou n'importe quel autre adulte donc oui pour moi c'est le mieux placé pour en parler* ».

Nous verrons par la suite, que cette idée a été contredite par nos résultats recueillis lors de l'enquête de terrain.

Chez tous les enseignants interrogés, on remarque qu'un enseignant en revanche ne peut pas gérer seul l'ensemble de la situation. C'est pourquoi, l'on remarque chez chacun le soutien de leurs collègues à travers les expressions suivantes « *il y a une bonne communication dans l'équipe* » (E1) ; « *alors on en discute en équipe, y'a du soutien* » (E2) ; « *une école c'est une équipe* » (E3) ; « *je suis entourée* » (E4).

En ce qui concerne les avis sur la place du directeur d'école quant à gérer une situation de harcèlement, les enseignants E3 et E4 parlent de relation particulière entre les élèves et le directeur « *la relation est biaisée* » (E3), « *il ne doit pas y avoir la même relation avec le directeur* » (E4) ce qui ferait que le professeur garderait le rôle premier de gérer les situations de harcèlement et que le rôle du directeur serait davantage comme disait l'enseignant E3 un « *rôle de grand méchant loup* » car les élèves voient le directeur comme « *l'autorité suprême* » (E3) qui donne les sanctions pour les actes de violences commis. Cette fonction de direction permettrait, selon l'enseignant E1, d'avoir un autre impact sur les élèves « *puisque ça devient encore peut-être plus officiel comme discours puisque c'est le directeur de l'école* ». En revanche, pour ce qui est de se confier au directeur d'école sur leur situation, les élèves auraient peut-être davantage de mal puisqu'ils sont peut-être moins proche du directeur d'école que de leur enseignant ce qu'évoque l'enseignant E1 « *tu vois les grands de l'école ne l'ont jamais eu, ne la connaissent pas beaucoup donc est-ce que c'est vers elle qu'ils iraient tout de suite se tourner* ».

Dans les situations de harcèlement, le directeur d'école aurait davantage un rôle à jouer auprès des parents d'élèves pour alerter les parents de la victime et du harceleur selon l'enseignant E2, elle même directrice et de les « *recevoir de façon plus institutionnalisée* ». Elle ajoute que les parents des élèves harceleurs ne se sentent généralement pas très concernés par la situation « *comme c'est pas leur enfant qui est en souffrance euh bah les parents du harceleur disent oui bah ce sont des histoires de gamins* » et donc le directeur est là aussi « *pour mettre le doigt sur la gravité de la situation auprès des adultes* ». Le directeur d'école, viendrait aussi en soutien des enseignants qui prévenant les parents, si ils n'observent aucun changement devraient faire intervenir le directeur qui bien qu'il ne soit pas le supérieur hiérarchique de l'enseignant, est vu différemment par les parents « *des fois y'a besoin de monter un échelon au dessus pour que les parents prennent conscience qu'il y a vraiment un problème* ». L'enseignant E1, pense également que si les élèves en parlent dans un premier temps à leurs parents, ces derniers seraient peut-être plus à même de venir

voir la directrice de l'école plutôt que l'enseignant « *après si ils en parlent à leurs parents peut être que eux vont davantage aller vers la directrice puisque c'est un problème d'école et pas seulement de classe... »*.

Les enseignants pensent et espèrent que les élèves, s'ils se retrouvaient victimes de harcèlement viendraient vers eux se confier et demander de l'aide comme le dit l'enseignante E1 « *bah je pense qu'ils ont confiance j'espère en tout cas* ». L'enseignant E3 parle lui aussi de la confiance que doit avoir l'élève mais cette fois envers l'adulte en général et c'est pourquoi il dit que son rôle est aussi de « *redonner confiance aussi ... aux enfants vis à vis de l'adulte en général* » pour que l'élève puisse alors demander de l'aide. L'enseignante E4 évoque une capacité naturelle à parler et à dire les choses qu'on aurait ou pas en soi et évoque le fait que ses élèves viennent lui parler et lui demander de l'aide même pour de simples « *soucis de copinage* ». C'est pourquoi, elle pense qu'ils viendraient lui en parler si ils se retrouvaient dans une telle situation. A l'inverse, les élèves de l'enseignante E2 viennent aussi facilement lui parler de leurs petits problèmes qui se passent à l'école, mais elle croit que s'il s'agissait de situation de harcèlement les élèves en parleraient davantage à leurs parents « *Les enfants ils viennent facilement nous parler quand c'est des petits problèmes si ça va vraiment jusqu'au harcèlement euh je crois qu'ils en parlent plus facilement à leurs parents* ». De plus, elle pense que les personnes au courant les premiers sont les parents de l'élève victime car le mal-être de l'enfant se remarquerait davantage dans l'environnement familial « *je crois qu'ils en parlent plus facilement à la famille parce qu'ils vont pleurer chez eux alors qu'ils vont pas pleurer à l'école par exemple donc euh les parents sont alertés avant nous je crois* ».

D'ailleurs, lors du questionnaire, les élèves ont du répondre à des questions cherchant à vérifier si les réponses des enseignants et les leurs s'accordaient. Nous allons maintenant présenter leurs réponses.

Dans un premier temps, nous avons demandé aux élèves les questions suivantes « *Sais-tu à qui te confier si tu es victime de harcèlement à l'école ?* » et « *Si tu étais victime, à qui en parlerais-tu ?* ». 84 % des élèves interrogés savent à qui en parler si ils sont un jour harcelés. Le graphique 8 qui suit, nous montre à qui ils en parleraient. Cependant, il s'agit ici d'une projection en tant que victime de harcèlement scolaire or la majorité des élèves ne s'est jamais retrouvée dans de telles situations, c'est pourquoi on ne peut pas être sûr que les élèves en parleraient et qu'ils le feraient vraiment à la personne qu'ils ont pu inscrire en répondant à la question.

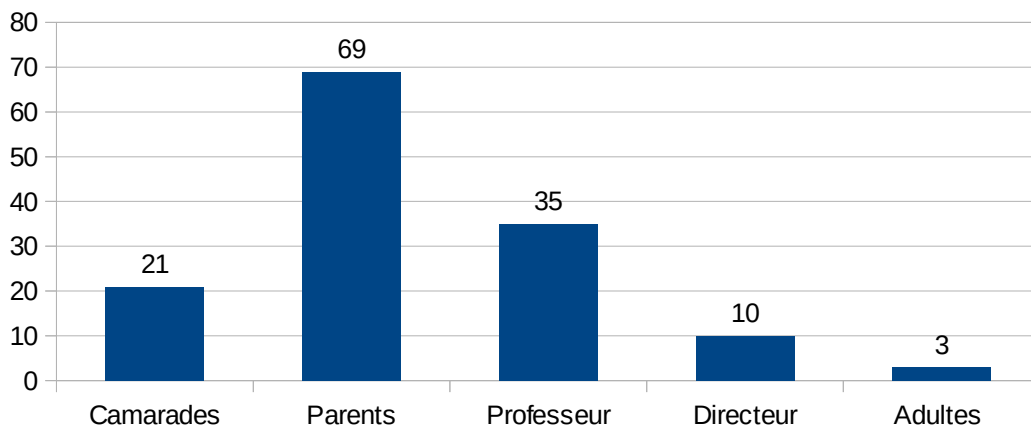


Figure 8 – Personnes à qui se confieraient les élèves s'ils étaient victime de harcèlement scolaire

Si l'on se réfère au graphique 8 ci-dessus, nous pouvons très clairement remarquer que les élèves, s'ils étaient victime de harcèlement, se confieraient à leurs parents. En effet, 69 élèves l'ont ainsi évoqué en remplissant leur questionnaire. Seulement 45 élèves sur les 98 interrogés en parleraient à un adulte de l'école dont 35 à leur professeur et 10 au directeur de l'école. Cependant, puisqu'une classe interrogée a pour professeur le directeur de l'école, il se peut que les élèves aient répondu indifféremment « *professeur* » ou « *directeur* ». Enfin, nous pouvons observer l'importance des pairs, cités par plus de 20 élèves.

Ainsi, pour pouvoir se projeter à en parler et se confier à un adulte cela nécessite que l'élève est confiance en l'adulte. Ici, nous nous intéresserons à la confiance qu'à ou non l'élève envers le professeur et le directeur de son école afin de savoir si ce serait des personnes vers lesquelles l'élève pourrait aller pour se confier afin de mettre un terme à une situation de harcèlement. Voici deux graphiques présentant les pourcentages d'élèves ayant confiance ou non envers ces deux adultes.

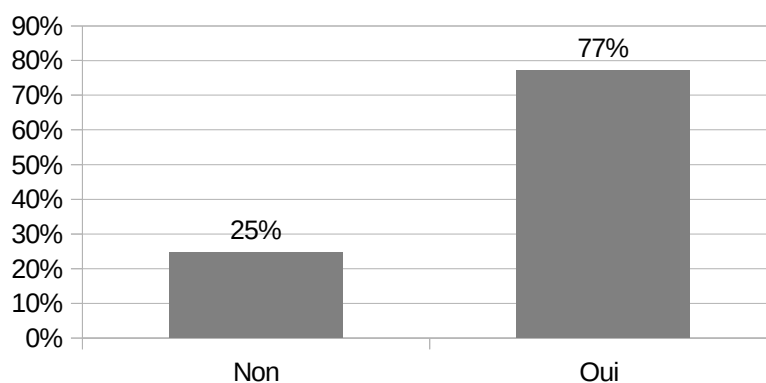


Figure 9 – Pourcentage des élèves ayant confiance envers leur professeur pour en parler

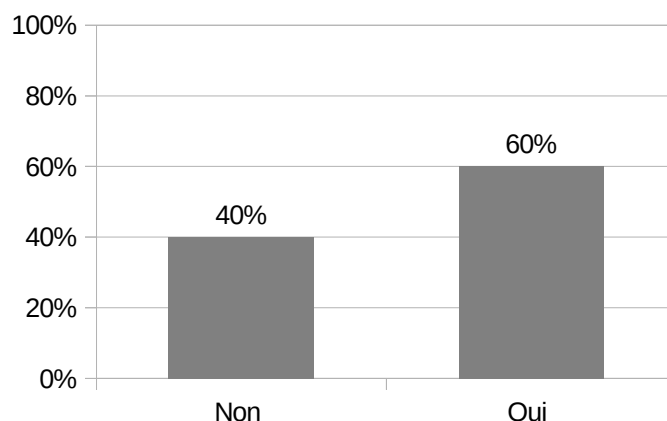


Figure 10 – Pourcentages des élèves ayant confiance envers le directeur d'école pour lui en parler.

Seulement 66 élèves des 98 interrogés ont répondu à ces deux questions car le directeur de l'école ne souhaitait pas faire participer ces élèves sur ces questions concernant la « confiance » qui peuvent apparaître délicates.

D'après les graphiques, les élèves ont en majorité confiance en leur professeur et au directeur de leur école. En effet, 77 % des élèves disent avoir confiance pour parler de leur situation s'ils seraient victime de harcèlement à leur professeur et 60 % au directeur d'école. Les élèves seraient moins à même de se confier au directeur peut-être parce qu'ils ne connaissent pas forcément très bien le directeur de leur école et connaissent davantage leur professeur.

En revanche, ces graphiques nous montrent que 25 % des élèves n'ont pas assez confiance en leur enseignant pour pouvoir parler de leur situation et demander de l'aide.

6.4 Formation des enseignants et des élèves face au harcèlement scolaire

Lors des entretiens, trois enseignants sur quatre ont mis en avant le manque de formation sur le sujet. Le tableau suivant rend compte de cet aspect.

Tableau 11 – La formation des enseignants sur le harcèlement scolaire

<i>Enseignants</i>	Formation	Formations obligatoires	Connaissance protocole
<i>E1</i>	Auto-formation	Oui	Fait appel à l'IEN, aux conseillers pédagogiques, prévient les parents et utilise les outils pédagogiques.
<i>E2</i>	Auto-formation Formations	Non, une conférence	Fait appel à l'IEN, aux psychologues scolaires et aux parents d'élèves.
<i>E3</i>	Ne ressent pas le besoin	Non	Fait appel aux parents d'élèves.
<i>E4</i>	Espe Auto-formation	Non, formations facultatives	Fait appel à l'IEN et remplit une fiche de signalement.

On peut remarquer à l'aide du tableau 11, que tous les enseignants n'ont pas été formé ou très peu (c'est le cas pour E2 et E4) pour détecter des situations de harcèlement et pour pouvoir y répondre de façon adaptée. En effet, l'enseignante E4 a eu l'occasion d'aborder le sujet du harcèlement scolaire lors de sa formation à l'ESPE chose qui n'était pas faite à l'époque où l'enseignante E2 par exemple y était « à l'IUFM on en parlait pas à l'époque » (E2) ce qui s'explique par le fait que le harcèlement est aujourd'hui comme elle le dit d'ailleurs « un sujet d'actualité » (E2).

En revanche, cette formation apparaît n'être pas suffisante puisque l'enseignante E4 a quand même eu le besoin de s'auto-former puisque lorsqu'elle a essayé de définir ce qu'était le harcèlement scolaire avec ses élèves pour régler une situation de harcèlement elle-même ne maîtrisait pas le sujet « moi-même je savais pas trop vraiment ce qu'on entendait derrière harcèlement euh même si on en a parlé à l'ESPE l'année dernière je trouve que c'est pas assez » ce qui occasionne chez elle des difficultés dans ses interventions « c'est difficile de pouvoir de savoir comment intervenir » (E4). Elle aimerait donc recevoir des formations pour notamment qu'on lui présente toutes les informations concernant le harcèlement comme les numéros, les sites internet et

avoir une définition claire du harcèlement scolaire. Ces formations ne peuvent pas, selon elle, être remplacées par de simples lectures personnelles « *l'avoir sur papier c'est bien gentil mais c'est pas pareil que d'en parler* » (E4). Quant à l'enseignante E2, elle affirme que le harcèlement scolaire est un sujet dont on parle davantage lors des formations « *on en parle de plus en plus dans les formations hein c'est un sujet qui revient de plus en plus même la bienveillance auprès des élèves etcetera disons que c'est un sujet d'actualité on peut pas dire que on a aucune information ce serait faux* ».

Néanmoins, tous les enseignants excepté l'enseignant E3, ont reconnu avoir eu le besoin d'en savoir davantage sur le sujet lorsqu'ils ont dû pour la première fois mettre des mots sur une situation et agir. C'est pourquoi, ils se sont auto-formés à l'aide principalement de leurs lectures et d'internet. L'enseignant E3 qui n'a pas reçu de formation sur le sujet, ne ressent pas le besoin de recevoir des formations particulières à ce sujet car il juge qu'en étant enseignants ces-derniers sont déjà formés à régler des situations de crises pouvant relever de harcèlement scolaire.

A l'inverse, l'enseignante E2 pense que les compétences des enseignants ne suffisent pas et ce notamment dans les situations de harcèlement scolaire qui relèvent davantage, selon elle, de compétences détenues par les psychologues. C'est pourquoi, elle se sent capable de pouvoir gérer la situation dans un premier temps, mais qu'en revanche elle ne pense pas avoir les compétences pour pouvoir résoudre la situation entièrement « *on est assez armé pour être le premier rempart mais pour mais des fois on est pas on est pas compétent pour résoudre entièrement* » (E2).

Parmi les quatre enseignants interrogés, trois d'entre eux trouveraient ça « *intéressant* » (E2, E4) et souhaiteraient recevoir des formations pédagogiques sur le sujet et notamment avec des « *professionnels en psychologie* » (E1). Les enseignantes E2 et E4 s'accordent sur l'idée de proposer des formations mais de ne pas les rendre obligatoires puisque ce serait sinon redondant : « *peut-être pas les rendre obligatoires parce que fin ou en tout cas pas tous les ans parce que je pense qu'après ça change pas* » (E4) ; « *une conférence sur ce sujet-là euhh c'est ça sert pour plusieurs années ce serait intéressant* » (E2). L'enseignante E1, pourrait concevoir qu'une « *animation pédagogique* » soit obligatoire de temps en temps « *rendre obligatoire euh oui une animation pédagogique de temps en temps sur le sujet je pense que ça peut avec des professionnels en psychologie* » (E1).

Ces animations pédagogiques permettraient de les informer du phénomène mais aussi selon

l'enseignante E1 d'éviter à « *avoir à s'auto-former* » et d'éviter de se sentir « *démunis* » face à certaines situations selon l'enseignante E4. En revanche, l'enseignant E3 ne pense pas qu'il faille rendre des formations obligatoires et n'en ressent pas le besoin « *moi personnellement non je ne ressens pas le besoin* » et reste persuadé qu'il y ait pas besoin de formations particulières sur le sujet « *je suis pas persuadé qu'il y ait besoin de formations particulières* » (E3) ; « *soyons déjà formé pour être enseignant* » (E3).

Aussi, certains enseignants admettent que même formés sur le sujet ils ne sont pas sûr qu'ils arriveraient à détecter des situations de harcèlement scolaire et à réussir à y mettre fin. En effet, l'enseignante E1 a conscience du caractère sournois que possède le harcèlement scolaire et admet la réticence que même formée elle pourrait quand même ne pas détecter un élève victime de harcèlement « *on a beau avoir conscience de ce que c'est... réussir à le déceler c'est pas toujours simple puisqu'ils sont assez malin pour faire ça dans notre dos donc je sais ce que c'est...j'ai conscience du mal que ça peut engendrer chez les enfants qui en sont victimes maintenant je pense pas être assez formée mais réussir à le déceler c'est pas évident... je garantie pas que je peux pas passer à côté d'un enfant harcelé* » (E1).

Quant au protocole de signalement de situation de harcèlement, les trois enseignantes interrogées feraient directement appel à leur Inspecteur de l'Éducation Nationale afin de l'informer de la situation. Dans tous les cas, les parents seraient contactés, reçus et informés de la situation. L'enseignante E1, pourrait se retourner vers les conseillers pédagogiques afin de recevoir de l'aide pour régler une situation difficile ainsi que vers les outils mis à disposition par le ministère de l'Éducation Nationale comme le numéro vert afin de recevoir des conseils. L'enseignante E2, se tournerait vers la psychologue scolaire pour une prise en charge de la victime dans les cas les plus graves. L'enseignante E4 évoque « une fiche à remplir » qu'elle se remémore avoir entendu parler lors de sa formation mais n'est pas sûre d'elle et réaffirme alors l'importance d'avoir davantage de cours dessus lors de la formation. Enfin, l'enseignant E3 fait intervenir les parents d'élèves seulement dans les cas les plus graves sinon les situations de harcèlement scolaire se règlent uniquement avec les interlocuteurs internes à l'école et il ne pense d'ailleurs pas qu'il y ait besoin d'aller plus loin que les parents d'élèves.

Nous pouvons donc constater que malgré peu de formations, les enseignants ont une bonne connaissance de la procédure à suivre dans le cas d'une situation de harcèlement à savoir observer les différents comportements, repérer les comportements violents, écouter les différents acteurs et

recueillir les différents témoignages. Par la suite, décider des mesures de protection de l'élève victime et des mesures de sanctions ou de réparation pour l'auteur des violences. Enfin, rencontrer les parents concernés.

Nous allons maintenant nous intéresser à la « formation » que reçoivent les élèves au cours de leur scolarité par leurs enseignants. Il s'agit des discussions que ces derniers peuvent mener en classe avec leurs élèves mais aussi des séquences qu'ils ont pu recevoir en enseignement moral et civique par exemple.

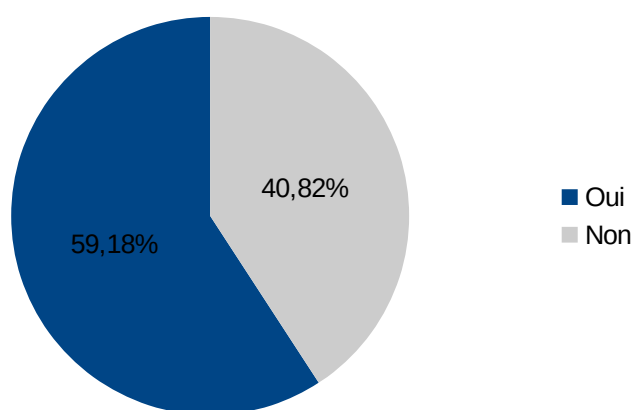


Figure 11 – La formation des élèves sur le harcèlement scolaire

De manière globale, on se rend compte que les élèves ont connaissance du harcèlement scolaire. Au vu des résultats, environ 59 % des élèves ont déjà discuté du harcèlement scolaire en classe au cours de leur scolarité.

En revanche, malgré une discussion, une sensibilisation ou une leçon d'enseignement moral et civique sur le harcèlement 11 % des élèves ne savent toujours pas à qui se confier si ils se retrouvent un jour victime de harcèlement scolaire. De plus, trois élèves n'ont pas répondu à cette question peut-être car ils ne savaient pas non plus.

Lorsque l'on demande aux élèves s'ils aimeraient que leur professeur leur parle davantage de harcèlement scolaire, 68 élèves sur les 98 interrogés répondent « oui ». On peut en déduire que les élèves souhaitent prendre connaissance du sujet soit parce que celui-ci est inconnu pour eux soit parce qu'ils souhaitent en savoir davantage.

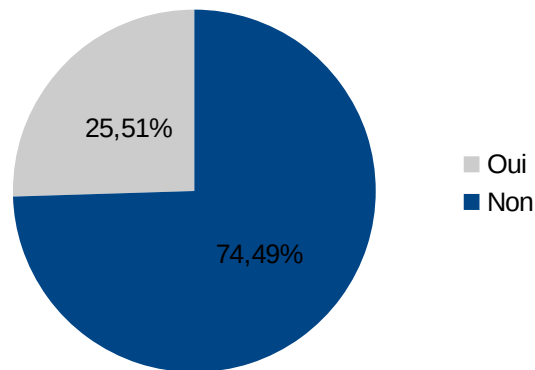


Figure 12 – Connaissance des élèves du numéro vert

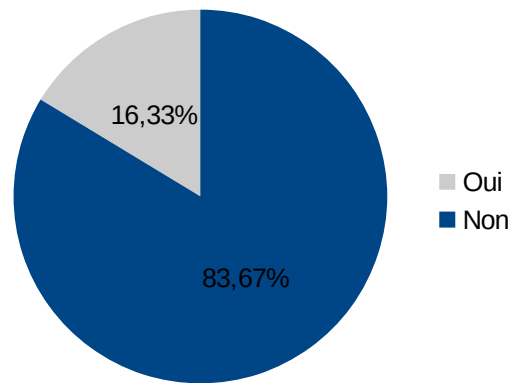


Figure 13 – Connaissance des élèves du site « Non au harcèlement »

Nous pouvons remarquer à l'aide des figures 12 et 13, que la majorité des élèves interrogés n'ont pas connaissance des deux outils d'aide mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale. Lorsque les enseignants abordent le harcèlement scolaire avec leurs élèves ils ne diffusent pas obligatoirement ces informations. Ces données rejoignent ce qu'avançaient certains enseignants à savoir que ces outils s'adressent davantage aux élèves du collège qu'aux élèves de primaire. En effet, ces élèves n'ont pas forcément accès à un téléphone et à internet et sont peut-être trop jeunes pour réaliser de telles démarches.

7. Discussion

7.1 Principaux résultats

L'analyse des réponses obtenues via les entretiens réalisés auprès des quatre enseignants et les questionnaires passés auprès des élèves permettent de mettre en avant plusieurs éléments provenant des différents thèmes de l'entretien et du questionnaire.

De manière générale, les enseignants ainsi que les élèves ont une bonne connaissance du harcèlement scolaire mais une part non négligeable d'élèves (12,24%) ne connaissent pas ce phénomène. Alors que les enseignantes exerçant dans des écoles rurales et urbaines ont que très peu d'expériences face au harcèlement, l'enseignant exerçant dans une école en REP affirme en vivre quotidiennement. De nombreux enfants subissent encore des violences relevant du harcèlement scolaire (22%) même si l'on remarque que de nombreuses actions sont mises en place par le ministère de l'Éducation Nationale et par les enseignants eux-même, pour prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire (discussions, messages clairs, conseils d'élèves...) comme le rappelle la loi de refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013.

Selon les enseignants, on constate que les élèves viennent les solliciter afin qu'ils les aident à régler leurs situations or on s'aperçoit que lorsqu'il s'agit de violences répétées les élèves s'adressent, dans un premier temps, à leurs parents ou le gardent pour eux. Les enseignants et les directeurs d'écoles apparaissent être les deux acteurs auxquels les élèves en parlent le moins chez les élèves ayant subi ou subissant encore du harcèlement scolaire. En revanche, le professeur des écoles resterait tout de même l'une des premières personnes vers laquelle les élèves se tourneraient s'ils subissaient du harcèlement scolaire. Au regard des entretiens, les enseignants pensent être les personnes les mieux placées pour régler une situation de harcèlement. En effet, le professeur des écoles se trouve au plus près de ses élèves et peut observer les différents comportements, repérer les comportements violents et agir en répondant efficacement à la situation même si nous ne devons pas oublier que le harcèlement scolaire est un phénomène sournois. Cette caractéristique a été mentionné à plusieurs reprises par les enseignants, les élèves réalisent les actes de violence sous les yeux de leurs pairs mais de manière à ce que leur enseignant n'en ait pas connaissance ce qui rend l'identification des violences difficiles pour les enseignants d'où l'importance de la parole des témoins mais aussi et surtout des moyens de préventions mis en place.

D'ailleurs, en ce qui concerne les témoins, Romano (2015) parlait de la peur des représailles qui poussent les témoins à garder pour eux les scènes de violence qu'ils voient ou celles dont ils ont connaissance. C'est ce qu'affirmait l'enseignant issue de l'école classée REP, qui voyait ses élèves garder le silence par peur de représailles à la sortie de l'école ou dans le quartier dans lequel la majorité des élèves vivent. C'est aussi le cas pour les victimes, qui face à ces humiliations quotidiennes, y répondent souvent par le silence afin de se protéger des représailles.

Même si le professeur apparaît être la première personne vers laquelle se confierait les élèves victimes, on s'aperçoit qu'ils présentent un réel manque de formations sur le sujet. En effet, on remarque que la majorité des enseignants ont du s'auto-former pour pouvoir répondre à certaines situations. C'est pourquoi, face au harcèlement scolaire, la majorité des enseignants souhaiterait des formations facultatives ou une conférence afin de ne plus se sentir démunis face à ces situations. De plus, comme on a pu le voir précédemment, le ministère de l'Éducation Nationale a remarqué que des phénomènes de violence se développent également lorsque ces situations sont mal identifiées par l'ensemble des enseignants d'où la volonté de les former pour qu'ils puissent répondre efficacement s'ils se retrouvent face à une telle situation et pour qu'ils puissent donner des sanctions éducatives adaptées. En effet, on remarque même que les enseignants n'ont pas ou très peu connaissance des outils déjà existants tel le réseau constitué de référents « harcèlement » qui aident et conseillent les écoles pour la résolution d'une situation de harcèlement mais également pour mettre en œuvre des plans de formation et des actions de prévention. En revanche, les enseignants ont davantage connaissance du site « Agir contre le harcèlement » du ministère de l'Éducation Nationale et du numéro vert.

Quant au directeur d'école, il serait davantage la personne marquant l'autorité et aurait davantage un rôle à jouer du côté du harceleur pour donner une sanction éducative cohérente et adaptée à l'âge et à la personnalité de l'enfant ce qui était également souligné par Olweus (1993). Selon lui, les règles doivent être instaurées en amont et un manquement à ces règles serait suivi d'une sanction, ce qui est fait dans les écoles. Les règles sont généralement mises en place avec les élèves dans les classes et les mesures de préventions du harcèlement scolaire sont inscrites dans le règlement intérieur de l'école qui est signé par l'élève et ses parents. Le directeur d'école serait aussi la personne qui permettrait aux parents d'élèves, qui peuvent ne pas forcément se sentir concernés si ce n'est pas leur enfant qui est en souffrance, de réagir et de montrer la gravité de la situation en ayant des échanges avec eux.

D'ailleurs, en ce qui concerne les parents d'élèves, tous les enseignants interviewés ont ou auraient contact avec les parents de leurs élèves si l'un d'entre eux étaient victimes de harcèlement scolaire pour échanger sur les difficultés de l'enfant. Cette idée, Olweus (1993) la partage car c'est selon lui et selon les enseignants de cette recherche, en coopérant qu'ils pourront aider au mieux l'élève. C'est pourquoi l'on parle de coéducation entre les enseignants et les parents.

Une bonne cohésion de l'équipe enseignante est aussi très importante pour prévenir du harcèlement, on a pu voir au niveau de la prévention, par exemple, la mise en place d'un projet d'école axé sur le harcèlement scolaire et lorsqu'une situation de harcèlement se produit, nous avons pu voir qu'être entouré par ses collègues constitue un réel soutien et une véritable aide pour répondre correctement à ces situations délicates.

En terme de prévention du harcèlement au niveau des élèves, de nombreux outils sont mis en place. On a pu observer l'utilisation de la participation des pairs comme le recommande Olweus (1993) à travers les conseils d'élèves notamment qui constituent de réels lieux d'échanges. Des discussions sur la situation sont menées avec les différentes personnes concernées pour éclairer la situation et y mettre un terme apparaît être primordial pour tous les enseignants. Celles-ci sont, pour le harceleur, suivi d'une sanction éducative adaptée et nécessaire afin de responsabiliser l'élève et de sanctionner non pas l'individu mais l'acte de violence effectué. D'autres moyens sont mis en place, certaines écoles mettent en place un fonctionnement avec des messages clairs, des humeuromètres ou encore des médiateurs par exemple qui sont des outils qui impliquent les élèves et qui permettent de les responsabiliser et de leur apprendre à régler leurs conflits par eux-mêmes. De plus, on s'aperçoit qu'il apparaît important pour certains enseignants, notamment pour les préparer au collège où il y a davantage d'élèves et de violence de réaliser des débats philosophiques, des séances pédagogiques, des discussions sur ce phénomène pour qu'ils aient connaissance de celui-ci, pour leur faire comprendre que la violence quelle qu'elle soit est inacceptable et pour qu'ils aient toutes les informations nécessaires pour pouvoir répondre correctement à la situation dans laquelle ils se trouvent et y échapper. A l'inverse, d'autres enseignants pensent qu'en parler à leurs élèves pourrait au contraire inciter les élèves à produire des comportements violents que nous cherchons finalement à faire cesser. Enfin, les écoles peuvent faire appel à des partenaires extérieurs à l'école comme l'a fait l'école du réseau d'aide prioritaire qui a fait intervenir une association pour sensibiliser les élèves de son école au harcèlement scolaire.

Tous ces moyens visant la prévention du harcèlement sont bénéfiques pour maintenir un bon climat scolaire. Un climat scolaire dégradé développe selon le ministère de l'Éducation Nationale, des phénomènes de harcèlement. De plus, plus les élèves sont victimes de harcèlement, plus leur perception du climat scolaire de leur école est négative. Il s'agit alors d'un cercle vicieux.

7.2 Apports et limites

Naturellement cette recherche comporte plusieurs limites. Tout d'abord, nous pouvons remarquer le manque de diversité des écoles dont les élèves ont été interrogés et dont les enseignants ont été interviewés. En effet, une école de centre-ville non classée REP et un de ses enseignants auraient peut-être pu être contactés afin de compléter la recherche.

De plus, nous pouvons remarquer que la majorité des enseignants interviewés ont que très peu d'expérience face au harcèlement scolaire et n'y sont pas vraiment confrontés ce qui pourrait faire penser que le harcèlement scolaire n'est que très peu présent dans les écoles or l'on sait que 10 à 15 % des enfants et adolescents en âge de scolarité obligatoire en France sont victimes de harcèlement scolaire (Catheline & Debarbieux, 2012).

Pour ce qui est du questionnaire, nous avons bien insisté auprès des élèves sur l'anonymat de celui-ci mais nous pouvons tout à fait imaginer que certains élèves ayant été victimes auparavant ou actuellement ne veuillent pas l'inscrire dans leurs réponses par peur ou pour des raisons personnelles. De plus, la question C3 du questionnaire « *Si tu étais victime, à qui en parlerais-tu ?* » nécessite une projection de l'élève dans une situation éventuelle à laquelle il pourrait être confronté ce qui peut être difficile à leur âge et d'autant plus d'imaginer leur réaction face à celle-ci. Nous avons aussi remarqué qu'il manquait le harcèlement d'appropriation dans le choix donné aux élèves sur leur expérience face au harcèlement et l'on peut penser que les élèves interrogés de l'école classée REP où beaucoup d'entre eux ont à la suite du questionnaire parlé de racket aurait coché ce type de harcèlement. D'ailleurs, le directeur de cette école a souhaité le retrait de plusieurs questions. Il s'agit des questions B2d et C4 : « *Souffres-tu encore de cette situation ?* » ; « *Te sens-tu en confiance pour en parler : A ton professeur ? Au directeur de l'école ?* ». Le retrait de ces questions du questionnaire rendent une partie de la recherche incomplète. Là aussi, rentre en compte la difficulté à trouver des enseignants acceptant de participer à la recherche.

Le harcèlement scolaire est de moins en moins un sujet tabou mais il reste tout de même encore aujourd'hui un sujet dont les enseignants parlent peu. Il peut-être intéressant pour les futurs

professeurs des écoles ou ceux pour lesquels le sujet suscite leur curiosité de voir les pratiques des autres sur le sujet. De plus, cette recherche peut être une alerte quant-au manque de formations que reçoivent les enseignants sur le sujet ce qui peut les mettre dans des situations délicates à gérer face aux élèves.

7.3 Perspectives

Cette recherche concerne des élèves de cycle 3 et leur connaissance du harcèlement. Il serait pertinent de s'intéresser si le fait d'en parler à l'école élémentaire a une influence sur le risque d'être victime de harcèlement scolaire au collège. De plus, il serait intéressant d'étudier davantage les aides que peuvent recevoir les élèves de cycle 3, en plus du personnel de l'école, sachant que selon les enseignants les aides mises en place par le ministère de l'Éducation Nationale ne sont pas forcément adaptées à l'âge des élèves de cycle 3.

8. Bibliographie et Sitographie

Andronikof, A., Cogo-Moreira, H., Guilheri, J., Kubiszewski, V., & Yazigi, L. (2015). Validité de construit du questionnaire rBVQ d'Olweus pour l'évaluation du harcèlement scolaire (bullying) auprès d'élèves français de cycle 3. *Neuropsychologie de l'enfance et de l'adolescence*, 63, 211-217.

Audrain, C., Cinq-Mars, C., & Sasseville, Michel. (2006). *Philosophie pour les enfants et prévention de la violence*. *Diotime*. Revue internationale de didactique de la philosophie. Paris. Récupéré le 30 octobre 2016 du site: <http://www.educ-revues.fr/DIOTIME/AffichageDocument.aspx?iddoc=32733&pos=1>

Beaumont, C. (2011). La prévention de la violence dans les écoles québécoises : des pratiques d'hier à aujourd'hui. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 1(53), 101-113.

Bedin, V., & Catheline, N. (2008). *Harcèlements à l'école*. Paris : Albin Michel.

Bellon, J. P., & Gardette, B. (2010). *Harcèlement et brimades entre élèves, la face cachée de la violence scolaire*. Paris : Fabert.

Catheline, N. (2009). Harcèlements en milieu scolaire. *Enfances & Psy*, 4(45), 82-90.

Catheline, N. (2015). *Le harcèlement scolaire*. Paris : Puf.

Catheline, N., & Debarbieux, E. (2012). *Le harcèlement entre élèves. Le reconnaître, le prévenir, le traiter*. Récupéré le 10 avril du site du ministère : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/actus_2012/71/3/Guide_pratique_le_harcelement_entre_eleves_208713.pdf

Chalvidan, E., Gonthier, V., Grandjean, P., Petot, D., & Petot, J. M. (2016). Dépister et analyser les violences subies en milieu scolaire : le questionnaire de persécution par les camarades (PPC-17). *Psychologie française*, 61(1), 1-12.

De Saint Martin, C. (2012). Nommer les violences scolaires. Des incivilités au harcèlement scolaire. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 87(1), 119-126.

Debarbieux, E. (2004). Les enquêtes de victimation en milieu scolaire : leçons critiques et

innovations méthodologiques. *Déviance et Société*, 28(3), 317-333.

Debarbieux, E., & Montoya, Y. (2011). Victimations et harcèlements en France : Le cas de l'école élémentaire. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 53, 9-17.

Kubiszewski, V. (2016). Prévalence des élèves témoins de harcèlement scolaire et difficultés associées : résultats préliminaires. *Pratiques psychologiques*, 22, 205-219.

Le centre de psycho-éducation du Québec. (2015). Récupéré le 30 octobre 2016 du site du centre de psycho-éducation du Québec: <http://www.cpeq.net/>

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Education.gouv.fr*. Récupéré le 10 avril 2016 du site du ministère : <http://www.education.gouv.fr/>

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Non au harcèlement*. Récupéré le 10 avril 2016 du site du ministère : <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>

Olweus, D. (1993). *Violences entre élèves, harcèlements et brutalités, les faits, les solutions*. Paris : ESF. (Traduction de Marie-Hélène Hammen, 1999).

Olweus, D. (2001). *Les brimades à l'école : s'attaquer au problème*. Récupéré le 10 avril 2016 du site l'observateur OCDE : http://observateurocde.org/news/archivestory.php/aid/319/Les_brimades__E0_1_92_E9cole_:_s_92_attaquer_au_probl_E8me.html

Romano, H. (2015). *Harcèlement en milieu scolaire. Victimes, auteurs : que faire ?*. Paris : Dunod.

9. Annexes

Annexe 1 – Guide d’entretien

Guide d’entretien : Le harcèlement scolaire

Étudiante en master 2 à l’EPSE d’Angers, je viens à votre rencontre dans le cadre de la réalisation de mon mémoire dont le thème est le harcèlement scolaire. Je souhaite réaliser avec vous un entretien non directif en rapport avec ce sujet. Si vous me le permettez, l’entretien sera enregistré vocalement et durera environ 30 minutes. Il sera totalement anonyme et pourra être interrompu à tout moment si vous le désirez.

Renseignements :

Homme Femme

Âge : ____

Nombre d’années d’enseignement : entre 0 et 5 ans entre 5 et 10 ans entre 10 et 15 ans plus de 15 ans

Fonction : Titulaire Stagiaire

Type d’établissement : REP rural centre-ville

Formation et/ou expérience professionnelle en amont en psychologie : Oui Non

Consigne : *Après avoir décrit ce qu’est, pour vous, le harcèlement scolaire, pouvez-vous me parler de vos expériences face à celui-ci. Par la suite, pouvez-vous me dire si vous vous sentez assez formé et informé pour répondre à de telles situations.*

A- Définition

1. Savez vous ce qu’est le harcèlement ?
2. Qu’est ce que, pour vous, le harcèlement ?
3. A partir de quel moment, considérez-vous que les violences observées relèvent du harcèlement ?

B- Expériences

1. Reconnaissez-vous l’existence de phénomènes de violence entre élèves au sein de votre école ?
2. Avez-vous déjà observé des situations de harcèlement scolaire ?
3. Des élèves sont-ils déjà venu vous demander de l’aide pour mettre fin à une situation de harcèlement ?
4. Avez-vous eu recours à des outils spécifiques (conseils d’élèves…) pour régler une situation de

harcèlement dans votre classe ?

5. Avez-vous eu recours à des outils mis à disposition par le ministère de l'Éducation Nationale tel le site internet « non au harcèlement », le numéro vert, les guides pédagogiques, la participation à l'édition du prix « non au harcèlement » pour régler une situation de harcèlement dans votre classe ?

C- Le rôle

1. Avez-vous l'habitude de réaliser des séquences sur le harcèlement scolaire ?

2. Avez-vous fait quelque chose de particulier avec vos élèves lors de la journée nationale « non au harcèlement » qui a eu lieu le 5 novembre dernier ?

3. Vous sentez-vous capable d'intervenir pour aider une victime et tenter de mettre fin à sa situation ?

4. Selon vous, le professeur est-il le mieux placé dans l'école pour gérer de telles situations?

5. Pensez-vous que le directeur d'école soit plus à même de répondre à de telles situations ?

6. Vous sentez-vous assez entouré pour répondre ensemble à de telles situations ?

7. Pensez-vous qu'un élève victime puisse facilement vous demander de l'aide ?

D- La formation

1. Vous sentez-vous assez formé pour détecter des situations de harcèlement et pouvoir y répondre de façon adaptée ?

2. Faut-il, selon vous, rendre des formations obligatoires pour les enseignants ?

3. Savez-vous vers qui vous tourner et à qui faire remonter l'information si un élève de votre classe est dans une situation de harcèlement (le protocole) ?

E- Point de vue

1. Les actions mises en place par le ministère de l'Éducation Nationale (plateforme, numéro vert...) vous semblent-elles utiles et adaptées ?

Annexe 2 – Transcriptions des entretiens

Codage des transcriptions		
<i>Code</i>	<i>Signification</i>	<i>Durée</i>
<i>I</i>	Interwiever (moi-même)	
E1	Enseignante 1 (titulaire)	30 minutes
E2	Enseignante 2 (directrice)	30 minutes
E3	Enseignant 3 (directeur)	35 minutes
E4	Enseignante 4 (stagiaire)	40 minutes

Afin de garantir l'anonymat des personnes interrogées, les noms ont été remplacés par des lettres.

- **Transcription 1** (*Dans cet entretien le tutoiement a été employé à la demande de l'enseignante*)

1. I : après avoir décrit ce qu'est pour toi le harcèlement scolaire peux-tu me parler de tes expériences face à celui-ci et par la suite peux-tu me dire si tu te sens assez formé pour répondre à de telles situations

2. E1 : moi ce qui me passe par la tête tout de suite c'est que par rapport à un élève que j'avais dans ma classe l'année dernière encore et que j'ai eu pendant trois ans euh qui harcelait les autres et alors on a pas vu tout de suite nous on savait que c'était un élève particulier puisqu'il y avait une forme de handicap pour cet élève euh il était en cours de diagnostic donc on a jamais eu de réponse savoir de quoi il souffrait exactement c'était probablement euh le syndrome gilles de la tourette

3. I : ah oui

4. E1 : du coup il contrôlait pas tout ce qu'il disait il avait des comportements assez particuliers et depuis qu'il était tout petit, depuis la maternelle, ce qui revenait tout le temps dans les remarques des enseignants qu'il a eu c'est a du mal à communiquer avec les autres et du coup bah il s'est mis à communiquer comme il pouvait donc ça été en tapant il mettait dans les poches des copains mais même déjà tout petit des dessins de montres qu'il dessinait pour leur faire peur et puis pleins de petites choses comme ça donc euh bah on n'y a pas prêté plus attention fin on était pas au courant de tout ça on voyait pas forcément tout parce que ça se passait forcément du harcèlement ça se

passait derrière notre dos à nous et puis jusqu'au jour où il y a un enfant qui a parlé et puis qui a dit bah voilà moi j'ai vu un dessin animé sur le harcèlement et ce que fait cet élève bah pour moi c'est du harcèlement il en a parlé à ses parents qui sont venus nous informer et puis bah du coup on a reparlé avec les élèves et puis on a mis en place tout un petit projet d'école en accent vraiment le travail sur le harcèlement vraiment dans toute l'école que tout le monde soit informé de ce que c'est et comment on c'était la période où on commençait à peine à l'évoquer le harcèlement à l'école c'était pas encore l'une des préoccupations essentielles donc on en a parlé avec tous les élèves et puis on a essayé avec tous les élèves de mettre au point certaines choses d'éclaircir certaines choses ce que c'était de définir bien le harcèlement pour délivrer un peu la parole aussi des uns et des autres puisqu'ils avaient tous leurs petites choses sur le cœur sans jamais non plus évoquer le nom de la personne

5. I : oui d'accord

6. E1 : voilà pour ce que j'ai vécu par rapport au harcèlement après d'autres d'autres éléments euh y'a pas d'autres cas plus précis qui me viennent à l'esprit euh après il va y avoir des élèves un peu comme L qui se sentent mal dans leur peau et qui vont interpréter mal les propos des autres ou leur réaction et qui vont s'estimer agressés alors pas toujours à juste titre après je comprend que pour elle tu vois elle trouve pas sa place et que du coup ça lui fasse du mal que ce soit en quelque sorte violent pour elle parce que voilà elle arrive pas à créer des liens forts avec quelqu'un maintenant est ce que c'est réellement du harcèlement voilà on elle elle est convaincue que c'est du harcèlement maintenant son attitude par rapport aux autres n'est pas toujours correcte et ça elle en a pas forcément conscience donc y'a vraiment c'est deux choses là à voir dans le harcèlement c'est que on peut estimer qu'on est victime de harcèlement et au final bah là c'est parce qu'on a peut-être pas forcément un comportement adapté par rapport à par rapport aux autres alors je remets pas en cause tu vois ce qu'elle ressent parce que voilà je pense qu'elle est pas bien et que vraiment ça lui fait du mal mais est ce qu'on est réellement dans le cadre du harcèlement c'est compliqué après tout ça faire la part des choses

7. I : oui

8. E1 : voilà

9. I : et du coup pour toi qu'est-ce que c'est vraiment le harcèlement

10. E1 : le harcèlement ça va être un élève qui subit euh des remarques d'un ou plusieurs élèves ça peut être aussi plusieurs élèves qui se liguent contre un seul élève parce que des fois l'effet de groupe fait qu'on a l'impression, on se sent plus fort qu'on a pas l'impression de faire du mal et on se ligue tous contre un élève et lui faire des remarques en permanence même sans être violent et c'est pas forcément le cas mais des remarques désobligeantes bah où tiens il a pas encore réussi à faire son truc bah lui il y arrive jamais ou ne serait-ce qu'un sourire parfois moqueur quand il prend la parole ou... fin c'est de ptites attentions régulières qui font que ça devient très pesant pour l'enfant et perte de la confiance en lui perte euh de l'estime de soi

11. I : d'accord et du coup des élèves sont-ils déjà venus te demander de l'aide pour mettre fin à une situation de harcèlement

12. E1 : euh à moi directement non mais c'est donc l'élève qui avait demandé à qui en avait parlé à sa maman qui elle était venue me voir

13. I : donc pas directement

14. E1 : fin qui était venue nous voir nous l'équipe enseignante c'était pas que moi

15. I : d'accord as-tu déjà eu recours à des outils tel le numéro vert, le site du ministère de l'éducation nationale pour mettre fin à cette situation

16. E1 : dans l'école on s'était réservé tout un temps pour travailler tous ensemble sur le harcèlement à un moment précis dans l'année fin juste après qu'on a été mis au courant de ça et là du coup on avait fourni toutes les informations aux élèves, on avait montré des dessins animés des petites vidéos des animations, les numéros on les avait donnés fin maintenant je suis pas sûre que les élèves euh... vont prendre le téléphone pour appeler ce numéro là je suis pas convaincue par l'efficacité maintenant si ça peut en aider quelques uns ceux qui n'oseraient pas parler à l'adulte de leur choix bah pourquoi pas mais je suis pas sur qu'ils prennent tous le téléphone fin ils ont pas tous accès librement au téléphone déjà mais maintenant c'est quand même une information donc de toute façon on leur à transmise

17. I : ça s'était fait lors dans le cadre d'une séquence où c'était à un moment précis dans l'année

18. E1 : ah bah non on avait travaillé sur plusieurs séances donc sur une séquence ouais tous et fin en maternelle beaucoup moins je sais que ça avait pas été traité de la même manière mais en cycle 2 et cycle 3 oui on avait insisté pas mal dessus

19. I : *d'accord et te sens-tu capable d'intervenir pour aider une victime et fin tenter de mettre fin à une situation*

20. E1 : ah bah oui oui puis de toute façon je pense que ça fait parti de mon rôle même au-delà de mon statut d'enseignante fin c'est mon statut de citoyenne tout simplement

21. I : *oui d'accord*

22. E1 : si tu vois un enfant qui souffre de ça on essaye de comprendre de discuter avec et qu'il nous raconte ce qu'il vit et puis mettre fin évidemment à tout ça... comme tu vois L qui se sent pas bien par rapport à ça donc elle en parle assez librement on écoute on essaie aussi de lui faire comprendre bah que le harcèlement c'est pas que ça qu'il faut pas qu'elle se victimise autant euh on va pas la laisser de côté non bah non tu... t'es pas dans le cas de harcèlement euh non c'est je t'écoute j'entends que tu n'es pas bien maintenant on va essayer de te faire comprendre aussi le sentiment que l'autre qui est en face quand toi tu agis de cette manière là comment est ce qu'il interprète les choses et pourquoi il réagit de cette manière là

23. I : *et euh selon toi est-ce que le professeur est le mieux placé dans l'école pour répondre à une situation de harcèlement et pour gérer de telles situations*

24. E1 : euh le mieux placé je ne sais pas maintenant oui on est au contact des enfants on les connaît un petit peu alors maintenant tout ce qui se passe derrière notre dos voilà on peut pas dire qu'on les connaît parfaitement mais dans ce sens là oui on serait bien placé pour pouvoir jouer le rôle de médiateur aussi de permettre de de de renouer un petit peu la communication entre les élèves euh le mieux placé je sais pas parce que faut que les enfants nous... nous alertent il faut qu'ils aient confiance on est nous armé pour ça on sait comment réagir mais faut que l'enfant vienne vers nous parce qu'on ne peut pas forcément tout voir quoi forcément le harceleur si il harcèle il va le faire derrière notre dos maintenant faut que les bah c'est notre rôle aussi de faire prendre conscience à même l'ensemble de la classe que c'est des choses que l'on ne doit pas laisser passer et qu'ils

doivent nous alerter s'ils ont connaissance de choses comme ça que c'est pas anodin et que c'est quelque chose de grave

25. I : *oui*

26. E1 : donc celui qui est harcelé n'osera peut être pas parlé mais c'est leur rôle aux autres tout ceux qui ont connaissance de choses comme ça de venir nous voir pour en parler donc peut-être que dans ce sens là oui on est indispensable j'espère pour leur faire au moins comprendre ça qu'ils doivent alerter

27. I : *et du coup penses-tu que des élèves victimes seraient à même d'une manière générale à venir te solliciter et te demander de l'aide*

28. E1 : bah je pense qu'ils ont confiance j'espère en tout cas maintenant euh d'après le petit questionnaire que tu as fait passer fin y'en a quand même un certain nombre qui estiment avoir été harcelé et pour lesquels on a pas eu vent de quoi que ce soit nous donc

29. I : *oui et il y a beaucoup d'élèves qui ont mis la maîtresse*

30. E1 : oui oui bah oui mais tu vois c'est pas pour autant qu'ils en parlent y'en a aussi beaucoup qu'ont mis qu'ils n'en avaient parlé à personne, qu'ils l'avaient gardé pour eux

31. I : *oui c'est vrai et selon toi est-ce que le directeur d'école qui a quand même un statut autre que le professeur est plus à même de répondre à de telles situations*

32. E1 : oui et puis peut-être que pour les enfants ça peut avoir un autre impact puisque ça devient encore peut être plus officiel comme discours puisque c'est le directeur de l'école maintenant nous on est dans une petite structure de campagne donc on est que trois enseignants (*rires de E1 et de I*) dont la directrice et puis la directrice n'est là que depuis fin c'est sa deuxième année dans l'école donc finalement tu vois les grands de l'école ne l'ont jamais eu ne la connaissent pas beaucoup donc est-ce que c'est vers elle qu'ils iraient tout de suite se tourner après si ils en parlent à leurs parents peut-être que eux vont davantage aller vers la directrice puisque c'est un problème d'école et pas seulement de classe...

33. I : *est-ce que tu te sens assez entourée avec l'équipe pour y répondre ensemble*

34. E1 : oui bah oui oui oui oui nous il y a une bonne communication dans l'équipe fin on est à même de faire des projets ensemble et puis le harcèlement on en entend davantage parler maintenant et il y a des outils pour il y a des choses à notre disposition pour pouvoir communiquer là-dessus avec les enfants

35. I : *d'accord et du point de vue de la formation maintenant est-ce que tu te sens assez formée pour détecter de telles situations et pour y répondre de façon adaptée*

36. E1 : alors assez formée ...

37. I : *je pense à l'iufo et puis après des formations au cours de ta carrière*

38. E1 : alors des formations sur ce sujet je n'en ai pas eu donc là se serait plutôt de l'auto-formation se renseigner seul sur le sujet euh... maintenant on a beau avoir conscience de ce que c'est de savoir aussi que dans chaque classe il y a de toute façon des élèves harcelés etcetera réussir à le déceler c'est pas toujours simple puisqu'ils sont assez malin pour faire ça dans notre dos donc je sais ce que c'est, j'ai conscience de ce que c'est j'ai conscience du mal que ça peut engendrer chez les enfants qui en sont victimes maintenant je pense pas être assez pas formée mais réussir à le déceler c'est pas évident après on peut on peut déceler du mal-être chez certains enfants essayer de comprendre pourquoi mais je garantis pas que je peux pas passer à côté d'un enfant harcelé

39. I : *oui et selon toi est-ce que selon toi il faudrait rendre des formations obligatoires sur ce thème là*

40. E1 : rendre obligatoire euh oui une animation pédagogique de temps en temps sur le sujet je pense que ça peut avec des professionnels en psychologie notamment voilà qui nous alerteraient sur bah voilà tel ou tel signe fin oui je pense que ça pourrait faire du bien à pas mal d'entre nous pour éviter d'avoir à s'auto-former et essayer de se renseigner comme on peut sur le sujet

41. I : *sais-tu vers qui te tourner pour faire remonter l'information si un élève de ta classe est victime*

42. E1 : euh si un élève de ma classe est harcelé euh bah nous euh... bah déjà vers la directrice déjà on en discute tous ensemble et puis bah après on a toujours l'inspecteur qui est là pour nous aiguiller maintenant je sais que si y'aurait un professionnel en particulier à alerter je sais pas qui en particulier j'alerterai les parents et puis je me retourne vers l'inspecteur pour voir où les conseillers pédagogiques qui sont là pour nous donner des pistes en cas de difficultés pour savoir la démarche à suivre

43. I : *d'accord*

44. E1 : et puis aussi on a aussi le numéro vert que je pourrai éventuellement contacter pour demander conseils mais je pense que j'en informerai de toute façon l'inspecteur

45. I : *d'accord*

46. E1 : pour qu'il soit au courant de ce qu'il se passe dans l'école

47. I : *et l'information était remontée plus haut lors du cas que tu évoquais tout-à-l'heure qu'au sein de l'équipe*

48. E1 : ah du coup le projet ça avait été décidé en conseil des maîtres donc du coup y'a des traces et puis euh les comptes rendus sont envoyés à l'inspecteur de cette manière là oui il avait été mis au courant maintenant on ne l'avait pas appelé pour lui parler du cas concret parce c'était un enfant voilà qui était déjà particulier parce qu'on avait vu que ce qu'on avait fait avait parlé aux enfants fin ils avaient réagit et pu vider leur sac en quelque sorte ça leur avait fait du bien et on pensait j'espère on se trompait pas que ça avait vraiment apaisé les choses et puis que ça avait remis les choses à plats et même fait réagir un peu l'enfant en question qui c'était rendu compte que les autres vivaient mal la situation

49. I : *oui d'accord*

50. E1 : donc on avait pas été plus loin dans nos démarches

51. I : *d'accord et les actions qui ont été mises en place par le ministère de l'éducation nationale la plate-forme le numéro vert etcetera est-ce qu'elles te semblent utiles et adaptées ou bah du coup*

on en a parlé toute-à-l'heure du numéro vert mais

52. E1 : bah oui bah voilà le numéro vert je pense pas fin après peut-être que nous parce qu'on est dans une école de campagne parce qu'ils ont pas encore tous parce qu'ils sont pas encore dans les téléphones portables c'est peut-être plus valables pour les élèves un peu plus âgés les élèves au collège ou mais les élèves de cycle 2 cycle 3 est-ce qu'ils vont prendre leur téléphone pour aller appeler euh maintenant y'a quand même des choses qui ont été faites pour quand même que ça parle aux enfants pour quand même qu'il y ait davantage de communication par rapport à ça donc ça c'est très bien toutes les actions qui sont mises en place par rapport à ça maintenant ouais c'est vrai que je doute de l'efficacité du numéro de téléphone pour les élèves de cet âge là après au collège voilà c'est différent ça ça peut être utile

53. I : est-ce que tu as déjà utilisé le site internet non au harcèlement pour ta classe parce qu'ils mettent pleins de ressources de séquence type

54. E1 : bah j'ai fait des recherches à droite à gauche donc oui certainement que j'y suis allée mais sans utiliser forcément que ça j'ai utilisé les ressources d'internet de manière générale

55. I : d'accord lors du cas qu'il y avait eu tu avais fait une séance tu réalises des séances tous les ans ou pas systématiquement ?

56. E1 : en cm on essaye d'en parler tous les ans de manière plus ou moins approfondie maintenant c'est des élèves que j'ai pendant trois ans fin deux ou trois ans là c'était deux ans après ce sera trois ans donc on... en parle pas de manière insistante tous les ans parce que après ça perd aussi de son sens on même dans l'école c'est tous les deux trois ans on fait une action un petit peu plus significative sur le sujet

57. I : l'idée c'est qu'ils aient vu le harcèlement une fois dans la cycle

58. E1 : ouais voilà que tous les deux trois ans il y ait une action un petit peu plus importante sur le sujet maintenant tous les ans on va quand même en parler parce que quand il se passe fin on va profiter de chaque petite chose qu'il va se passer dans la classe dans la cour bah pour dire bah ça attention parce que pour évoquer le sujet et puis si vraiment on voit qu'il y a du harcèlement qui ait mis en place on va forcément faire quelque chose de plus conséquent mais euh ce sera pas

systematique tous les ans

59. I : *d'accord et est-ce que vous faites quelque chose de particulier avec les élèves lors de la journée non au harcèlement qui a lieu le 5 novembre*

60. E1 : bah cette année j'ai rien fait bah voilà toi tu prenais le projet euh et je vais pas forcément faire ça le 5 novembre en fait quand on parle du harcèlement c'est en fonction de l'ambiance de classe c'est en fonction des différents projets en cours mais je ne me fie pas forcément à la journée

61. I : *est-ce que tu as quelque chose à rajouter de manière générale ou est-ce que tu veux revenir sur un point qu'on a déjà évoqué*

62. E1 : euh non rien de particulier à ajouter si tu as besoin n'hésite pas...

63. I : *d'accord merci et merci de ta participation*

- **Transcription 2**

1. I : *après avoir décrit ce qu'est pour vous le harcèlement scolaire pouvez-vous me parler de vos expériences face à celui-ci et par la suite pouvez-vous me dire si vous vous sentez assez formé pour répondre à de telles situations*

2. E2 : d'accord donc pour moi le harcèlement scolaire c'est un élève qui est dans une situation de mal-être à l'école euh à cause euh d'autres élèves ou adultes euh qui lui font du tort euh qui s'en prennent à lui donc euh mes expériences sont assez limitées quelques enfants qui vivent du rejet de la part des autres camarades des enfants qui ne sont pas à l'aise socialement qui du coup sont rejetés par le reste du groupe euh ça a rarement été plus loin c'est-à-dire jusqu'à une phobie scolaire ou ce genre de chose mais euh peut-être je pense à un ou deux élèves si on avait pas agit ça aurait peut-être pu aller jusque là en terme de formation euh on se forme surtout nous mêmes par nos lectures ou voilà que par les formations pédagogiques euh... voilà

3. I : *alors à partir de quel moment considérez-vous que les violences observées relèvent du harcèlement*

4. E2 : ah à partir du moment où l'élève victime est vraiment mal et euh et où c'est régulier voilà des fois les enfants sont mal parce que ça c'est produit pendant une semaine y'a eu une histoire entre enfants puis après c'est réglé on en parle plus si c'est récurrent euh si ça revient plusieurs fois bon bah là là ça relève du harcèlement

5. I : *d'accord donc maintenant je vais revenir sur vos expériences reconnaissez-vous l'existence de phénomènes de violence entre élèves dans votre école même s'il y en a moins cette année*

6. E2 : euh dans cette école y'a pas de violence physique... nan c'est pas vraiment de la violence ça peut être un peu de rejet pour certains élèves mais pas de violence

7. I : *d'accord*

8. E2 : au pire ce sont des insultes mais euh y'a pas de ... y'a pas de violence physique ni euh fin je pense pas (*rire de E2*)

9. I : *et pas de cas de cyberharcèlement*

10. E2 : euh l'année dernière en fin d'année dernière certains élèves de CM2 s'étaient plaint que d'autres les insultaient sur euh

11. I : *facebook*

12. E2 : nan c'était pas facebook c'était euh... skype euh c'était sur skype ça été assez isolé et voilà cette année j'en ai pas entendu parler

13. I : *et du coup c'est vous qui aviez réglé la situation ?*

14. E2 : euh bah les enseignants moi j'étais pas là l'année dernière

15. I : *ah oui d'accord*

16. E2 : mais les enseignants en avaient parlé euh aux parents concernés ouais et c'était en toute fin d'année ça concernait les cm2 donc après ils sont partis au collège est-ce que ça a repris au collège

ou pas euh je sais pas

17. I : d'accord et des élèves sont-ils déjà venus vous demander à vous d'intervenir pour mettre fin à une situation de harcèlement

18. E2 : alors euh j'ai envie de dire oui toutes les semaines parce qu'on fait un conseil toutes les semaines et on tient un cahier de conseil donc à chaque fois qu'un enfant subit quelque chose euh voilà qu'il lui convient pas il l'écrit dans le cahier de conseil et euh alors c'est pas toutes les semaines c'est tous les quinze jours le vendredi après-midi on ouvre le cahier et voilà on lit ce qui s'est passé et on en rediscute en groupe pour savoir bon ben ce qui s'est passé comment tu justifies ce que tu as fait oui mais lui il s'est senti mal toi explique ce que tu as ressenti toi explique pourquoi t'as fait ça donc les enfants nous demandent sans arrêt d'intervenir euh pour euh pour régler des conflits quand ça relève du harcèlement on s'y arrête plus longuement euh voilà pour expliquer euh bah des valeurs euh voilà des valeurs de solidarité etcetera qu'ils ont pas forcément naturellement

19. I : et c'est un temps qui dure combien de temps en général

20. E2 : alors ça dépend des quinzaines s'il y a beaucoup de choses à dire euh parfois ça dure euh vingt vingt-cinq minutes euh ils nous aient arrivé quand il y avait des situations plus compliquées d'y passer pas loin des deux heures de l'après-midi

21. I : d'accord

22. E2 : parce que après on ouvre sur du débat philo donc euh ça va plus loin que leur simple petites situations

23. I : d'accord avez-vous déjà eu recours à d'autres outils spécifiques en plus du conseil d'élèves pour régler une situation de harcèlement

24. E2 : alors euh sur l'école on utilise les messages clairs pour régler les problèmes donc les messages clairs c'est quand deux enfants viennent nous voir sur la cours euh un pour se plaindre il fait un message clair c'est-à-dire il dit à l'autre euh tu m'as fait ça et ça m'a fait de la peine etcetera l'autre doit répéter je t'ai fait ça et ça t'a fait de la peine et le premier explique bah pour te faire pardonner j'aimerais que tu t'excuses ou que tu me fasses un dessin etcetera et l'autre dit bon bah

pour me faire pardonner je vais m'excuser ou te faire un dessin et il règle le problème comme ça il se penne deux par deux et chacun doit dire ce qu'il ressent et répéter ce que ressent l'autre et pourquoi il demande un message clair

25. I : d'accord et ça c'est sur la demande de l'enseignant ou c'est que entre les deux élèves et l'enseignant n'est pas forcément présent

26. E2 : alors l'idée ce serait qu'il le fasse entre eux mais ils sont quand même encore petits donc en général ils viennent se plaindre à l'enseignant et l'enseignant leur dit alors vous faites un message clair et les enfants font un message clair euh généralement à côté de l'enseignant pour voilà pour qu'il y ait une modulation quand même

27. I : et ça concerne toute l'école ou

28. E2 : euh alors ça a été mis en place sur l'école l'année dernière plutôt à partir du CP euh parce que jusqu'à l'année dernière y'avait quand même pas mal de problèmes dans euh sur la cour on a aussi utilisé les conseils d'élèves euh au niveau de l'école c'est-à-dire qu'il y a deux délégués par classe donc en amont ils disent aux autres élèves de leurs classe bah de quoi vous voulez qu'on parle au conseil d'élève parce que c'est la semaine prochaine puis après c'est madame M l'enseignante de cm1 qui gère ça donc elle fait ça sur le temps des APC euh pendant une heure elle prend euh tous les délégués et puis bah ils font le bilan ils font un conseil une fois par période euh comme un conseil d'école en fait euh pour mettre en place des règles de cours des plannings de jeux etcetera tout ça mis en place font que cette année y'a beaucoup moins de problèmes donc finalement beaucoup moins de messages clairs ont lieu parce que y'a moins de problèmes et ensuite les délégués reviennent dans la classe et euh la semaine suivante et ils nous font le bilan de ce qui a été décidé au conseil

29. I : et au conseil il y a d'autres adultes présent ou seulement madame M

30. E2 : non seulement madame M il y a tous les délégués de classe du CP au CM2 et madame M qui fait le le président de conseil qui distribue la parole euh qui aide à faire une trace écrite... et ils se réunissent une fois par période la semaine avant les vacances souvent

31. I : d'accord et avez-vous eu recours à des outils mis en place par le ministère de l'éducation

nationale comme le site non au harcèlement le numéro vert le guide pédagogique la participation à l'édition du prix non au harcèlement etcetera

32. E2 : non on a pas participé à ça euhh moi j'ai utilisé je crois que madame M le fait aussi le site les petits citoyens mais je crois pas je sais pas si ça relève de l'éducation nationale ou pas

33. I : *je ne sais pas je regarderai*

34. E2 : après non pas vraiment j'utilisais le petit quotidien donc euh... pas vraiment les outils du ministère de l'éducation nationale (*rire de E2 et de I*) après on les lit par exemple le site non au harcèlement voilà on peut y aller pour euh pour nous nous documenter en fait mais on utilise pas les outils auprès des élèves après nous on fabrique nous nos outils en fonction de ce qu'on a de ce qu'on a pu lire sur ces sites par exemple

35. I : *d'accord par rapport à votre rôle avez-vous l'habitude de réaliser des séances je sais que cette année vous l'avez fait est-ce que c'est tous les ans ou bien*

36. E2 : alors euh oui c'est tous les ans tous les ans on reparle si c'est pas si c'est pas là cette année c'était vraiment le harcèlement parce que y'a eu la journée du harcèlement etcetera bon les autres années on faisait autre chose mais c'était forcément de l'éducation citoyenne ou ça portait pas vraiment le même nom mais on faisait la même chose et plutôt en début d'année

37. I : *et d'ailleurs avez-vous fait quelque chose à l'occasion de cette journée non au harcèlement*

38. E2 : alors ben on a euh on a réservé notre séance euh phare du début etcetera celle où on a visionné les vidéos celle où on a regardé le petit quotidien tout ça à ce jour-là on a profité de dire bah c'est aujourd'hui la journée du harcèlement donc on fait ça

39. I : *d'accord et vous sentez-vous capable d'intervenir pour aider une victime et tenter mettre fin à une situation de harcèlement*

40. E2 : euh bah oui pour intervenir sur le coup euh oui après je pense que notre intervention en tant qu'enseignant elle suffit pas et que si un enfant est est victime de harcèlement euh il faut évidemment faire intervenir les parents et puis pour certains enfants euh faut les orienter vers des

suivi psy parce que quand même ce que moi je peux noter c'est que assez souvent les enfants qui sont victimes de harcèlement sont des enfants qui ont une euh... comment dire qui sont déjà pas bien euh eux-mêmes dans leur dans leurs baskets donc euh... des fois ils ont besoin d'un appui extérieur pas forcément pour intervenir sur le harcèlement mais pour être plus fort puis pour eux avoir des se sentir mieux avoir plus confiance en eux et du coup être mieux armés pour lutter contre ça... donc nous on peut sanctionner le harceleur on peut euh lui réexpliquer pourquoi ce qu'il fait c'est pas correct etcetera etcetera mais euh des fois fin je me trompe peut-être hein mais j'ai l'impression que des fois l'élève qui est victime de harcèlement euh par un élève et bah des fois il change de groupe et il se retrouve encore l'enfant harcelé dans un nouveau groupe fin c'est souvent les mêmes enfants en fait donc du coup je pense qu'un suivi plus poussé à l'extérieur de l'école serait bénéfique je pense

41. I : oui d'accord euh selon vous le professeur est-il le mieux placé dans l'école pour gérer de telle situation ou est-ce que le directeur serait plus à même

42. E2 : euh bah le professeur c'est vraiment le premier rempart d'abord c'est à lui que ça va arriver aux oreilles en premier et puis euh... comme c'est lui qui connaît le mieux ses élèves il est euh voilà c'est le premier rempart ensuite euh parfois le directeur à un rôle à jouer notamment pour alerter les parents c'est-à-dire que les parents de l'élève harceleur plutôt euh se sentent pas très concernés comme c'est pas leur enfant qui est en souffrance euh bah les parents du harceleur disent oui bah ce sont des histoires de gamins voilà donc le directeur souvent il a ce rôle là de recevoir de façon plus institutionnalisée les parents du harceleur en disant nan mes là nan mais là ça va pas là c'est du harcèlement là il faut que vous voyez ça avec votre enfant là ce qu'il fait c'est voilà c'est hors du cadre de l'école euh c'est punissable euh je crois que le directeur est surtout dans ce rôle là

43. I : donc plus du côté du harceleur

44. E2 : bah disons que c'est plus pour euh pour pour mettre le doigt sur la gravité de la situation auprès des adultes euh l'enseignant il arrive bien à gérer ça auprès des enfants il alerte les adultes une première fois etcetera si y'a pas de changement des fois y'a besoin de monter un échelon au dessus pour que les parents prennent conscience qu'il y a vraiment un problème

45. I : et pour la victime

46. E2 : oui bah souvent là pour le coup c'est les parents qui nous sollicitent en disant oui mais il se passe ça à l'école euh ou qui nous téléphone en nous disant bah un tel elle arrête pas de l'embêter moi mon fils il pleure il veut plus venir à l'école euh voilà souvent les parents de l'élève harcelé euh victime c'est eux qui nous sollicitent pour parce que les enfants en fait ils en parlent plus facilement à leur famille que à l'école donc on est mis au courant souvent des situations par les familles

47. I : d'accord et ils vous sollicitent plus vous ou plus l'enseignant généralement

48. E2 : ... je crois que c'est indifférent bah par exemple si il téléphone forcément c'est moi qui décroche le téléphone donc euh il tombe sur moi même si euh mais peut-être ça leur aurait convenu aussi de tomber sur l'enseignant voilà si ils mettent un mot dans le cahier c'est l'enseignant qui ouvre le cahier en premier donc je crois que c'est assez indifférencié pour les parents enseignant ou directeur du moment que ça dépend plus du mode de communication qu'ils utilisent euh si ils avaient affaire à un enseignant qui euh qui n'agit pas peut-être que ils se diraient bon bah on va appeler la directrice et euh bon comme ici si il y a un problème on agit j'ai pas l'impression qu'ils veulent automatiquement me parler à moi

49. I : d'accord du point de vue de l'équipe vous sentez-vous assez entourée pour répondre ensemble à de telles situations

50. E2 : moi en tant que directrice vous voulez dire ou en tant qu'enseignante

51. I : les deux

52. E1 : alors on en discute en équipe y'a du soutien c'est-à-dire que voilà euh en conseil des maîtres ou le midi en mangeant on va en parler voilà il se passe ça on va recevoir les parents donc on peut se donner des billes après souvent les enseignants ils reçoivent les parents tout seul euh bon moi il m'arrive de il m'est déjà arrivé de recevoir des parents avec mes collègues parce que elles pensaient que ce soit bien que c'était bien qu'on soit plusieurs à recevoir les parents etcetera sinon les enseignants ils reçoivent tout seul ça n'empêche pas qu'on en a parlé avant en équipe pour savoir voilà qu'est ce qu'on qu'est ce qu'il faut dire qu'est ce qu'on peut donner comme arguments

53. I : d'accord et dernière question par rapport à votre rôle pensez-vous qu'un élève victime puisse facilement venir vers vous pour vous en parler ou vous demandez de l'aide

54. E2 : les enfants ils viennent facilement nous parler quand c'est des petits problèmes si ça va vraiment jusqu'au harcèlement euh je crois qu'ils en parlent plus facilement à leurs parents... j'ai l'impression... ouais je crois qu'ils en parlent plus facilement à la famille parce qu'ils vont pleurer chez eux alors qu'ils vont pas pleurer à l'école par exemple donc euh les parents sont alertés avant nous je crois

55. I : *d'accord maintenant du point de vue de la formation est ce que vous vous sentez assez formé pour détecter des situations de harcèlement et pouvoir y répondre de manière adaptée assez formé soit à l'iufm soit au cours de votre carrière*

56. E2 : ah non bah à l'iufm on en parlait pas à l'époque (*rire de E2*) euh... bah on en parle de plus en plus dans les formations hein c'est un sujet qui revient de plus en plus même la bienveillance auprès des élèves etcetera disons que c'est un sujet d'actualité on peut pas dire que on a aucune information ce serait faux maintenant on est pas psychologue donc voilà on fait ce qu'on peut avec nos compétences d'enseignant mais euh c'est ce que je disais tout à l'heure des fois dans les situations de harcèlement euh nos compétences d'enseignant ne suffisent pas et c'est des compétences de psychologues qu'il faut donc euh... on est assez armé pour être le premier rempart mais pour des fois on est pas on est pas compétent pour résoudre entièrement

57. I : *et vous en tant que directrice est ce que vous avez davantage de formations que les enseignants*

58. E2 : on c'est au même titre j'en ai pas plus qu'eux

59. I : *et est-ce que selon vous il faudrait rendre des formations obligatoires à ce sujet*

60. E2 : bah être formé oui c'est toujours intéressant euh je vais pas dire que je veux pas être formé sur le harcèlement oui oui ça ça serait intéressant d'avoir des formations sur ce sujet

61. I : *et vous en ressentez le besoin ou peut-être pas cette année si il n'y a pas forcément beaucoup de cas mais*

62. E2 : oui cette année on a pas beaucoup de cas donc je me sens pas euh je me sens pas ouais dans

le besoin mais fin une conférence sur ce sujet-là euh c'est ça sert pour plusieurs années ce serait intéressant

63. I : est-ce que vous savez vers qui vous tourner et à qui remonter l'information si un élève de la classe ou de l'école est dans une situation de harcèlement

64. E2 : euh bah j'appellerais mon ien ça c'est sur pour euh pour l'informer qu'il y a un problème euh d'abord parce que l'on informe l'ien dès qu'il y a un problème sur l'école donc euh donc voilà après je pense que je me tournerais vers la psychologue scolaire pour qu'elle intervienne auprès auprès de la victime par exemple si elle est vraiment très loin et que l'enfant était vraiment mal je me tournerais vers elle

65. I : et pour finir est-ce que les actions on en a déjà parlé mis en place par le ministère de l'éducation nationale telle la plate-forme le site le numéro vert etcetera vous semblent utiles et adaptées

66. E2 : euh... disons qu'elles ont le mérite d'exister et que ça me permettrait par exemple de dire aux parents bah voilà vous pouvez appeler tel numéro vert vous pouvez euh voilà ça me donnerait des outils pour informer les parents euh... après si j'étais vraiment confrontée à un grave problème voilà peut-être que je me mettrais sur mon ordinateur pour chercher ce qu'il existe comme euh comme outil d'aide et que j'appellerais moi-même le numéro vert pour dire bah voilà il se passe ça qu'est ce que je fais mais comme j'ai pas été confronté à ça pour l'instant j'en ai pas j'en ai pas eu l'utilité donc je me suis pas vraiment penchée sur la question mais mais c'est bien que ça existe après je pense pas que en primaire en tout cas peut-être au collège ou euh au lycée mais en primaire nan je pense pas que les enfants feraient ça après pour le site par exemple je pense que nous pour créer nos séances on fait un mixte de tout ce qu'on trouve on sélectionne ce qu'on veut on a plus l'habitude après je pense que pour les enseignants qui débutent ça peut être très utile d'avoir un site comme celui là

67. I : d'accord nous avons terminées je vous remercie de votre participation

68. E3 : de rien de rien j'espère que ça t'aidera

- **Transcription 3**

1. I : *après avoir décrit ce qu'est pour vous le harcèlement scolaire pouvez-vous me parler de vos expériences face à celui-ci et par la suite pouvez-vous me dire si vous vous sentez assez formé pour répondre à de telles situations*

2. E3 : d'accord ce qu'est le harcèlement scolaire...

3. I : *pour vous bien sûr j'attends pas une définition type*

4. E3 : ah ouais ah moi y'a pas une définition type du harcèlement scolaire euh le harcèlement scolaire moi je le vois plus euh d'élèves vis à vis d'élèves à élèves d'accord

5. I : *d'accord*

6. E3 : il peut il peut prendre plusieurs plusieurs formes ça peut être harcèlement avec euh le racket en finalité euh ça c'est vraiment ce qu'il y a de plus de plus marquant euh le harcèlement physique euh nous on a beaucoup d'enfants euh pour les goûters eh oui qui ouais on a des petits qui vont harceler d'autres petits pour avoir leurs goûters ou des grands qui vont dire si tu nous donnes pas ton goûter bah je serais plus ton copain ça voilà le harcèlement ça peut ça prend ces formes là euh harcèlement physique réel comme on pourrait l'entendre avec orientation sexuelle y'en a pas voilà c'est je je je ne pense pas que ça soit euh quelque chose de prégnant on a pas de j'en ai jamais entendu parler mais c'est plus ça c'est le le harcèlement moral le harcèlement pour avoir des goûters alors harcèlement moral dans le sens où oui on a des enfants qui euh qui vont en insulter d'autres qui vont leur dire oui t'es un minus t'es un petit t'es hein donc c'est plus psychologique aussi voilà pour moi le harcèlement scolaire je le vois plus dans ce sens là psychologique et puis pour obtenir un petit une petite une compensation d'accord

7. I : *d'accord*

8. E3 : alors les expériences on en a tous les jours on en a tous les jours euh on est quand même une grosse école donc on peut pas empêcher qu'il y est ce genre de choses euh ce genre de choses qui se passent euh est-ce qu'on arrive à tout gérer pas forcément est-ce que les élèves nous en parlent oui globalement les élèves nous en parlent euh je ne je n'ai pas souvenir d'enfants qui nous aient pas

parlé de problèmes avec un autre élève ou avec des groupes d'élèves parce que ça peut se passer aussi avec des groupes d'élèves je pense que c'est ouais je pense avoir dit à peu près l'ensemble

9. I : *d'accord et du coup à partir de quel moment considérez-vous que les violences que vous observées relèvent du harcèlement*

10. E3 : les violences physiques ou les violences psychiques

11. I : *l'ensemble des violences*

12. E3 : l'ensemble bah quand c'est répétitif

13. I : *oui voilà*

14. E4 : quand c'est répétitif quand on a un enfant qui vient nous voir pour nous dire et il m'a fait ça et il m'a fait ça et il m'a fait ça et donc quand quand y'a vraiment répétition euh répétition pour vis à vis d'un seul enfant euh le harcèlement c'est quelque chose qui se répète toujours vis à vis du ou de la même personne ou du même groupe d'enfants voilà

15. I : *et vous personnellement des élèves sont-ils déjà venus vous voir pour vous demander de l'aide*

16. E3 : oui oui régulièrement ça arrive oui oui oui ça arrive souvent on est confronté euh bah moi je suis le directeur mais je suis aussi enseignant hein

17. I : *oui*

18. E3 : et donc j'ai des élèves oui qui viennent me voir pour euh ça arrive euh je vais pas dire souvent mais oui

19. I : *est-ce qu'ils ont crainte de représailles par la suite*

20. E3 : oui oui oui les grands particulièrement donc j'ai des élèves de cm2 qui euh ont des craintes de représailles en dehors de de l'école alors bon ça après euh c'est de euh nos obligations à nous de

régler un petit peu je vais pas dire les comptes mais si si on règle un petit peu les comptes assez sèchement d'autant plus que moi je vis dans le quartier donc euh je suis capable de dire à mes élèves je vous surveille faites attention je veux plus que ça se reproduise euh la discussion on en a pour expliquer que c'est ça ne se fait pas que y'a d'autres moyens de discuter le soucis c'est que une fois sorti de l'école on a peu de moyens d'intervention et le la vie du quartier fait que les enfants prennent exemple sur leur grand frère sur ce qu'ils voient à l'extérieur et si on intervient pas toute suite euh après la discussion avec des moyens fermes ça se reproduit c'est pas marquant pour eux

21. I : oui d'accord et d'ailleurs c'est ma question avez-vous recours à des outils spécifiques pour régler une situation de harcèlement dans votre classe ?

22. E3 : alors alors il faut savoir que nous avions jusqu'à l'an dernier une association qui s'appelle GC qui intervenait sur l'école et euh on mettait en place ce qu'on appelle des médiateurs donc euh ce sont des enfants qui vont régler les problèmes de violence sur les cours de récréation et notamment ces problèmes de harcèlement quand des élèves viennent quand ils viennent leur dire oui y'a tel enfant qui m'embête ou qui veut me frapper ou qui donc eux ils gèrent ça entre eux on a ce qu'on appelle des humeuromètres donc euh où euh les élèves voit comment ils se sentent si ils sont agressifs s'ils sont fâchés s'ils sont en colère s'ils se sentent agressés et donc euh ce sont les élèves qui gèrent ça jamais tout seul y'a toujours la présence d'un enseignant avec eux pour pouvoir aiguiller pour pouvoir calmer les choses pour pouvoir alors y'a des caractères pour pouvoir oui aiguiller calmer et puis éventuellement mettre en forme mais y'a un cahier des charges y'a des règles et des euh une procédure à suivre que les enfants ont ceux qui sont médiateurs suivent

23. I : d'accord et c'est des enfants de

24. E3 : c'est des enfants de l'école alors on a principalement des enfants de CE2 parce que c'était l'idée c'était que ça soit les CE2 qui interviennent euh donc ce sont les CE2 qui interviennent alors avant on faisait ça sur la cour de récréation avec les petits donc avec les CP CE1 parce qu'il est plus facile pour des des des CE2 d'intervenir avec des CP CE1 et puis ensuite on avait essayé de le mettre en place aussi sur la cour des grands des CE2 CM1 CM2 et là on a plutôt mis en place ça avec des enfants de CM1 CM2 justement qui eux devenaient médiateur

25. I : d'accord

26. E3 : voilà c'est une des solutions qu'on a envisagé puis qu'on met en place dans l'école

27. I : *euh et faites-vous des séquences sur le harcèlement ou*

28. E3 : non

29. I : *c'est juste quand une situation se produit*

30. E3 : oui c'est juste quand une situation se produit peut-être qu'on a tort et qu'on devrait peut-être en reparler quand on fait de l'éducation civique mais bon on a tellement de choses à faire à droite à gauche que ça fait pas forcément partie euhh ça fait pas forcément partie d'une notion à proprement parlé puis c'est pas la peine non plus de stigmatiser quoi plus on en parle plus ça va induire des euh des comportements donc au contraire le but étant d'éviter ces comportements bah faut pour les amoindrir en parler le moins possible là aussi je peux me tromper et

31. I : *du coup lorsqu'un cas se produit vous y revenez directement en classe*

32. E3 : on y revient en classe et ça fait l'objet d'une discussion d'une manière générale sans stigmatiser

33. I : *et avez-vous eu recours à des outils mis à disposition par le ministère de l'éducation nationale comme le site internet non au harcèlement le numéro vert les guides pédagogiques la participation à l'édition du prix non au harcèlement pour régler une situation de harcèlement dans votre classe ou dans l'école*

34. E3 : non et la journée nationale pour le harcèlement non je pour l'instant non on en parle pas

35. I : *par rapport à votre rôle est-ce que vous vous sentez assez formé pour répondre à ces situations de harcèlement*

36. E3 : est-ce qu'il y a besoin de formations particulières pour ça je suis pas persuadé qu'il y ait besoin de formations particulières euh notre métier c'est d'être au contact d'être confronté en permanence aux enfants donc euh une formation pour ça soyons déjà formé pour être enseignant et

déjà en tant qu'enseignant on est formé forcément euh pour gérer les situation de crises avec les élèves

37. I : *d'accord donc vous n'en ressentez pas le besoin*

38. E3 : moi personnellement non je ne ressens pas le besoin

39. I : *est-ce que selon vous le professeur est le mieux placé pour répondre à de telles situations dans l'école*

40. E3 : dans l'école oui dans l'école c'est notre rôle hein de gérer ça après euh est-ce que une intervention extérieure comme ça se passait justement avec graine de citoyen est utile oui oui un regard extérieur et neutre est toujours euh beaucoup plus marquant pour les élèves que le le fait que ça soit des enseignants de l'école c'est un plus et ce plus là nous on l'a vu on on a vu l'évolution entre le moment où il n'y avait pas puis le moment où il y a eu ces interventions et puis maintenant qu'il n'y en a plus on voit la différence et effectivement le ce ce regard de professionnels oui de professionnels en dehors de l'école moi je trouve que c'est top pour pour les élèves et pour gérer ça alors le professeur est peut-être suffisant mais à mon avis pas tout seul il y avait des interventions en fait y'avait des interventions en classe et donc euh ça ça partait de plusieurs choses le respect garçons filles euh les relations entre les garçons le fait de pouvoir se parler calmement le fait de ce que enfin tout ce qui était le racket tout ce que ça pouvait induire de psychologique sur les enfants et ouais c'était des séances qui étaient menées sur oui c'était cinq six séances à chaque fois avant de commencer à parler des médiations

41. I : *d'accord et pensez-vous que le directeur soit plus à même de répondre que les enseignants ou pas plus*

42. E3 : pas plus alors on a ce rôle de grand méchant loup de grand méchant loup tout au moins les enfants euh nous voient en tant que directeur d'école comme étant l'autorité suprême donc à partir de là la relation est biaisée mais euh ouais on peut on on quand ils viennent nous voir pour ça c'est toujours en fait c'est pour une sanction quoi et à partir du moment où y'a sanction le rapport n'est pas le même que si y'a discussion alors évidemment on discute on est pas là que pour sanctionner mais c'est vrai que notre première réaction avant de discuter c'est d'abord de sanctionner donc on est pas plus à même que que les collègues qui dans leur classe voient l'enfant évoluer sont

capables de discuter avec toute la classe de nous notre rôle enfin je pense que la fonction direction elle elle est autre par rapport à ça

43. I : d'accord euh est-ce que vous vous sentez assez entouré pour répondre ensemble à de telles situations

44. E3 : après euh une école c'est une équipe si tout le monde ne marche pas de la même façon main dans la main et si tout le monde a des attitudes différentes vis à vis de situations identiques les enfants le sentent et s'engouffrent dans la faille parce que de toute façon ils sont capables hein de de voir où y'a faille donc euh une école c'est pas une classe c'est pas c'est vraiment une équipe enseignante qui travaillent tous ensemble et qui vont dans la même direction il faut que cette direction soit identique et il faut que tous les enseignants s'y engouffrent pour que ça puisse pour que ça puisse marcher on a des discussions tous ensemble c'est pour ça qu'on a des conseils de maîtres c'est pour ça qu'on a des conseils des réunions de pré-rentree c'est pour ça qu'on discute entre nous

45. I : et face au harcèlement spécifiquement aussi ?

46. E3 : face à toutes sorte de réactions des élèves pas seulement le harcèlement le harcèlement euh c'est un point dans la vie d'une école c'est pas une vie d'école c'est pas que ça et euh sur la cour de récréation y'a pas que du harcèlement y'a de la violence y'a des insultes euh gérer une situation particulière non on gère des situations globales c'est une vie d'école et cette vie d'école fait que le harcèlement c'est un point parmi d'autres

47. I : et du coup bah là c'est un peu ce qu'il y avait dans le questionnaire qui vous gênait un petit peu mais l'idée c'était de savoir si vous pensez que les élèves puissent venir facilement vous demandez de l'aide même si on l'a déjà évoqué un petit peu

48. E3 : oui oui oui il faut bah il faut qu'il puisse oui c'est la confiance de l'enfant par rapport c'est par rapport à l'adulte globalement euh je je pense que c'est pas simplement par rapport à l'enseignant ou directeur c'est par rapport à l'adulte euh une école c'est un groupe d'individus euh ça ça va de euh la femme de ménage qui fait partie des adultes au psychologue scolaire au maître E au maître G aux enseignants eux-mêmes euh voilà donc c'est il faut que l'enfant avoir confiance en un enseignant c'est pas suffisant c'est il faut que les enfants aient confiance en l'adulte et il faut

qu'ils soient capables de venir voir un adulte quel qu'il soit et qu'ils soient capables de lui exposer ses problèmes si l'enfant a des défiances vis à vis de l'adulte ça peut pas marcher parce qu'il aura ces défiances là vis à vis de ses parents et euh il faut redonner confiance aussi c'est un avis tout à fait personnel aux enfants vis-à-vis de l'adulte en général

49. I : en général savez-vous vers qui vous tourner pour faire remonter l'information

50. E3 : oui oui alors euh nous on est le harcèlement d'enfants à enfants y'a pas de y'a pas de euh d'interlocuteurs autres que nous même ça peut être les parents quand ça devient vraiment trop compliqué on réunit les parents on tous les parents concernés dans le bureau on en discute entre nous après euh tant que c'est le harcèlement scolaire ça s'arrête là y'a pas je ne pense pas qu'il y ait nécessité d'aller plus loin que les parents c'est le niveau maximum voilà après quand ça se passe quand y'a quand on commence à voir euh du racket des choses autres bon ça peut ça peut arriver il m'est déjà arrivé d'intervenir auprès du commissariat pour dire qu'il y avait des bagarres des choses comme ça qui allaient se passer mais euh en dehors de l'école bon nan le harcèlement scolaire ça on ne va pas jusque-là quoi ça s'arrête aux parents et puis à nous

51. I : est-ce que les actions mises en place par l'éducation nationale vous semblent utiles et adaptées pour les enfants du primaire

52. E3 : les seules actions auxquelles on ait eu à faire nous c'est celles menées par l'association qui est l'association mise en place par la mairie c'est même pas l'éducation nationale c'est la mairie d'Y et oui ça oui ça été quelque chose de c'est quelque chose de très utile si euh l'éducation nationale peut mettre en place des associations telles que celle-là qui sont menées là oui je crois qu'ils ne faut pas qu'on soit euh être livré en tant qu'enseignant pour ça c'est un peu en dehors de nos compétences on a des compétences pour l'éducation civique ouais bon après il faut viser le regard neutre de la personne extérieure

53. I : d'accord

54. E3 : mais les enseignants qui veulent aller en campagne ou en centre-ville il faudrait qu'ils viennent voir ici ce qu'il en est réellement puisqu'une fois qu'on a connu ce qui se passe ici parce que pour nous la violence le harcèlement scolaire c'est quotidien donc une fois qu'on a vu ça on est formé et armé à tout après je comprends totalement ceux qui demandent à partir en campagne ou en

centre-ville mais après on se rend compte que quand on me dit regarde celui là bah je dis bah qu'est ce qu'il a bah tu comprends il tient pas sur sa chaise il lève jamais le doigt pour parler et quand je vois qu'on fait des signalements pour ça alors que pour nous il a rien cet enfant nous on vit avec ça et c'est formateur c'est riche en expérience les jeunes c'est ici qu'ils devraient débiter plutôt que en campagne ou en centre-ville parce que au final qu'est ce qu'on leur apprend à ces enfants-là on leur demande de lever la main avant de parler et bah ils le font on leur demande de se ranger deux par deux et bah ils le font alors qu'ici va falloir leur apprendre tout ça alors oui on a un rôle d'enseignant pédagogique mais on le dépasse largement on a un rôle éducatif d'éducateurs familial aussi parce que quand les enfants de centre-ville rentrent chez eux ils ont leurs parents mais en REP en ZEP il y a des situations difficiles donc on joue aussi un rôle familial et on a beaucoup de reconnaissance finalement on est reconnu ce qui n'est pas forcément le cas ailleurs où là on est des mangeoires et c'est tout et c'est pour ça plus quand on est jeune on a plus l'énergie, on a plus la moelle on a l'envie on aime ce qu'on fait et faut surtout pas les éviter ces écoles là parce que c'est une richesse qu'on ne trouve nul part ailleurs et ça c'est important et euh après je peux comprendre que quand on est plus âgé on ait envie de partir y'a que moi qui reste (*rires de E3 et I*) qui persiste mais je comprends que certains veulent aller dans des écoles un peu plus calmes

55. I : et bien merci beaucoup, j'ai posé toutes mes questions

-
- **Transcription 4** (*Dans cet entretien le tutoiement a été employé à la demande de l'enseignante*)

1. I : Après avoir décrit ce qu'est pour toi le harcèlement scolaire peux-tu me parler de tes expériences face à celui-ci et par la suite peux-tu me dire si tu te sens assez formée pour répondre à de telles situations

2. E4 : donc déjà le harcèlement scolaire pour moi c'est lorsqu'un enfant un élève subit de la part d'autres élèves ou d'un adulte même euh... verbalement ou physiquement des des atteintes à sa propre personne euh... voilà donc moi à l'école j'ai eu un élève qui lors d'un conseil parce que tous les vendredis après-midi on fait un conseil un conseil d'élèves parce que au début de l'année là en septembre on a eu quatre jours de stage dans des classes et donc moi je suis allée dans la classe de mon tuteur fin de mon pemf et euh donc lui il est en pédagogie institutionnelle pédagogie freney et

donc bah forcément y'a un conseil donc j'ai copié sur lui et je l'ai remis dans ma classe et il nous a fortement incité moi et puis l'autre collègue à faire le conseil donc on l'a fait et donc bah c'est très ritualisé c'est-à-dire que tu commences par dire le conseil commence donc à partir de ce moment là ça veut dire que plus personne ne doit parler ou pour parler il faut lever la main sinon bah voilà les personnes qui prennent la parole sans lever la main ils sont appelés gêneurs et au bout d'avoir été trois fois gêneurs on est exclu du conseil pour la séance donc les élèves savent comment ça se passe maintenant le conseil commence ils se taisent et là on demande si quelqu'un pense que la classe va mal c'est-à-dire si vraiment y'a un gros souci donc en début d'année vu qu'ils ne se rendaient pas compte de ce que ça voulait dire une classe va mal bah j'en avais souvent qui pensaient que la classe allait mal donc on en discutait puis bah je relativisais en me disant c'est pas dramatique quoi c'est des petits soucis du quotidien c'est normal donc ouais à partir de maintenant j'ai plus la classe va mal et après pendant le conseil ils font des propositions pour la classe je sais pas des propositions de métiers pour la classe des propositions euh d'un nouveau fonctionnement, d'un nouveau jeu fin ils font des propositions pour la classe ils peuvent aussi faire des demandes pour la classe donc c'est-à-dire si ils ont une demande pour eux à faire faire un exposé faire je sais pas si ils ont envie de faire quelque chose bah ils peuvent le demander et il peuvent faire des critiques et ils peuvent faire des remerciements donc après on va étape par étape on commence par les demandes propositions demandes critiques remerciements et donc c'est là au moment des critiques où souvent il y a de les petits règlements de comptes et du coup c'est ça qui est bien bah ils posent le soucis devant tout le monde voilà moi j'ai un soucis avec un tel voilà il m'a fait ça et donc là au moins tous les autres élèves peuvent intervenir et ils ont un avis extérieur en fait et donc euh la plupart du temps j'ai pas besoin de prendre la parole parce que le conflit se règle avec les autres qui se disent oui mais toi tu lui as fait ça ou ah oui mais moi je pense qu'il faudrait faire ça et vous pouvez vous réconcilier parce que quand même vous êtes de bons amis voilà ils règlent ça entre eux et puis voilà la plupart du temps les conflits sont réglés comme ça et donc ça permet aussi le reste de la semaine de dire non mais on verra ça au conseil et ça t'évite d'interrompre une séance pour ça et même arrivé au conseil des fois c'est oublié et puis même si ils veulent faire la critique bah tu vois déjà dans leur tête que c'est atténué ils s'en veulent plus autant donc c'est pratique et puis on termine par les remerciements comme ça c'est du positif dans le conseil sauf que comme ça doit durer que trente minutes moi ils ont encore du mal à gérer le temps donc en général on arrête et on a pas le temps de tout faire et faut que les élèves s'inscrivent au tout début du conseil je demande qui a des demandes à faire des propositions etcetera comme ça je sais combien il va y en avoir à chaque fois vu qu'ils ont du mal à gérer leur temps ils sont trop bavards mais on va y arriver et euh donc bah à ce moment là ils peuvent parler de leurs problèmes et donc j'ai un élève qui s'est plaint d'être

harcelé par un autre élève donc euh là il a fallu déjà qu'on définisse ce que c'est que le harcèlement donc euh les élèves qui avaient des connaissances on pu intervenir j'ai pris la parole également et on a défini ensemble ce que c'était que le harcèlement scolaire euh on a pas du tout pris en compte l'élève qui était normalement le harceleur on l'a laissé de côté et puis on on a dit qu'est ce que ça pouvait faire qu'est ce que ça avait comme conséquences le harcèlement et euh alors là ça a déclenché des des un choc chez les élèves fin pour eux ça pouvait pas aller si loin et je leur ai parlé du film comment ça s'appelle tu sais il est passé à la télé

3. I : ah oui marion treize ans pour toujours non

4. E4 : oui il était passé à la télé la semaine d'avant ou deux semaines avant du coup moi je l'avais regardé et donc ils m'ont parlé de ça donc euh je leur ai raconté ce film là et je leur ai dit ça c'est dans les cas extrêmes mais euh y'a même des harcèlements beaucoup moins importants et qui peuvent faire très mal voilà

5. I : d'accord et est-ce que tu te sens assez formée et informée pour y répondre de façon adaptée

6. E4 : euh non très franchement quand les élèves commençaient à à définir ce que c'était que le harcèlement à donner leurs avis euh moi même je savais pas trop vraiment ce qu'on entendait derrière harcèlement euh même si on en a parlé à l'espe l'année dernière je trouve que c'est pas assez euh ou bah c'est moi qui est pas assez appris (*rires de E4 et de I*) fin on nous l'a pas assez rabâché ou je sais pas quelles sont les limites du harcèlement à partir de quand on parle de harcèlement et jusqu'où ça peut fin voilà quand est-ce qu'on parle de harcèlement

7. I : d'accord et bah ma question était justement à partir de quand considères-tu que les violences observées relèvent du harcèlement du coup pour toi même si tu ne sais pas trop as tu un avis là dessus

8. E4 : ouais même si je sais pas à partir du moment où euh bah où ça atteint la personne fin si ça l'atteint elle moralement physiquement où quoi que ce soit et que c'est répété et euh ouais pour moi à partir du moment où ça se répète à partir de régulièrement je sais pas une fois par semaine même rien que déjà une fois par semaine on s'en prend à toi c'est toujours la même personne qui s'en prend à toi je pense que là on peut commencer à parler de harcèlement après moi j'ai des j'ai un élève dans ma classe qui est très perturbateur et qui adore aller taquiner les autres et donc j'ai un j'ai

certains enfants qui me disent qu'ils se font harceler par lui mais je sais pas si on peut parler de harcèlement fin en fait voilà je sais pas parce que euh bah c'est sûr il fait que de les embêter tous les jours mais est-ce que c'est du harcèlement ou c'est juste de la taquinerie je sais pas tu vois je sais pas faire la distinction mais allé cet élève là il réussi peut-être à faire pleurer un élève par jour donc euh c'est pas toujours facile à gérer on peut pas avoir les yeux partout et euh il ne s'arrête jamais quoi c'est de déjà il parle de 9h à 16h sans arrêter et c'est toujours pour faire des petites blagues pour casser ses copains copines et ouais voilà alors l'autre jour un petit bon ça c'est passé sur le temps de cantine donc ça me regarde pas mais le ptit un petit un CM1 un tout petit et donc lui celui qui est méchant il est en CM2 et euh donc le petit de CM1 il me racontait bah oui l'autre jour il m'a pris par les pieds et puis il m'a pendu en l'air par les pieds et la tête du coup il s'est retrouvé la tête en bas et donc il a eu le temps d'enlever ses lunettes quand même rapidement fin mais je me suis dis mais il est pas possible il s'arrête pas et il a été puni après mais voilà ça l'empêche pas de recommencer chaque jour y'a des problèmes avec lui

9. I : donc les élèves ont l'habitude de venir te demander de l'aide pour mettre fin à une situation de harcèlement

10. E4 : nan y'en a vraiment un qui m'en avait parlé mais parce que c'est un enfant de CM2 qui est très sensible et donc lui il en avait vraiment marre qu'on vienne toujours l'embêter et euh franchement depuis il n'est jamais revenu me voir pour ça alors je sais pas si la discussion a suffiit ou si c'est parce que l'autre l'autre élève en a eu marre d'aller l'embêter lui puis il a trouvé ailleurs ou je sais pas je sais pas mais il s'en est jamais replaint donc ouais c'est surtout un élève qui m'en avait parlé

11. I : et donc aucun des parents n'est venu t'en parlé non plus

12. E4 : euh nan bah du coup le petit qui m'a raconté pour euh qui s'est fait pendre par les pieds euh il me l'a raconté pendant un rendez-vous euh j'étais en rendez-vous avec sa maman en fait c'était vendredi soir j'étais en rendez-vous avec sa maman et c'est là qu'il m'a raconté ça et donc ça maman m'a demandé si c'était si l'autre garçon A celui qui harcèle il s'appelle A euh faisait ça que avec lui ce petit garçon là ou si il faisait ça avec tout le monde elle m'a juste demandé ça je pense pour être sur que il s'en prenne pas qu'à son fils et que ce soit pas son fils le bouc émissaire.

13. I : d'accord et du coup euh as-tu eu recours à des outils spécifiques pour régler des situations

de harcèlement donc tu as parlé du conseil d'élèves et des discussions que tu peux avoir avec les élèves est-ce tu utilises d'autres outils

14. E4 : bah à mi-temps euh à mi-temps ouais j'ai déjà le conseil pendant trente minutes tous les vendredis après-midi donc c'est vraiment un moment où les élèves ils peuvent parler et dire ce qu'ils ont sur le cœur euh bah et sinon ils savent que je suis là à n'importe quel moment de la journée fin sur les récréations moi de quand ça m'arrive quand il y a un petit souci de copinage je les prends à part sur la cour de récréation on en parle y'a pas de problèmes donc euh nan à part ces trente minutes là ou alors si euh je sais pas pendant une leçon de je ne sais quoi il va y avoir euh la question qui se pose je sais pas en histoire on peut en parler après je suis pas en charge du programme d'emc mais euh j'en parle si il le faut

15. I : donc dans l'hypothèse où tu aurais eu en charge l'emc est-ce que tu penses que tu pourrais avoir recours à des outils mis à disposition par le ministère de l'éducation nationale comme par exemple le site non au harcèlement les guides pédagogiques etcetera

16. E4 : bah du coup si je devais faire une séquence là-dessus j'ai hésité hein après le conseil ou le petit en avait parlé au conseil mais bon voilà c'est pas moi qui fait emc je l'ai suggéré à mon collègue je crois pas je sais pas si il l'a fait je crois pas mais euh sinon moi je partirai peut-être d'une vidéo je sais qu'il y a des vidéos sur le site internet non au harcèlement et je les avais regardé l'année dernière et elles sont pas mal fin y'en a des pas mal je partirais d'une vidéo et puis je donnerais toutes les informations nécessaires après un travail sur la vidéo sur ce que c'est que le harcèlement etc je donnerais toutes les informations qu'il faut aux enfants et euh je sais pas peut-être pourquoi pas à leur tour de créer une vidéo après je sais pas ça peut être sympa

17. I : bah du coup il y a tu sais la participation du prix non au harcèlement les élèves peuvent créer à leur tour une vidéo sur le harcèlement

18. E4 : oui ah oui c'est vrai ah oui bah ouais en prenant exemple sur ces vidéos je trouve elles sont vraiment bien faites je pense que ça peut beaucoup aider et ouais j'avais vu ça et elle sont bien je trouve

19. I : maintenant plus par rapport à ton rôle est-ce que tu pense à l'avenir mener des séquences sur la harcèlement où en parler que lorsqu'il y a un incident dans ta classe

20. E4 : je le ferais forcément si y'a un incident dans ma classe mais je pense qu'au cycle trois c'est important d'en parler après je sais pas si toi ça porte que sur le cycle trois ou pas mais quand ils sont plus jeunes je sais pas si faut en parler parce que je pense pas que ça existe avant le cm bah moi je vois à l'école les ce ils sont encore un peu inconscients ils sont fin ils sont encore dans leur petit monde de de des bisounours donc je pense que nan mais en cm ils commencent à se à se taquiner euh beaucoup plus euh à vouloir se mettre en avant donc pour ça il faut rabaisser les autres donc euh en cm si jamais j'ai encore des cycle trois je ferais forcément une séquence sur le harcèlement même en plus pour les préparer au collège parce que ça change complètement d'univers et je pense que moi mes pauvres petits élèves de campagne quand ils arriveront au collège de ville voilà ils vont rencontrer des gens venant d'un peu partout et voilà je pense que si faut qu'ils connaissent ça qu'ils sachent ce que c'est voilà

21. I : d'accord et est-ce que tu as fait des choses pour la journée non au harcèlement du mois de novembre dernier

22. E4 : euh non mais pourquoi pas mettre des choses en place on pourrait peut-être mettre ça en place avec toute l'équipe enseignants ce serait bien que dans ces cas-là peut-être que toute l'école en parle ou une partie et que des classes montent un projet ensemble qui débuterai ce jour-là pour marquer le coup mais si j'ai un incident qui se passe en septembre j'attendrais pas cette journée pour en parler et faire quelque chose

23. I : d'accord et te sens-tu capable pour intervenir et aider une victime et tenter de mettre fin à une situation finalement là tu l'as plus ou moins fait mais

24. E4 : oui je l'ai fait mais est-ce que j'ai réussi à pour moi j'aurais réussi à intervenir et à et fin pour moi ça aurait fin ça a marché que si tous les élèves dans la classe l'ont compris ce que c'était que le harcèlement et ont compris les conséquences que ça pouvait avoir pour moi voilà je vois encore A qui continue d'embêter les autres et un peu trop les autres et ben pour moi j'ai pas bien réussi mon discours n'est pas assez bien passé je trouve mais euh que faire bonne question je sais pas

25. I : d'accord est-ce que selon toi c'est le professeur qui est le mieux placé dans l'école pour gérer de telles situations

26. E4 : euh oui parce que les élèves ont normalement confiance en lui et donc la victime euh ouais je pense que la victime vient vers lui le plus facilement encore plus facilement que vers ses parents ou n'importe quel autre adulte donc oui pour moi c'est le mieux placé pour en parler puis il a ce rôle là fin c'est dans les programmes d'EMC donc euh ça veut dire que c'est le rôle de l'enseignant d'en parler donc oui oui oui

27. I : et est-ce que tu penses que le directeur serait plus à même ou ça reste l'enseignant

28. E4 : euh moi je vois dans mon école la directrice euh tout le monde a confiance en elle fin c'est la directrice et oui elle est tellement tellement top comme directrice elle prend son rôle tellement à cœur que elle pourrait très bien être légitime dans ce rôle là mais nan je pense que c'est plutôt la place du pe parce que dans des écoles nous on a que cinq classes maternelle et élémentaire compris donc c'est pas une grande école c'est une petite école et je vois où y'a des écoles où y'a le double de classes donc là il ne doit pas y avoir la même relation avec le directeur donc euh nan nan je pense que c'est au pe que le rôle revient pour parler de ça et puis je suis entourée fin autant avec la directrice qu'avec les autres collègues on peut parler de tout ce qui se passe et je sais que si j'ai un souci ils peuvent m'aider puis la directrice elle est tellement accessible fin tu peux aller lui parler tellement facilement que si je pense que c'est vers elle que je me retournerai en premier quoi parce que après y'a deux collègues qui s'occupent de la maternelle et une collègue qui s'occupe des ce qu'est un peu plus renfermée donc non j'irai plutôt vers la directrice voilà on arrive à la même heure le matin ensemble donc on a le temps de parler et on s'entend très bien

29. I : d'accord et penses-tu qu'un élève victime puisse venir facilement te demander de l'aide

30. E4 : ça dépend peut-être des élèves de base si ils ont déjà la capacité d'aller parler fin de dire les choses quand ça va quand ça va pas mais euh dans la classe oui je pense qu'ils le font facilement parce que généralement dès qu'il y a un problème rien qu'un problème de copinage ils viennent me voir ils me demandent est-ce qu'on peut rentrer dans la classe pour aller régler ce petit souci là est-ce que tu peux venir avec nous pour nous aider est-ce que donc je pense qu'il n'y a pas de problèmes ils viendraient m'en parler sans soucis

31. I : d'accord juste pour revenir sur ta formation peux-tu nous expliquer un petit peu plus en détail pourquoi ne te sens tu pas assez formée pour détecter des situations de harcèlement et pour y

répondre de façon adaptée

32. E4 : euhh bah disons que la seule formation qu'on ait eu je crois c'est la préparation aux oraux fin l'année dernière là cette année c'est sûr qu'on a rien eu dessus je crois que c'est que ça notre fichier sur le harcèlement qui faisait partie de la maltraitance on a même pas eu de cours sur ça et sur le harcèlement donc non on a pas de formation là-dessus donc c'est difficile de pouvoir de savoir comment intervenir oui fin je pense que qu'il en faudrait pour nous présenter les sites internet les numéros la définition du harcèlement parce que l'avoir sur papier c'est bien gentil mais c'est pas pareil que d'en parler

33. I : oui euh et du coup est-ce que tu aimerais avoir des formations là dessus au cours des prochaines années

34. E4 : sur ce thème

35. I : sur le harcèlement oui ou de manière plus générale sur la violence

36. E4 : ah bah oui oui parce que c'est quand même assez présent fin je veux dire même dans une école qui roule parfaitement c'est quand même quelque chose qui peut être assez récurrent fin ça part de simples chicanes entre enfants et puis après ça peut aller plus loin donc oui ça peut très intéressant d'avoir des formations là-dessus ouais voilà même sur tout ce qui tourne autour de l'enfant la maltraitance ou le harcèlement il faudrait en parler faudrait pouvoir avoir des formations pour en parler parce que je vois même ah nan ça sort du harcèlement mais la directrice elle est aussi enseignante en CP et elle a eu un problème avec un enfant fin qu'est pas propre du tout qui n'est pas lavé ni rien par ses parents et elle ne savait pas comment faire tu vois même avec vingt ans d'expériences tu te retrouves parfois démunie face à des situations comme ça donc ouais avoir des formations ce serait bien

37. I : d'ailleurs penses-tu qu'il faudrait rendre ces formations obligatoires ou ce serait au choix de chacun

38. E4 : peut-être pas les rendre obligatoires parce que fin ou en tout cas pas tous les ans parce que je pense qu'après ça change pas mais euh nan mais les mettre en possibilité de formations tu sais dans les heures annuelles qu'on a là dans les heures d'animations pédagogiques ça serait plus utile

que ce qu'on peut voir des fois ce serait bien mais ouais juste en proposition pas en obligation

39. I : *et est-ce que tu sais vers qui te tourner et vers qui remonté l'information si un élève de ta classe est dans une situation de harcèlement*

40. E4 : euh l'ien d'abord et je sais qu'il faut remplir une fiche pour alerter mais je me souviens pas trop c'est pas ancré d'où la nécessité d'avoir plus de cours là dessus

41. I : *et les actions mises en place par le ministère de l'Éducation nationale te semblent-elles utiles et adaptées*

42. E4 : c'est-à-dire les sites internet tout ça

43. I : *oui voilà avec le prix non au harcèlement la journée nationale le numéro vert etcetera*

44. E4 : euh oui utiles oui fin comme je disais tout à l'heure à partir du cm1 ça peut être très utile ouais après je me rend pas compte parce que j'ai jamais été en classe de ce cp ce donc je me rend pas compte si il faudrait en parler ou pas mais euh dans ce que je vois sur la cour de récréation quand je vois les petites filles elles jouent elles sont dans leur petit univers des princesses elles sont pas du tout même si des fois elles se taquent elles sont pas du tout piquantes entre elles mais c'est pas du tout ce qu'on peut parler de harcèlement donc je pense pas que pour elles fin pour ces élèves là il faille en parler par contre en cm il faut en parler absolument donc je pense que ce qu'ils mettent en place c'est vraiment bien ouais fin c'est mieux que rien de tout façon donc c'est bien

45. I : *j'ai posé toutes mes questions, merci beaucoup*

46. E4 : ah bah de rien

Annexe 3 – Analyse des entretiens

- Analyse des entretiens des enseignants 1 et 2

	<u>A- Définition</u>	
	E1	E2
Savez vous ce qu'est le harcèlement ?	Oui	Oui
Qu'est ce que, pour vous, le harcèlement ?	<p>« Le harcèlement ça va être un élève qui subit euh des remarques d'un ou plusieurs élèves ça peut être aussi plusieurs élèves qui se liguent contre un seul élève parce que des fois l'effet de groupe fait qu'on a l'impression, on se sent plus fort qu'on a pas l'impression de faire du mal et on se ligue tous contre un élève et lui faire des remarques en permanence même sans être violent et c'est pas forcément le cas mais des remarques désobligeantes bah où tiens il a pas encore réussi a faire son truc bah lui il y arrive jamais ou ne serait-ce qu'un sourire parfois moqueur quand il prend la parole ou... fin c'est de ptites attentions régulières qui font que ça devient très pesant pour l'enfant et perte de la confiance... de l'estime de soi » (1.10)</p> <p>« on voyait pas forcément tout parce que ça se passait</p>	<p>« le harcèlement scolaire c'est un élève qui est dans une situation de mal-être à l'école euh à cause euh d'autres élèves ou adultes euh qui lui font du tord euh qui s'en prennent à lui » (1.2)</p>

	forcément du harcèlement ça se passait derrière notre dos à nous » (1.4)	
A partir de quel moment, considérez-vous que les violences observées relèvent du harcèlement ?	« c'est de ptites attentions régulières » (1.10)	« à partir du moment où l'élève victime est vraiment mal et euh et où c'est régulier » (1.4) « si c'est récurrent euh si ça revient plusieurs fois bon bah là là ça relève du harcèlement » (1.4)

B- Expériences		
	E1	E2
Reconnaissez-vous l'existence de phénomènes de violence entre élèves au sein de votre école ?	Oui	« mes expériences sont assez limitées quelques enfants qui vivent du rejet de la part des autres camarades des enfants qui ne sont pas à l'aise socialement qui du coup sont rejetés par le reste du groupe euh ça a rarement été plus loin c'est-à-dire jusqu'à une phobie scolaire ou ce genre de choses mais euh peut-être je pense à un ou deux élèves si on avait pas agit ça aurait peut-être pu aller jusque là » (1.2)
Avez-vous déjà observé des situations de harcèlement scolaire ?	« un élève que j'avais dans ma classe l'année dernière encore et que j'ai eu pendant trois ans euh qui... harcelait les autres et ... alors on a pas vu tout de suite nous on savait que c'était un élève particulier » (1.2) « jusqu'au jour où il y a un enfant qui a parlé et puis qui a	« au pire ce sont des insultes mais euh y'a pas de ... y'a pas de violence physique » (1.8) « l'année dernière... certains élèves de cm2 s'étaient plaint que d'autres les insultaient... sur skype » (1.10)

dit bah voilà moi j'ai vu un dessin animé sur le harcèlement et ce que fait cet élève bah pour moi c'est du harcèlement il en a parlé à ses parents qui sont venus nous informer et puis bah du coup on a reparlé avec les élèves et puis **on a mis en place tout un petit projet d'école en accent vraiment le travail sur le harcèlement** vraiment dans toute l'école que tout le monde soit informé de ce que c'est » (1.4)

« après il va y avoir **des élèves... qui se sentent mal dans leur peau et qui vont interpréter mal les propos des autres ou leur réaction et qui vont s'estimer agressés alors pas toujours à juste titre** après je comprend que pour elle tu vois elle trouve pas sa place et que du coup ça lui fasse du mal que ce soit... en quelque sorte violent pour elle parce que voilà elle arrive pas à créer des liens forts avec quelqu'un maintenant est ce que c'est réellement du harcèlement voilà on ... elle elle est convaincue que c'est du harcèlement maintenant son attitude par rapport aux autres n'est pas toujours correcte et ça elle en a pas forcément conscience donc y'a vraiment c'est deux choses là à voir dans le harcèlement c'est que on peut estimer

	<p>qu'on est victime de harcèlement et au final bah là c'est parce qu'on a peut-être pas forcément un comportement adapté... par rapport aux autres. Alors je remets pas en cause tu vois ce qu'elle ressent parce que voilà je pense qu'elle est pas bien et que vraiment ça lui fait du mal mais est-ce qu'on est réellement dans le cadre du harcèlement c'est compliqué après tout ça faire la part des choses » (1.6)</p>	
<p>Des élèves sont-ils déjà venu vous demander de l'aide pour mettre fin à une situation de harcèlement ?</p>	<p>« à moi directement non mais c'est donc l'élève qui... en avait parlé à sa maman qui elle était venue me voir » (1.12)</p>	<p>« j'ai envie de dire oui toutes les semaines parce qu'on fait un conseil toutes les semaines et on tient un cahier de conseil donc à chaque fois qu'un enfant subit quelque chose... il l'écrit dans le cahier de conseil » (1.18)</p>
<p>Avez-vous eu recours à des outils spécifiques (conseils d'élèves...) pour régler une situation de harcèlement dans votre classe ?</p>	<p>« dans l'école on s'était réservé tout un temps pour travailler tous ensemble sur le harcèlement à un moment précis dans l'année fin juste après qu'on a été mis au courant de ça et là du coup on avait fourni toutes les informations aux élèves, on avait montré des dessins animés des petites vidéos des animations, les numéros on les avait donnés fin » (1.16)</p> <p>« projet d'école en accent vraiment le travail sur le</p>	<p>« conseils » (1.28)</p> <p>« on en rediscute en groupe pour savoir bon ben ce qui s'est passé comment tu justifies ce que tu as fait oui mais lui il s'est senti mal toi explique ce que tu as ressenti toi explique pourquoi t'as fait ça donc les enfants nous demandent sans arrêt d'intervenir euh pour euh pour régler des conflits quand ça relève du harcèlement on s'y arrête plus longtemps euh voilà pour expliquer euh bah</p>

	<p>harcèlement » (1.4)</p>	<p>des valeurs euh voilà des valeurs de solidarité etcetera qu'ils ont pas forcément naturellement » (1.18)</p> <p>« après on ouvre sur du débat philo donc euh ça va plus loin que leur simple petites situations » (1.22)</p> <p>« sur l'école on utilise les messages clairs » (1.24)</p> <p>« généralement à côté de l'enseignant pour voilà pour qu'il y ait une modulation quand même » (1.26)</p> <p>« on a aussi utilisé les conseils d'élèves euh au niveau de l'école c'est-à-dire qu'il y a deux délégués par classe... pour mettre en place des règles de cours des plannings de jeux... » (1.28)</p> <p>« donc nous on peut sanctionner le harceleur on peut euh lui réexpliquer pourquoi ce qu'il fait c'est pas correct » (1.40)</p> <p>« tout ça mis en place font que cette année y'a beaucoup moins de problèmes donc finalement beaucoup moins de messages clairs ont lieu parce que y'a moins de problèmes » (1.28)</p>
<p>Avez-vous eu recours à des outils mis à disposition par le ministère de l'éducation nationale tel le site internet « non au harcèlement », le numéro vert, les guides pédagogiques, la participation à l'édition du prix « non au harcèlement » pour régler une situation de</p>	<p>« on avait fourni toutes les informations aux élèves, on avait montré des dessins animés des petites vidéos des animations, les numéros on les avait donnés » (1.16)</p>	<p>« le fait aussi le site Les ptits citoyens mais je crois pas je sais pas si ça relève de l'éducation nationale ou pas » (1.32)</p> <p>« après non pas vraiment j'utilisais le petit quotidien donc euh... pas vraiment les outils du ministère de l'éducation nationale après on les lit par exemple le site non au harcèlement voilà on peut y aller pour euh pour nous nous documenter en fait mais on utilise pas les outils auprès des</p>

harcèlement dans votre classe ?		élèves après nous on fabrique nous nos outils en fonction de ce qu'on a de ce qu'on a pu lire sur ces sites par exemple » (1.34)
---------------------------------	--	--

C- Le rôle		
	E1	E2
Avez-vous l'habitude de réaliser des séquences sur le harcèlement scolaire ?	<p>« en cm on essaye d'en parler tous les ans de manière plus ou moins approfondie maintenant c'est des élèves que j'ai pendant trois ans fin deux ou ou trois ans là c'était deux ans après ce sera trois ans donc on en parle pas de manière insistante tous les ans parce que après ça perd aussi de son sens on même dans l'école c'est tous les deux trois ans on fait une action un petit peu plus significative sur le sujet » (1.56)</p> <p>« on va quand même en parler parce que quand il se passe fin on va profiter de chaque petite chose qu'il va se passer dans la classe dans la cour bah pour dire bah ça attention parce que pour évoquer le sujet et puis si vraiment on voit qu'il y a du harcèlement qui ait mis en place on va forcément faire quelque chose de plus</p>	<p>« tous les ans on reparle si c'est pas si c'est pas là cette année c'était vraiment le harcèlement parce que y'a eu la journée du harcèlement etcetera bon les autres années on faisait autre chose mais c'était forcément de l'éducation citoyenne ou ça portait pas vraiment le même nom mais on faisait la même chose » (1.36)</p>

	conséquent mais euh ce sera pas systématique tous les ans » (1.58)	
Avez-vous fait quelque chose de particulier avec vos élèves lors de la journée nationale « non au harcèlement » qui a eu lieu le 5 novembre dernier ?	« bah cette année j'ai rien fait bah voilà toi tu prenais le projet euh et je vais pas forcément faire ça le 5 novembre en fait quand on parle du harcèlement c'est en fonction de l'ambiance de classe c'est en fonction des différents projets en cours mais je ne me fie pas forcément à la journée » (1.60)	« on a réservé notre séance euh phare du début... à ce jour là on a profité de dire bah c'est aujourd'hui la journée du harcèlement donc on fait ça » (1.38)
Vous sentez-vous capable d'intervenir pour aider une victime et tenter de mettre fin à sa situation ?	« je pense que ça fait partie de mon rôle même au-delà de mon statut d'enseignante fin c'est mon statut de citoyenne tout simplement » (1.20) « si tu vois un enfant qui souffre de ça on essaye de comprendre de discuter avec et qu'il nous raconte ce qu'il vit et puis mettre fin évidemment à tout ça... comme tu vois L qui se sent pas bien par rapport à ça donc elle en parle assez librement on écoute on essaie aussi de lui faire comprendre bah que le harcèlement c'est pas que ça qu'il faut pas qu'elle se victimise autant euh on va pas la laisser de côté non bah non tu t'es pas dans le cas de harcèlement euh non c'est je t'écoute j'entends que tu n'es pas bien maintenant on va essayer de te faire comprendre aussi le sentiment que l'autre qui est en face quand toi tu	« oui pour intervenir sur le coup euh oui après je pense que notre intervention en tant qu'enseignant elle suffit pas et que si un enfant est est victime de harcèlement euh il faut évidemment faire intervenir les parents et puis pour certains enfants euh faut les orienter vers des suivi psy » (1.40) « des fois ils ont besoin d'un appui extérieur pas forcément pour intervenir sur le harcèlement mais pour être plus fort puis pour eux avoir des se sentir mieux avoir plus confiance en eux et du coup être mieux armés pour lutter contre ça » (1.40) « donc nous on peut sanctionner le harceleur on peut euh lui réexpliquer pourquoi ce qu'il fait c'est pas correct » (1.40)

	<p>agis de cette manière là comment est ce qu'il interprète les choses et pourquoi il réagit de cette manière là » (1.22)</p>	
<p>Selon vous, le professeur est-il le mieux placé dans l'école pour gérer de telles situations?</p>	<p>« euh le mieux placé je ne sais pas maintenant oui on est au contact des enfants on les connaît un petit peu alors maintenant tout ce qui se passe derrière notre dos voilà on peut pas dire qu'on les connaît parfaitement mais dans ce sens là oui on serait bien placé pour pouvoir jouer le rôle de médiateur aussi de permettre de de de renouer un petit peu la communication entre les élèves euh le mieux placé je sais pas parce que faut que les enfants nous... nous alerte il faut qu'ils aient confiance on est nous armé pour ça on sait comment réagir mais faut que l'enfant vienne vers nous parce qu'on ne peut pas forcément tout voir quoi forcément le harceleur si il harcèle il va le faire derrière notre dos maintenant faut que les bah c'est notre rôle aussi de faire prendre conscience à même l'ensemble de la classe que c'est des choses que l'on ne doit pas laisser passer et qu'ils doivent nous alerter s'ils ont connaissance de choses comme ça que c'est pas anodin et que c'est quelque chose de grave » (1.24)</p> <p>« donc celui qui est harcelé n'osera peut être pas parlé mais c'est leur rôle aux autres tout ceux qui on connaissance de</p>	<p>« le professeur c'est vraiment le premier rempart d'abord c'est à lui que ça va arriver aux oreilles en premier et puis euh comme c'est lui qui connaît le mieux ses élèves » (1.42)</p>

	<p>choses comme ça de venir nous voir pour en parler donc peut être que dans ce sens là oui on est indispensable j'espère pour leur faire au moins comprendre ça qu'ils doivent alerter » (1.26)</p>	
<p>Pensez-vous que le directeur d'école soit plus à même de répondre à de telles situation ?</p>	<p>« oui et puis peut-être que pour les enfants ça peut avoir un autre impact puisque ça devient encore peut être plus officiel comme discours puisque c'est le directeur de l'école maintenant nous on est dans une petite structure de campagne donc on est que trois enseignants... dont la directrice et puis la directrice n'est là que depuis fin c'est sa deuxième année dans l'école donc finalement tu vois les grands de l'école ne l'ont jamais eu, ne la connaissent pas beaucoup donc est-ce que c'est vers elle qu'ils iraient tout de suite se tourner après si ils en parlent à leurs parents peut-être que eux vont davantage aller vers la directrice puisque c'est un problème d'école et pas seulement de classe... » (1.32)</p>	<p>« parfois le directeur à un rôle à jouer notamment pour alerter les parents c'est-à-dire que les parents de l'élève harceleur plutôt euh se sentent pas très concernés comme c'est pas leur enfant qui est en souffrance euh bah les parents du harceleur disent oui bah ce sont des histoires de gamins voilà donc le directeur souvent il a ce rôle là de recevoir de façon plus institutionnalisée les parents du harceleur en disant nan mes là nan mais là ça va pas là c'est du harcèlement là il faut que vous voyez ça avec votre enfant là ce qu'il fait c'est voilà c'est hors du cadre de l'école euh c'est punissable euh je crois que le directeur est surtout dans ce rôle là » (1.42)</p> <p>« pour mettre le doigt sur la gravité de la situation auprès des adultes » (1.44)</p> <p>« l'enseignant il arrive bien à gérer ça auprès des enfants il alerte les adultes une première fois ect si y'a pas de changement des fois y'a besoin de monter un échelon au dessus pour que les parents prennent conscience</p>

		qu'il y a vraiment un problème » (1.44)
Vous sentez-vous assez entouré pour répondre ensemble à de telles situations ?	« oui... nous il y a une bonne communication dans l'équipe fin on est à même de faire des projets ensemble et puis le harcèlement on en entend davantage parler maintenant et il y a des outils pour il y a des choses à notre disposition pour pouvoir communiquer la dessus avec les enfants » (1.34) « on s'était réservé tout un temps pour travailler tous ensemble sur le harcèlement » (1.16)	« alors on en discute en équipe, y'a du soutien c'est-à-dire que voilà euh en conseil des maîtres ou le midi en mangeant on va en parler voilà il se passe ça on va recevoir les parents donc on peut se donner des billes après souvent les enseignants ils reçoivent les parents tout seul euh bon moi il m'arrive de il m'est déjà arrivé de recevoir des parents avec mes collègues parce que elles pensaient que ce soit bien que c'était bien qu'on soit plusieurs à recevoir les parents ect sinon les enseignants ils reçoivent tout seul ça n'empêche pas qu'on en a parlé avant en équipe pour savoir voilà qu'est-ce qu'on qu'est ce qu'il faut dire qu'est ce qu'on peut donner comme arguments » (1.52)
Pensez-vous qu'un élève victime puisse facilement vous demander de l'aide ?	« bah je pense qu'ils ont confiance j'espère en tout cas » (1.28)	« les enfants ils viennent facilement nous parler quand c'est des petits problèmes si ça va vraiment jusqu'au harcèlement euh je crois qu'ils en parlent plus facilement à leurs parents » (1.54) « je crois qu'ils en parlent plus facilement à la famille parce qu'ils vont pleurer chez eux alors qu'ils vont pas pleurer à l'école par exemple donc euh les parents sont alertés avant nous je crois » (1.54)

	<u>D- La formation</u>	
	E1	E2
Vous sentez-vous assez formé pour détecter des situations de harcèlement et pouvoir y répondre de façon adaptée ?	<p>« alors assez formée ... » (1.36)</p> <p>« alors des formations sur ce sujet je n'en ai pas eu donc là se serait plutôt de l'auto-formation, se renseigner seul sur le sujet euh... maintenant on a beau avoir conscience de ce que c'est, de savoir aussi que dans chaque classe il y a de toute façon des élèves harcelés etcetera réussir à le déceler c'est pas toujours simple puisqu'ils sont assez malin pour faire ça dans notre dos donc je sais ce que c'est, j'ai conscience de ce que c'est j'ai conscience du mal que ça peut engendrer chez les enfants qui en sont victimes maintenant je pense pas être assez formée mais réussir à le déceler c'est pas évident après on peut on peut déceler du mal-être chez certain enfants essayer de comprendre pourquoi mais je garantie pas que je peux pas passer à côté d'un enfant harcelé » (1.38)</p>	<p>« on se forme surtout nous mêmes par nos lectures ou voilà que par les formations pédagogiques » (1.2)</p> <p>« à l'IUFM on en parlait pas à l'époque » (1.56)</p> <p>« on en parle de plus en plus dans les formations hein c'est un sujet qui revient de plus en plus même la bienveillance auprès des élèves etcetera disons que c'est un sujet d'actualité on peut pas dire que on a aucune information ce serait faux maintenant on est pas psychologue donc voilà on fait ce qu'on peut avec nos compétences d'enseignant mais euh c'est ce que je disais tout à l'heure des fois dans les situations de harcèlement euh nos compétences d'enseignant ne suffisent pas et c'est des compétences de psychologues qu'il faut donc euh on est assez armé pour pour être le premier rempart mais pour mais des fois on est pas on est pas compétent pour résoudre entièrement » (1.56)</p>
Faut-il, selon vous, rendre des formations obligatoires pour les enseignants ?	« rendre obligatoire euh oui une animation pédagogique de temps en temps sur le sujet je pense que ça peut avec	« Bah être formé oui c'est toujours intéressant euh je vais pas dire que je veux pas être formé sur le harcèlement

	<p>des professionnels en psychologie notamment voilà qui nous alerteraient sur bah voilà tel ou tel signe fin oui je pense que ça pourrait faire du bien à pas mal d'entre nous pour éviter d'avoir à s'auto-former et essayer de se renseigner comme on peut sur le sujet » (1.40)</p>	<p>oui oui ça ça serait intéressant d'avoir des formations sur ce sujet » (1.60) « une conférence sur ce sujet-là euhh c'est ça sert pour plusieurs années ce serait intéressant » (1.62)</p>
<p>Savez-vous vers qui vous tourner et à qui faire remonter l'information si un élève de votre classe est dans une situation de harcèlement (le protocole) ?</p>	<p>« euh si un élève de ma classe est harcelé euh bah nous euh bah déjà vers la directrice déjà on en discute tous ensemble et puis bah après on a toujours l'inspecteur qui est là pour nous aiguiller maintenant je sais que si y'aurait un professionnel en particulier à alerter je sais pas qui en particulier j'alerterai les parents et puis je me retourne vers l'inspecteur pour voir où les conseillers pédagogiques qui sont là pour nous donner des pistes en cas de difficultés pour savoir la démarche à suivre » (1.42) « et puis aussi on a aussi le numéro vert que je pourrai éventuellement contacter pour... demander conseils (1.44) « j'en informerai de toute façon l'inspecteur... pour qu'il soit au courant de ce qu'il se passe dans l'école » (1.44-46)</p>	<p>« j'appellerais mon IEN... pour l'informer qu'il y a un problème » (1.64) « après je pense que je me tournerais vers la psychologue scolaire pour qu'elle intervienne auprès auprès de la victime par exemple si elle est vraiment très loin et que l'enfant était vraiment mal je me tournerais vers elle » (1.64)</p>

D- Point de vue		
	E1	E2
<p>Les actions mises en place par le ministère de l'Éducation nationale (plateforme, numéro vert...) vous semblent-elles utiles et adaptées ?</p>	<p>« le numéro vert je pense pas fin après peut-être que nous parce qu'on est dans une école de campagne parce qu'ils ont pas encore tous... les téléphones portables c'est peut-être plus valables pour les élèves un peu plus âgés les élèves aux collèges ou mais les élèves de cycle 2 cycle 3 est ce qu'ils vont prendre leur téléphone pour aller appeler euh maintenant y'a quand même des choses qui ont été faites pour quand même que ça parle aux enfants pour quand même qu'il y ait davantage de communication par rapport à ça donc ça c'est très bien toutes les actions qui sont mises en place par rapport à ça maintenant ouais c'est vrai que je doute de l'efficacité du numéro de téléphone pour les élèves de cet âge là après au collège voilà c'est différent ça ça peut être utile » (1.52)</p> <p>« maintenant je suis pas sûre que les élèves euh ... vont prendre le téléphone pour appeler ce numéro là je suis pas convaincue par l'efficacité maintenant si ça peut en aider quelques uns ceux qui n'oseraient pas parler à l'adulte de leur choix bah pourquoi pas mais je suis pas sur qu'ils prennent tous le téléphone fin ils ont pas tous</p>	<p>« disons qu'elles ont le mérite d'exister et que ça me permettrait par exemple de dire aux parents bah voilà vous pouvez appeler tel numéro vert vous pouvez euh voilà ça me donnerait des outils pour informer les parents » (1.66)</p> <p>« si j'étais vraiment confrontée à un grave problème voilà peut-être que je me mettrais sur mon ordinateur pour chercher ce qu'il existe... comme outil d'aide et que j'appellerais moi-même le numéro vert pour dire bah voilà il se passe ça qu'est-ce que je fais mais comme j'ai pas été confronté à ça pour l'instant j'en ai pas j'en ai pas eu l'utilité » (1.66)</p> <p>« c'est bien que ça existe après je pense pas que en primaire en tout cas peut-être au collège ou euh au lycée mais en primaire nan je pense pas que les enfants feraient ça après pour le site par exemple je pense que nous pour créer nos séances on fait un mixte de tout ce qu'on trouve on sélectionne ce qu'on veut on a plus l'habitude après je pense que pour les enseignants qui débutent ça peut être très utiles d'avoir un site comme celui là » (1.66)</p>

	accès librement au téléphone déjà mais maintenant c'est quand même une information donc de toute façon on leur à transmise » (1.16)	
--	---	--

• Analyse des entretiens des enseignants 3 et 4

	<u>A- Définition</u>	
	E3	E4
Savez vous ce qu'est le harcèlement ?	Oui	Oui
Qu'est ce que, pour vous, le harcèlement ?	<p>« je le vois plus euh d'élèves vis à vis d'élèves à élèves » (1.4)</p> <p>« il peut prendre plusieurs plusieurs formes » (1.6)</p> <p>« le racket » (1.6)</p> <p>« le harcèlement physique » (1.6)</p> <p>« le harcèlement moral le harcèlement pour avoir des goûters alors harcèlement moral dans le sens où oui on a des enfants qui euh qui vont en insulter d'autres qui vont leur dire oui t'es un minus t'es un petit t'es hein donc c'est plus psychologique aussi voilà pour moi le harcèlement</p>	<p>« c'est lorsqu'un enfant un élève subit de la part d'autres élèves ou d'un adulte même euh verbalement ou physiquement des des atteintes à sa propre personne » (1.2)</p> <p>« je sais pas quelles sont les limites du harcèlement à partir de quand on parle de harcèlement et jusqu'où ça peut fin voilà quand est-ce qu'on parle de harcèlement » (1.6)</p>

	scolaire je le vois plus dans ce sens là psychologique et puis pour obtenir un petit une petite une compensation d'accord » (1.6)	
A partir de quel moment, considérez-vous que les violences observées relèvent du harcèlement ?	« quand c'est répétitif quand on a un enfant qui vient nous voir pour nous dire et il m'a fait ça et il m'a fait ça et il m'a fait ça et donc quand quand y'a vraiment répétition euh répétition pour vis à vis d'un seul enfant euh le harcèlement c'est quelque chose qui se répète toujours vis à vis du ou de la même personne ou du même groupe d'enfants » (1.14)	« où ça atteint la personne fin si ça l'atteint elle moralement physiquement où quoi que ce soit et que c'est répété et euh ouais pour moi à partir du moment où ça se répète à partir de régulièrement je sais pas une fois par semaine même rien que déjà une fois par semaine on s'en prend à toi c'est toujours la même personne qui s'en prend à toi je pense que là on peut commencer à parler de harcèlement » (1.8)

B- Expériences		
	E3	E4
Reconnaissez-vous l'existence de phénomènes de violence entre élèves au sein de votre école ?	« harcèlement physique réel comme on pourrait l'entendre avec orientation sexuelle y'en a pas » (1.6) « alors les expériences on en a tous les jours » (1.8) « on est quand même une grosse école donc on peut pas empêcher qu'il y est ce genre de choses euh ce genre de choses qui se passent euh est-ce qu'on arrive à tout gérer	« j'ai un élève qui s'est plein d'être harcelé par un autre élève donc euh là il a fallu déjà qu'on définisse ce que c'est que le harcèlement donc euh les élèves qui avaient des connaissances on pu intervenir j'ai pris la parole également et on a défini ensemble ce que c'était que le harcèlement scolaire euh on a pas du tout pris en compte l'élève qui était

	<p>pas forcément » (1.8)</p>	<p>normalement le harceleur on l'a laissé de côté et puis on on a dit qu'est ce que ça pouvait faire qu'est ce que ça avait comme conséquences le harcèlement et euh alors là ça a déclenché des des un choc chez les élèves fin pour eux ça pouvait pas aller si loin » (1.2)</p> <p>« l'autre jour il m'a pris par les pieds et puis il m'a pendu en l'air par les pieds et la tête du coup il s'est retrouvé la tête en bas et donc il a eu le temps d'enlever ses lunettes quand même rapidement fin mais je me suis dis mais il est pas possible il s'arrête pas et il a été puni après mais voilà ça l'empêche pas de recommencer chaque jour y'a des problèmes avec lui » (1.8)</p>
<p>Avez-vous déjà observé des situations de harcèlement scolaire ?</p>	<p>Oui</p> <p>« nous on a beaucoup d'enfants euh pour les goûters... on a des petits qui vont harceler d'autres petits pour avoir leurs goûters ou des grands qui vont dire si tu nous donne pas ton goûter bah je serais plus ton copain » (1.6)</p> <p>« oui on a des enfants qui euh qui vont en insulter d'autres qui vont leur dire oui t'es un minus t'es un petit » (1.6)</p>	<p>« Oui après moi j'ai des j'ai un élève dans ma classe qui est très perturbateur et qui adore aller taquiner les autres et donc j'ai un j'ai certains enfants qui me disent qu'ils se font harceler par lui mais je sais pas si on peut parler de harcèlement fin en fait voilà je sais pas parce que euh bah c'est sur il fait que de les embêter tous les jours mais est-ce que c'est du harcèlement ou c'est juste de la taquinerie je sais pas tu vois je sais pas faire la distinction mais allé cet élève là il fait peut-être réussir à pleurer un élève par jour donc euh c'est pas toujours facile à gérer on peut pas avoir</p>

		<p>les yeux partout et euh il ne s'arrête jamais quoi c'est de déjà il parle de 9h à 16h dans arrêter et c'est toujours pour faire des petites blagues pour casser ses copains copines » (1.8)</p>
<p>Des élèves sont-ils déjà venu vous demander de l'aide pour mettre fin à une situation de harcèlement ?</p>	<p>« oui oui, régulièrement » (1.16) « ça arrive oui oui oui ça arrive souvent on est confronté euh bah moi je suis le directeur mais je suis aussi enseignant hein » (1.16) « et donc j'ai des élèves oui qui viennent me voir pour euh ça arrive euh je vais pas dire souvent mais oui » (1.18) « oui oui oui les grands particulièrement donc j'ai des élèves de cm2 qui euh ont des craintes de représailles en dehors de de l'école... c'est de euh nos obligations à nous de régler... un petit peu les comptes assez sèchement d'autant plus que moi je vis dans le quartier donc euh je suis capable de dire à mes élèves je vous surveille faites attention je veux plus que ça se reproduise euh la discussion on en a pour expliquer que c'est ça ne se fait pas que y'a d'autres moyens de discuter le soucis c'est que une fois sorti de l'école on a peu de moyens d'intervention et le la vie du quartier fait que les enfants prennent exemple sur leur grand frère sur ce qu'ils voient à l'extérieur et si on</p>	<p>« nan y'en a vraiment un qui m'en avait parlé... il en avait vraiment marre qu'on vienne toujours l'embêter et euh franchement depuis il n'est jamais revenu me voir pour ça alors je sais pas si la discussion a suffi ou si c'est parce que l'autre l'autre élève en a eu marre d'aller l'embêter lui puis il a trouvé ailleurs ou je sais pas je sais pas mais il s'en est jamais replaint donc ouais c'est surtout un élève qui m'en avait parlé » (1.10) « euh nan bah du coup le petit qui m'a raconté pour euh qui s'est fait pendre par les pieds euh il me l'a raconté pendant un rendez-vous euh j'étais en rendez-vous avec sa maman ... et c'est là qu'il m'a raconté ça et donc ça maman m'a demandé si c'était si l'autre garçon A celui qui harcèle il s'appelle A euh faisait ça que avec lui ce petit garçon là ou si il faisait ça avec tout le monde elle m'a juste demandé ça je pense pour être sur que il s'en prenne pas qu'à son fils et que ce soit pas son fils le bouc émissaire » (1.12)</p>

	<p>intervient pas toute suite euh après la discussion avec des moyens fermes ça se reproduit c'est pas marquant pour eux » (1.20)</p>	
<p>Avez-vous eu recours à des outils spécifiques (conseils d'élèves...) pour régler une situation de harcèlement dans votre classe ?</p>	<p>« nous avons jusqu'à l'an dernier une association » (1.22) « un regard extérieur et neutre est toujours euh beaucoup plus marquant pour les élèves que le le fait que ça soit des enseignants de l'école c'est un plus et ce plus là nous on l'a vu on on a vu l'évolution entre le moment ou il n'y avait pas puis le moment ou il y a eu ces interventions et puis maintenant qu'il n'y en a plus on voit la différence » (1.40) mise en place « des médiateurs donc euh ce sont des enfants qui vont régler les problèmes de violence sur les cours de récréation et notamment ces problèmes de harcèlement quand des élèves viennent quand ils viennent leur dire oui y'a tel enfant qui m'embête ou qui veut me frapper ou qui donc eux ils gèrent ça entre eux » (1.22) présence « d'humeuromètres donc euh où euh les élèves voit comment ils se sentent si ils sont agressifs... et donc euh ce sont les élèves qui gèrent ça jamais tout seul » (1.22) présence « d'un enseignant avec eux pour pouvoir aiguiller pour pouvoir calmer les choses ... et puis éventuellement</p>	<p>« j'ai déjà le conseil... c'est vraiment un moment où les élèves ils peuvent parler et dire ce qu'ils ont sur le cœur » (1.14) « ils savent que je suis là à n'importe quel moment de la journée fin sur les récréations moi quand ça m'arrive quand il y a un petit souci de copinage je les prends à part sur la cour de récréation on en parle y'a pas de problèmes donc euh nan à part ces trente minutes là ou alors si euh je sais pas pendant une leçon de je ne sais quoi il va y avoir euh la question qui se pose je sais pas en histoire on peut en parler après je suis pas en charge du programme d'EMC mais euh j'en parle si il le faut » (1.14)</p>

	mettre en forme » (1.22) « y'a un cahier des charges y'a des règles... une procédure à suivre que les enfants... qui sont médiateurs suivent » (1.22)	
Avez-vous eu recours à des outils mis à disposition par le ministère de l'éducation nationale tel le site internet « non au harcèlement », le numéro vert, les guides pédagogiques, la participation à l'édition du prix « non au harcèlement » pour régler une situation de harcèlement dans votre classe ?	Non	« si je devais faire une séquence là-dessus... je partirai peut-être d'une vidéo je sais qu'il y a des vidéos sur le site internet non au harcèlement... elles sont pas mal fin y'en a des pas mal je partirais d'une vidéo et puis je donnerais toutes les informations nécessaires après un travail sur la vidéo sur ce que c'est que le harcèlement etc je donnerais toutes les informations qu'il faut aux enfants et euh je sais pas peut-être pourquoi pas à leur tour de créer une vidéo » (1.16) « ça peut beaucoup aider et ouais j'avais vu ça et elle sont bien je trouve » (1.18)

C- Le rôle		
	E3	E4
Avez-vous l'habitude de réaliser des séquences sur le harcèlement scolaire ?	« non » (1.28) « c'est juste quand une situation se produit peut-être qu'on a tort et qu'on devrait peut-être en reparler quand on	« je le ferais forcément si y'a un incident dans ma classe mais je pense qu'au cycle trois c'est important d'en parler après je sais pas si toi ça porte que sur le cycle trois

	<p>fait de l'éducation civique » (1.30)</p> <p>« ça fait pas forcément partie d'une notion à proprement parlé » (1.30)</p> <p>« c'est pas la peine non plus de stigmatiser quoi plus on en parle plus ça va induire... des comportements donc au contraire le but étant d'éviter ces comportements bah faut pour les amoindrir en parler le moins possible » (1.30)</p> <p>« on y revient en classe et ça fait l'objet d'une discussion d'une manière générale sans stigmatiser » (1.32)</p>	<p>ou pas mais quand ils sont plus jeunes je sais pas si faut en parler parce que je pense pas que ça existe avant le cm... en cm ils commencent à se à se taquiner euh beaucoup plus euh à vouloir se mettre en avant donc pour ça il faut rabaisser les autres donc euh en cm si jamais j'ai encore des cycle trois je ferais forcément une séquence sur le harcèlement même en plus pour les préparer au collège... je pense que si faut qu'ils connaissent ça qu'ils sachent ce que c'est voilà » (1.20)</p>
<p>Avez-vous fait quelque chose de particulier avec vos élèves lors de la journée nationale « non au harcèlement » qui a eu lieu le 5 novembre dernier ?</p>	<p>« la journée nationale pour le harcèlement... non on en parle pas » (1.34)</p>	<p>« euh non mais pourquoi pas mettre des choses en place on pourrait peut-être mettre ça en place avec toute l'équipe enseignants ce serait bien que dans ces cas là peut-être que toute l'école en parle ou une partie et que des classes montent un projet ensemble qui débute ce jour-là pour marquer le coup mais si j'ai un incident qui se passe en septembre j'attendrais pas cette journée pour en parler et faire quelque chose » (1.22)</p>
<p>Vous sentez-vous capable d'intervenir pour aider une victime et tenter de mettre fin à sa situation ?</p>	<p>Oui</p>	<p>« oui je l'ai fait mais est-ce que j'ai réussi à pour moi j'aurais réussi à intervenir... que si tous les élèves dans la classe l'ont compris ce que c'était que le harcèlement et ont compris les conséquences que ça pouvait avoir » (1.24)</p>

		« pour moi voilà je vois encore A qui continue d'embêter les autres et un peu trop les autres et ben pour moi j'ai pas bien réussi mon discours n'est pas assez bien passé je trouve mais euh que faire bonne question je sais pas » (1.24)
<p>Selon vous, le professeur est-il le mieux placé dans l'école pour gérer de telles situations?</p>	<p>« c'est notre rôle hein de gérer ça après euh est-ce que une intervention extérieure comme ça se passait justement... est utile oui oui un regard extérieur et neutre est toujours.. beaucoup plus marquant pour les élèves que le le fait que ça soit des enseignants de l'école c'est un plus » (1.40)</p> <p>« ce regard de professionnels... moi je trouve que c'est top pour pour les élèves et pour gérer ça alors le professeur est peut-être suffisant mais à mon avis pas tout seul » (1.40)</p>	<p>« oui parce que les élèves ont normalement confiance en lui » (1.26)</p> <p>« je pense que la victime vient vers lui le plus facilement encore plus facilement que vers ses parents ou n'importe quel autre adulte donc oui pour moi c'est le mieux placé pour en parler puis il a ce rôle là fin c'est dans les programmes d'EMC donc euh ça veut dire que c'est le rôle de l'enseignant d'en parler » (1.26)</p>
<p>Pensez-vous que le directeur d'école soit plus à même de répondre à de telles situation ?</p>	<p>« pas plus alors on a ce rôle de grand méchant loup... tout au moins les enfants euh nous voient en tant que directeur d'école comme étant l'autorité suprême donc à partir de là la relation est biaisée mais euh ouais on peut on on quand ils viennent nous voir pour ça c'est toujours en fait c'est pour une sanction quoi et à partir du moment où y'a sanction le rapport n'est pas le même que si y'a</p>	<p>« nan je pense que c'est plutôt la place du pe... là il ne doit pas y avoir la même relation avec le directeur donc euh nan nan je pense que c'est au pe que le rôle revient pour parler de ça » (1.28)</p>

	<p>discussion alors évidemment on discute on est pas là que pour sanctionner mais c'est vrai que notre première réaction avant de discuter c'est d'abord de sanctionner donc on est pas plus à même... que les collègues qui dans leur classe voient l'enfant évoluer sont capables de discuter avec toute la classe de nous notre rôle enfin je pense que la fonction direction elle elle est autre par rapport à ça » (1.42)</p>	
<p>Vous sentez-vous assez entouré pour répondre ensemble à de telles situation ?</p>	<p>« une école c'est une équipe si tout le monde ne marche pas de la même façon main dans la main et si tout le monde a des attitudes différentes vis à vis de situations identiques les enfants le sentent et s'engouffrent dans la faille parce que de toute façon ils sont capables hein de de voir où y'a faille » (1.44) « on a des discussions tous ensemble » (1.44)</p>	<p>« je suis entourée fin autant avec la directrice qu'avec les autres collègues on peut parler de tout ce qui se passe et je sais que si j'ai un souci ils peuvent m'aider »(1.28)</p>
<p>Pensez-vous qu'un élève victime puisse facilement vous demander de l'aide ?</p>	<p>« oui oui oui il faut bah il faut qu'il puisse oui c'est la confiance de l'enfant par rapport c'est par rapport à l'adulte globalement euh je je pense que c'est pas simplement par rapport à l'enseignant ou directeur c'est par rapport à l'adulte » (1.48) « avoir confiance en un enseignant c'est pas suffisant c'est il faut que les enfants aient confiance en l'adulte et il faut</p>	<p>« ça dépend peut-être des élèves de base si ils ont déjà la capacité d'aller parler fin de dire les choses quand ça va quand ça va pas mais euh dans la classe oui je pense qu'ils le font facilement parce que généralement dès qu'il y a un problème rien qu'un problème de copinage ils viennent me voir ils me demandent... est-ce que tu peux venir avec nous pour nous aider est-ce que donc je pense</p>

	<p>qu'ils soient capables de venir voir un adulte quel qu'il soit et qu'ils soient capables de lui exposer ses problèmes si l'enfant a des défiances vis à vis de l'adulte ça peut pas marcher parce qu'il aura ces défiances là vis à vis de ses parents et euh il faut redonner confiance aussi c'est un avis tout à fait personnel aux enfants vis à vis de l'adulte en général » (1.48)</p>	<p>qu'il n'y a pas de problèmes ils viendraient m'en parler sans soucis » (1.30)</p>
--	--	---

<u>D- La formation</u>		
	E3	E4
<p>Vous sentez-vous assez formé pour détecter des situations de harcèlement et pouvoir y répondre de façon adaptée ?</p>	<p>« je suis pas persuadé qu'il y ait besoin de formations particulières euh notre métier c'est d'être au contact d'être confronté en permanence aux enfants donc euh une formation pour ça soyons déjà formé pour être enseignant et déjà en tant qu'enseignant on est formé forcément euh pour gérer les situation de crises avec les élèves » (1.36)</p>	<p>« non très franchement quand les élèves commençaient à à définir ce que c'était que le harcèlement à donner leurs avis euh moi même je savais pas trop vraiment ce qu'on entendait derrière harcèlement euh même si on en a parlé à l'ESPE l'année dernière je trouve que c'est pas assez euh » (1.6)</p> <p>« je sais pas quelles sont les limites du harcèlement à partir de quand on parle de harcèlement et jusqu'où ça peut fin voilà quand est-ce qu'on parle de harcèlement » (1.6)</p> <p>« disons que la seule formation qu'on ait eu je crois c'est la préparation aux oraux fin l'année dernière là cette année</p>

		<p>c'est sur qu'on a rien eu dessus... on a même pas eu de cours sur ça et sur le harcèlement donc non on a pas de formation là dessus donc c'est difficile de pouvoir de savoir comment intervenir oui fin je pense que qu'il en faudrait pour nous présenter les sites internet les numéros la définition du harcèlement parce que l'avoir sur papier c'est bien gentil mais c'est pas pareil que d'en parler » (1.32)</p>
<p>Faut-il, selon vous, rendre des formations obligatoires pour les enseignants ?</p>	<p>« moi personnellement non je ne ressens pas le besoin » (1.38)</p>	<p>« oui ça peut très intéressant d'avoir des formations là dessus ouais voilà même sur tout ce qui tourne autour de l'enfant la maltraitance ou le harcèlement il faudrait en parler faudrait pouvoir avoir des formations pour en parler parce que je vois même ah nan ça sort du harcèlement mais la directrice elle est aussi enseignante en CP et elle a eu un problème avec une enfant fin qu'est pas propre du tout qui n'est pas lavé ni rien par ses parents et elle ne savait pas comment faire tu vois même avec vingt ans d'expériences tu te retrouves parfois démuni face à des situations comme ça donc ouais avoir des formations ce serait bien » (1.36)</p> <p>« peut-être pas les rendre obligatoires parce que fin ou en</p>

		<p>tout cas pas tous les ans parce que je pense qu'après ça change pas » (1.38)</p> <p>« ça serait plus utile que ce qu'on peut voir des fois ce serait bien mais ouais juste en proposition pas en obligation » (1.38)</p>
<p>Savez-vous vers qui vous tourner et à qui faire remonter l'information si un élève de votre classe est dans une situation de harcèlement (le protocole) ?</p>	<p>« oui oui alors euh nous on est le harcèlement d'enfants à enfants y'a pas de y'a pas de euh d'interlocuteurs autres que nous même ça peut être les parents quand ça devient vraiment trop compliqué on réunit les parents on tous les parents concernés dans le bureau on en discute entre nous après euh tant que c'est le harcèlement scolaire ça s'arrête là y'a pas je ne pense pas qu'il y ait nécessité d'aller plus loin que les parents c'est le niveau maximum voilà après quand ça se passe quand y'a quand on commence à voir euh du racket des choses autres bon ça peut ça peut arriver il m'est déjà arrivé d'intervenir auprès du commissariat pour dire qu'il y avait des bagarres des choses comme ça qui allait se passer mais euh en dehors de l'école bon nan le harcèlement scolaire ça on ne va pas jusque là quoi ça s'arrête aux parents et puis à nous » (1.50)</p>	<p>« l'EN d'abord et je sais qu'il faut remplir une fiche pour alerter mais je me souviens pas trop c'est pas ancré d'où la nécessité d'avoir plus de cours là dessus »(1.40)</p>

D- Point de vue		
	E3	E4
<p>Les actions mises en place par le ministère de l'Éducation nationale (plateforme, numéro vert...) vous semblent-elles utiles et adaptées ?</p>	<p>« les seules actions auxquelles on ait eu à faire nous c'est celles menées par l'association... c'est même pas l'éducation nationale... c'est quelque chose de très utile si euh l'éducation nationale peut mettre en place des associations telles que celle là ... oui je crois qu'ils ne faut pas qu'on soit euh être livré en tant qu'enseignant pour ça c'est un peu en dehors de nos compétences on a des compétences pour l'éducation civique ouais bon après il faut viser le regard neutre de la personne extérieure » (1.52)</p>	<p>« euh oui utile oui fin comme je disais tout à l'heure à partir du cm1 ça peut être très utile » (1.44) « en cm il faut en parler absolument donc je pense que ce qu'ils mettent en place c'est vraiment bien ouais fin c'est mieux que rien de tout façon donc c'est bien » (1.44)</p>

Annexe 4 – Questionnaire

Questionnaire : Le harcèlement à l'école

Sexe : Garçon Fille

Âge : 8-9 ans 9-10 ans 10+

A- Définition

1. Sait-tu ce qu'est le harcèlement ? oui non

2. Si oui, qu'est ce que, pour toi, le harcèlement scolaire ?

.....

B- Expériences

1. As-tu déjà été victime de harcèlement à l'école ? oui non

2 : Si oui :

a) Où cela s'est-il produit ?

A l'école Par le biais d'internet ou du téléphone portable Autre

b) Quel type de harcèlement as-tu subi ?

- Harcèlement physique (coups, vol, dégradation de matériels scolaires ou vêtement,...)

- Harcèlement moral (insultes répétées, humiliations, chantage, rumeurs ...)

-Cyber-harcèlement (diffusion de vidéos, moqueries en ligne, messages injurieux,...)

c) A qui en as-tu parlé ?

à des camarades à tes parents à ton professeur au directeur à personne

d) Souffres-tu encore de cette situation ? oui non

3. As-tu déjà été témoin de situations de harcèlement ? oui non

4. Connais-tu quelqu'un qui s'est fait harceler à l'école ? oui non

C- La sensibilisation

1. As-tu déjà discuté du harcèlement scolaire en classe au cours de ta scolarité ? oui non

2. Sais-tu à qui te confier si tu es victime de harcèlement à l'école ? oui non

3. Si tu étais victime, à qui en parlerais-tu ?

4. Te sens-tu en confiance pour en parler :

A ton professeur ? oui non Au directeur de l'école ? oui non

5. Sais-tu qu'il existe un numéro vert où tu peux appeler anonymement pour recevoir des conseils de la part d'un adulte et de l'aide ? oui non
6. Sais-tu qu'il existe un site internet où tu peux te connecter anonymement pour recevoir des conseils de la part d'un adulte et de l'aide ? oui non
7. Aimerais-tu que ton professeur te parle davantage du harcèlement scolaire ? oui non

Annexe 5 – Tableaux récapitulatifs des réponses des élèves au questionnaire

	Genre	Age	Sais-tu ce qu'est le harcèlement scolaire ?	Si oui, qu'est-ce que, pour toi, le harcèlement scolaire ?	As-tu déjà été victime de harcèlement à l'école ?	Si oui, où cela s'est-il produit ?	Si oui, quel type de harcèlement as-tu subi ?	Si oui, a qui en as-tu parlé ?
CLASSE 1								
1	M	9-10 ans	Oui	C'est quand on se fait voler des affaires, quand on reçoit des photos humiliantes...	Oui	A l'école	Harcèlement physique	A personne
2	F	10+	Oui	Des insultes, verbales ou physiques, qui sont répétées	Non			
3	F	10+	Oui	C'est du vol ou des méchancetés répétées	Oui	A l'école	Harcèlement physique	A des camarades
4	M	10+	Oui	Du racket et du harcèlement vocal	Non			
5	F	10+	Oui	Le harcèlement est une situation qui se répète	Non			
6	M	9-10 ans	Oui	Le harcèlement scolaire pour moi c'est quand quelqu'un se fait agresser	Oui	A l'école	Harcèlement physique	A personne
7	F	10+	Oui	C'est qu'elle que chose qui se répète	Non			
8	M	9-10	Oui	Il vole ton goûter il te tape il te rackette	Non			

		ans						
9	M	9-10 ans	Oui	C'est quand on fait du mal à une personne	Non			
10	F	9-10 ans	Oui	C'est de la violence qui se répète sur une ou plusieurs personnes	Non			
11	M	9-10 ans	Oui	Le harcèlement à l'école	Oui	A l'école	Harcèlement moral	A personne
12	F	9-10 ans	Oui	C'est quelqu'un qui se fait taper et ça se répète	Oui	A l'école	Harcèlement moral	A personne
13	F	9-10 ans	Oui	Quand quelqu'un te fait du mal ou te dit des méchancetés	Oui	A l'école	Harcèlement moral	A des camarades
14	M	9-10 ans	Oui	Oui c'est si quelqu'un t'insulte te menace te tape	Non			
15	M	9-10 ans	Oui	C'est quand on se moque quand tu es mal	Non			
CLASSE 2								
16	F	10+	Oui	Le harcèlement c'est taper, fouetter, faire des coups de pieds	Non			
17	F	10+	Oui	C'est quand on se fait taper	Non			
18	F	10+	Oui	Quand on se fait maltraiter ou taper	Non			
19	M	9-10 ans	Oui	On peut se faire taper. Se faire insulter.	Non			

20	M	9-10 ans	Oui	C'est quand tout le monde se retourne contre nous et devient méchant avec nous.	Non			
21	M	10+	Non		Oui	A l'école	Harcèlement moral	A tes parents
22	F	10+	Non		Non			
23	F	9-10 ans	Oui	C'est des violences corporelles ou mentales.	Non			
24	F	10+	Oui	C'est quand on se fait maltraiter ou quand des personnes nous embêtent.	Non			
25	F	10+	Oui	C'est quand on embête une personne jusqu'à ce qu'elle se tue.	Oui	A l'école	Harcèlement moral	A tes parents
26	M	10+	Oui	Avoir des personnes qui nous embêtent.	Non			
27	M	9-10 ans	Oui	C'est quand y'a quelqu'un qui est méchant envers nous.	Non			
28	M	9-10 ans	Oui	C'est se faire taper ou se faire insulter ou humiliation.	Non			
29	F	9-10 ans	Oui	C'est quand on donne des coups aux autres, insultes.	Oui	A l'école	Harcèlement physique	A personne
30	M	9-10 ans	Oui	C'est quelqu'un qui fait mal à une personne tout le temps.	Non			

31	F	9-10 ans	Oui	Pour moi c'est quand deux personnes ou plus se tapent, s'insultent...	Non			
32	M	9-10 ans	Oui	Se faire frapper tout le temps, se moquer tout le temps de toi.	Non			
33	M	9-10 ans	Oui	C'est des personnes qui tapent.	Non			
34	M	10+	Oui	Le harcèlement c'est quand on se fait taper, on se bagarre.	Non			
35	M	9-10 ans	Oui	Le harcèlement scolaire c'est quand on se fait taper et quand on nous dit des gros mots.	Oui	Autre : à la cantine	Harcèlement physique	A tes parents, au directeur
36	F	9-10 ans	Oui	Le harcèlement c'est des gens qui envoient des messages tout le temps et qui tapent tous les jours.	Non			
37	M	9-10 ans	Oui	C'est qu'on se fait taper tous les jours.	Non			
38	M	9-10 ans	Oui	C'est être tapé tous les jours.	Non			
39	F	9-10 ans	Non		Non			
40	F	8-9 ans	Oui	C'est quand on se fait taper ou quand on se retourne contre quelqu'un ou	Non			

				quand quelqu'un nous fait du mal.				
41	M	9-10 ans	Oui	C'est quand on nous fait du mal tous les jours et plusieurs années.	Non			
CLASSE 3								
42	M	10+	Oui	C'est une personne qui embête une autre personne tout le temps.	Oui	Chez moi	Harcèlement moral	A personne
43	M	10+	Oui	Une maltraitance sans répit.	Non			
44	F	10+	Oui	C'est de la violence du vol ou de la méchanceté des insultes du chantage.	Non			
45	F	9-10 ans	Oui	C'est de rejeter les autres et de dire des insultes.	Oui	A l'école	Harcèlement moral	A des camarades, à tes parents, à ton professeur
46	F	9-10 ans	Oui	Le racket c'est quand une personne demande tous les jours à quelqu'un d'autre quelque chose.	Non			
47	F	9-10 ans	Oui	C'est quand quelqu'un nous tape tout le temps ou quand il nous fait du chantage ...	Non			
48	F	10+	Oui	C'est quand quelqu'un se moque de l'autre par exemple de sa couleur de peau ect...	Non			
49	M	10+	Non		Oui	En dehors de	Harcèlement	A tes parents

						l'école	moral	
50	M	9-10 ans	Oui	C'est taper gratuitement, voler.	Non			
51	F	10+	Oui	Le harcèlement pour moi c'est une ou plusieurs personnes qui nous veut du mal ou il le font gratuitement	Non			
52	F	9-10 ans	Oui	Le harcèlement scolaire c'est quand quelqu'un nous embête à répétition à l'école.	Non			
53	F	10+	Oui	Le harcèlement	Non			
54	M	9-10 ans	Oui	Se mettre en groupe contre quelqu'un l'agresser physiquement ou verbalement.	Non			
55	M	9-10 ans	Oui	Oui pour moi c'est un groupe de personnes qui tapent qui insultent.	Non			
56	M	9-10 ans	Non		Non			
57	F	10+	Oui	C'est quand des personnes se moquent d'une personne tout le temps	Non			
58	F	10+	Oui	C'est quand une personne nous embête tout le temps.	Non			
59	M	10+	Oui	C'est quand chaque jour on nous	Non			

				insulte, on nous tape...				
60	M	10+	Oui	Le harcèlement est une chose qu'une personne se souviendra.	Non			
61	F	10+	Oui	Pour moi, c'est quand il y a des insultes, de la violence, du chantage,... répété.	Oui	A l'école	Harcèlement moral	A tes parents
62	F	10+	Oui	C'est tout le temps embêter quelqu'un ...	Oui	A l'école	Harcèlement moral	A des camarades a tes parents
63	M	9-10 ans	Oui	Embêter quelqu'un sans relâche.	Oui	A l'école	Harcèlement moral	A ton professeur
64	M	10+	Oui	C'est une personne qui veut mourir.	Oui	A la maison	Harcèlement moral	A personne
65	F	9-10 ans	Oui	C'est du chantage.	Non			
CLASSE 4								
66	F	9-10 ans	Oui	Soumettre sans répit à de petites attaques harceler ses ennemis. Le harcèlement peut être par téléphone, lettre, par internet.	Non			
67	F	9-10 ans	Non					
68	M	10+	Non					

69	M	10+	Oui		Non			
70	F	9-10 ans	Oui	C'est quand on oblige quelqu'un à faire ce qu'on veut ou frapper quelqu'un c'est quelque chose de pas bien.	Non			
71	F	10+	Oui	Racket, être méchant, taper, obliger des personnes.	Non			
72	F	10+	Oui	Une personne qui te dit tu me donnes ça tu me donnes ci ou ils nous disent je vais venir chez toi pendant la nuit.	Oui	A l'école	Harcèlement physique	Au directeur
73	M	10+	Oui	Harceler quelqu'un veut dire faire peur à une personne.	Non			
74	F	10+	Oui	Le harcèlement se définit comme une violence répétée : verbalement, psychologiquement ou physiquement.	Non			
75	M	9-10 ans	Oui	C'est une personne qui rackette les personnes.	Oui	A l'école	Harcèlement physique Harcèlement moral	A personne
76	F	9-10 ans	Oui	Demande de goûter, menace de bagarre.	Non			
77	F	10+	Oui	C'est lui demander des choses, être	Non			

				méchamment, le voler, le taper, le racketter, voler.				
78	F	10+	Oui	C'est une personne qui se fuit, moqué, tapé et qui n'a pas d'amis. Il se sent seul.	Non			
79	M	10+	Non		Non			
80	F	10+	Oui	C'est quand on dit des insultes ou une vengeance à la sortie.	Non			
81	F	10+	Oui	De pas laisser les gens tranquille et les gêner de leur liberté.	Oui	A l'école	Harcèlement moral	À mon professeur
82	M	10+	Oui		Non			
83	F	10+	Oui	Par exemple, on nous oblige à faire quelque chose ou à donner quelque chose.	Non			
84	M	9-10 ans	Oui	C'est d'autres enfants qui te demandent toujours tous jusqu'à l'avoir.	Non			
CLASSE 5								
85	F	10+	Oui	Exemple donne moi cinq euros tous les jours ou donne moi tous les jours ton goûter ou ça doit être te donne un coup tous les jours.	Non			
86	M	10+	Oui	Tourmenter quelqu'un.	Oui	A l'école	Harcèlement	À personne

							moral	
87	F	10+	Oui	C'est quand t'oblige quelqu'un à de donner quelque chose qu'il n'a pas.	Non			
88	F	10+	Oui	C'est quelqu'un qui vient tous les jours te voir.	Non			
89	M	10+	Non					
90	M	9-10 ans	Oui	Par exemple te demander tout le temps un goûter.	Non			
91	F	9-10 ans	Oui	Insulter, frapper. Le harcèlement est quelque chose qui se répète.	Oui	A l'école	Harcèlement physique	A mes camardes, à mes parents, à mon professeur
92	F	9-10 ans	Oui					
93	M	9-10 ans	Non	Le harcèlement scolaire pour moi est racketter	Non			
94	M	9-10 ans	Oui	Quand quelqu'un te rackette.	Non			
95	F	9-10 ans	Non					
96	M	10+	Non					
97	F	9-10 ans	Oui	Une petite bagarre qui se répète.	Non			

98	F	10+	Oui	Une personne qui vient tous les jours vers la personne pour l'ennuyer.	Non			
----	---	-----	-----	--	-----	--	--	--

Si oui, souffres-tu encore de cette situation ?	As-tu déjà été témoin de situations de harcèlement ?	Connais-tu quelqu'un qui s'est fait harceler à l'école ?	As-tu déjà discuté du harcèlement scolaire en classe ou au cours de ta scolarité ?	Sais-tu à qui te confier si tu es victime de harcèlement à l'école ?	Si tu étais victime, à qui en parlerais-tu ?
---	--	--	--	--	--

CLASSE 1						
1	Non	Non	Oui	Oui	Oui	A mes copains
2		Non	Oui	Oui	Oui	parents
3	Non	Non	Non	Oui	Oui	A des amies
4		Non	Non	Oui	Oui	A mon professeur
5		Non	Non	Oui	Oui	A la maîtresse
6	Non	Non	Non	Oui	Oui	Au directeur
7		Non	Non	Oui	Oui	Mes amis et mes parents
8		Non	Non	Oui	Oui	Maîtresse
9		Non	Oui	Oui	Oui	A mes parents
10		Non	Non	Oui	Oui	A mes parents et à la maîtresse
11	Oui	Non	Oui	Non	Non	

12	Oui	Non	Non	Oui	Non	j'ai trop peur je ne sais pas
13	Non	Non	Non	Oui	Oui	Au directeur
14		Oui	Oui	Oui	Oui	Un camarade
15		Oui	Oui	Oui	Oui	professeur
CLASSE 2						
16		Non	Non	Non	Oui	A mes parents
17		Non	Non	Non	Oui	A mes parents
18		Non	Non	Non	Oui	A mes parents et à mon professeur
19		Non	Oui	Non	Oui	Mes parents et la maîtresse
20		Non	Non	Non	Oui	A mes parents et au directeur
21	Non	Oui	Oui	Non	Oui	À mon ami et à mes parents
22		Non	Non	Non	Oui	A mes parents
23		Non	Non	Oui	Oui	La maîtresse et les parents
24		Non	Non	Non	Oui	A ma famille et à la maîtresse
25	Non	Oui	Oui	Non	Oui	A mon frère ou mes parents ou à mon amie
26		Non	Non	Non	Oui	A un adulte
27		Non	Oui	Oui	Oui	A ma famille
28		Non	Non	Oui	Oui	A mes parents et à mes camarades
29	Non	Non	Non	Non	Oui	À mon professeur, à mes parents
30		Oui	Oui	Oui	Oui	Mon père, mon ami de mon âge
31		Non	Oui	Oui	Oui	Mes amies de mon âge, mes parents, la maîtresse

32		Non	Non	Non	Oui	La maîtresse, le directeur, mes parents
33		Non	Non	Non	Oui	Mes parents, à mes amis de l'école
34		Non	Oui	Non	Oui	A mes parents
35	Non	Non	Non	Oui	Oui	Au directeur et à mes parents
36		Non	Non	Non	Oui	Mes parents et mes frères et sœurs
37		Non	Oui	Non	Oui	Directeur, professeur, parents
38		Non	Non	Non	Oui	A mes parents et à la maîtresse
39		Non	Non	Non	Oui	A ma maman
40		Non	Oui	Oui	Oui	A mes parents
41		Non	Oui	Non	Oui	A ma famille
CLASSE 3						
42	Non	Non	Non	Oui	Non	
43		Oui	Oui		Oui	Au prof
44		Non	Non	Oui	Oui	Au parents et à mes ami(e)s
45	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Mes parents, la maîtresse et à certains de mes camarades
46		Non	Non	Oui	Non	A mes parents
47		Non	Non	Oui	Oui	A ma mère et mon père
48				Oui	Oui	A un professeur ou à sa meilleure amie.
49	Non	Non	Oui	Oui	Oui	A mes parents et mon professeur
50		Non	Non	Oui	Oui	A mon frère

51		Non	Non	Oui	Oui	A ma mère ou quelqu'un de ma famille
52		Non	Non	Oui	Oui	A mes parents
53		Oui	Oui	Oui	Oui	A ma meilleure amie et à mes parents
54		Oui	Oui	Oui	Oui	A des adultes a des proches
55		Non	Non	Oui	Oui	A mes parents
56		Non	Non	Oui	Oui	A mes parents
57		Non	Non	Oui	Oui	A ma meilleure amie et à mes parents
58		Non	Non	Oui	Oui	Au professeur et à mes parents
59		Non	Non	Oui	Oui	Au professeur ou mes parents
60		Non	Oui	Oui	Oui	Je parle de ça à ma maman et mon papa
61	Non	Non	Oui	Oui	Oui	A mes parents
62	Non	Non	Non	Oui	Oui	A ma mère
63	Non	Non	Non	Oui	Oui	Au professeur et à mes parents
64	Non	Non	Non	Oui	Oui	Aux adultes
65		Non	Non	Oui	Oui	Aux maîtresses
CLASSE 4						
66	/	Non	Non	Non	Oui	A mes parents, à mes amis, à mes proches.
67	/	Non	Non	Non	Oui	A mes parents et au directeur

						d'école
68	/					
69	/					
70	/	Non	Non	Non	Oui	A mes parents ou sinon à l'école si ça se passe à l'école mais surtout à mes parents.
71	/	Non	Non	Oui	Oui	A ma sœur et mes parents
72	/	Non	Non	Oui	Oui	A mes parents ou au directeur
73	/		Non	Non	Non	
74	/	Non	Non	Oui	Oui	Au directeur, aux professeur et à mes parents.
75	/	Oui	Oui	Non	Non	A mes parents
76	/	Non	Non	Oui	Oui	Au professeur
77	/	Non	Non	Oui	Oui	A mes parents et à mon professeur
78	/		Non	Non		
79	/	Oui	Non	Oui	Oui	A mes parents, professeurs
80	/	Non	Non	Non	Oui	A ma maîtresse et à ma mère
81	/	Oui	Oui	Oui	Oui	A mon professeur et à mes amis
82	/	Non	Non	Oui	Oui	A mes parents
83	/	Non	Non	Non	Oui	Au directeur ou mes parents
84	/	Oui	Oui	Oui	Oui	A ma mère ou a mes amis
CLASSE 5						
85	/	Non	Non	Oui	Oui	A mes parents et au professeur

86	/	Non	Non	Non	Non	A mes parents ou à mes camarades
87	/	Non	Non	Non	Oui	À mon professeur et à mes camarades.
88	/	Non	Non	Non	Non	A mes parents
89	/	Non	Non	Non	Non	
90	/	Non	Non	Oui	Oui	Au professeur, à mes parents
91	/	Oui	Oui	Non	Oui	A mon professeur et à mes parents
92	/	Non	Non	Non	Oui	A ma meilleure amie et à mes parents
93	/	Non	Non	Non	Non	A mon professeur
94	/	Non	Non	Non	Non	A mes parents
95	/	Non	Non	Non	Non	A mes parents
96	/	Non	Non	Oui	Oui	A mes parents
97	/	Oui	Oui	Non	Oui	Au professeur et à mes parents
98	/	Oui	Non	Non	Oui	A ma mère et au professeur

Te sens-tu en confiance pour en parler à ton professeur ?	Te sens-tu en confiance pour en parler au directeur d'école ?	Sais-tu qu'il existe un numéro vert où tu peux appeler anonymement pour recevoir des conseils de la part d'un adulte ou de l'aide ?	Sais-tu qu'il existe un site internet où tu peux te connecter anonymement pour recevoir des conseils de la part d'un adulte et de l'aide ?	Aimerais-tu que ton professeur de parle davantage du harcèlement scolaire ?
---	---	---	--	---

CLASSE 1					
1	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
2	Oui	Non	Oui	Non	Non
3	Non	Non	Oui	Non	Non
4	Oui	Oui	Oui	Non	Non
5	Non	Non	Oui	Non	Non
6	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
8	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
9	Oui	Oui	Non	Oui	Non
10	Oui	Oui	Oui	Non	Non
11	Non	Non	Non	Non	Oui
12	Non	Non	Non	Non	Oui
13	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
14	Oui	Non	Oui	Non	Oui
15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
CLASSE 2					

16	Non	Non	Non	Non	Oui
17	Oui	Oui	Non	Non	Oui
18	Oui	Oui	Non	Non	Oui
19	Oui	Oui	Non	Non	Oui
20	Oui	Oui	Non	Non	Oui
21	Non	Non	Oui	Oui	Oui
22	Oui	Oui	Non	Non	Non
23	Oui	Non	Non	Oui	Oui
24	Oui	Oui	Non	Non	Oui
25	Non	Non	Non	Non	Oui
26	Oui	Oui	Non	Non	Oui
27	Oui	Oui	Non	Non	Oui
28	Oui	Non	Non	Non	Non
29	Oui	Non	Non	Non	Non
30	Non	Oui	Oui	Non	Oui
31	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
32	Oui	Oui	Non	Non	Oui
33	Oui	Oui	Non	Non	Oui
34	Oui	Oui	Non	Non	Oui
35	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
36	Non	Non	Non	Non	Oui
37	Oui	Oui	Non	Non	Oui
38	Oui	Oui	Oui	Non	Oui

39	Oui	Oui	Non	Non	Oui
40	Oui	Oui	Non	Non	Non
41	Oui	Oui	Non	Non	Oui
CLASSE 3					
42	Non	Non	Non	Non	Non
43	Oui	Non	Non	Oui	Non
44	Non	Non	Non	Oui	Oui
45	Oui	Oui	Non	Non	Oui
46	Non	Oui	Non	Non	Non
47	Oui	Oui	Non	Non	Non
48	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
49	Oui	Oui	Non	Non	non
50	Oui	Non	Non	Non	Oui
51	Non	Non	Non	Non	Oui
52	Oui	Non	Non	Non	Non
53	Non	Non	Oui	Oui	Oui
54	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
55	Oui	Non	Non	Non	Non
56	Non	Non	Non	Non	Oui
57	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
58	Oui	Non	Non	Non	Oui
59	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
60	Oui	Non	Non	Non	Oui

61	Non	Non	Non	Non	Non
62	Oui	Oui	Non	Non	Oui
63	Oui	Oui	Non	Non	Non
64	Oui	Non	Non	Non	Oui
65	Oui	Oui	Non	Non	Oui
CLASSE 4					
66	/	/	Non	Non	Non
67	/	/	Non	Non	Oui
68	/	/	Non	Non	Oui
69	/	/	Non	Non	Oui
70	/	/	Non	Non	Non
71	/	/	Non	Non	Oui
72	/	/	Non	Non	Oui
73	/	/	Non	Oui	Non
74	/	/	Oui	Non	Oui
75	/	/	Non	Non	Oui
76	/	/	Non	Non	Oui
77	/	/	Non	Non	Oui
78	/	/	Oui	Oui	Oui
79	/	/	Non	Non	Oui
80	/	/	Oui	Oui	Non
81	/	/	Non	Non	Non
82	/	/	Non	Non	Oui

83	/	/	Non	Non	Oui
84	/	/	Non	Non	Oui
CLASSE 5					
85	/	/	Non	Non	Oui pour expliquer
86	/	/	Non	Non	Oui
87	/	/	Non	Non	Oui
88	/	/	Non	Non	Non
89	/	/	Non	Non	Oui
90	/	/	Non	Non	Non
91	/	/	Non	Non	Oui
92	/	/	Non	Non	Non
93	/	/	Non	Non	Non
94	/	/	Oui	Oui	Oui
95	/	/	Non	Non	Oui
96	/	/	Non	Non	Oui
97	/	/	Non	Non	Oui
98	/	/	Non	Non	Oui



Charte anti-plagiat de l'Université de Nantes

Approuvée par le Conseil d'administration de l'Université de Nantes en date du 21 octobre 2011

Préambule

L'Université de Nantes est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômes et l'originalité des publications pédagogiques et scientifiques de ses personnels enseignants et/ou chercheurs. Les travaux quels qu'ils soient (devoirs, compte-rendu, mémoire, cours, articles, thèses), réalisés aussi bien par les étudiants que par les personnels universitaires, doivent toujours avoir pour ambition de produire un savoir inédit et d'offrir une lecture nouvelle et personnelle d'un sujet. La présente charte définit les règles à respecter en la matière, par l'ensemble des étudiants et universitaires.

Article 1

Les étudiants et les personnels sont informés que le plagiat constitue la violation la plus grave de l'éthique universitaire. Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, toute production littéraire ou graphique, ou des idées originales d'un auteur, sans lui en reconnaître la paternité, par des guillemets appropriés et par une indication bibliographique convenable.

Article 2

Les étudiants et les personnels s'engagent à ne pas commettre de plagiat dans leurs travaux, quels qu'ils soient : devoirs et compte-rendu remis par les étudiants à un enseignant, mémoire, cours, articles de recherche, thèse. Le fait de commettre un plagiat en vue d'obtenir indûment une note, un diplôme ou un grade universitaire est une circonstance aggravante. Le fait de commettre un plagiat dans un document destiné à être publié, mémoire de master ou de thèse, article à paraître dans une revue, est aussi une circonstance aggravante. La reproduction d'une œuvre originale sans le consentement de l'auteur est de plus qualifiée juridiquement de contrefaçon (articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle).

Article 3

Les étudiants et les personnels s'engagent à citer, en respectant les règles de l'art, les travaux qu'ils utilisent ou reproduisent partiellement. Les reproductions de courts extraits en vue d'illustration, ou à des fins pédagogiques sont en effet autorisées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur. Néanmoins, la méthodologie d'un travail universitaire, quel qu'il soit, implique que les emprunts soient clairement identifiés (guillemets) et que le nom de l'auteur et la source de l'extrait soient mentionnés. Les travaux universitaires ne consistent pas en la reproduction d'une ou de plusieurs sources, mais doivent toujours avoir pour ambition de produire un savoir inédit et d'offrir une lecture nouvelle et personnelle du sujet.

Article 4

L'Université de Nantes se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel de détection de plagiat. Les étudiants et les personnels s'engagent à communiquer, sur simple demande de l'Université, une version numérique de leur document avant publication, afin de permettre cette détection.

Article 5

Les manquements à la présente charte sont passibles de sanctions disciplinaires : avertissement, blâme, annulation du diplôme préparé, exclusion de l'Université pour une durée limitée, exclusion définitive de l'Université, exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée limitée, exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur. Les auteurs présumés de plagiat seront systématiquement traduits devant la section disciplinaire compétente. La procédure disciplinaire ne présage pas d'éventuelles poursuites judiciaires dans les cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon.

Toute information complémentaire sur les textes législatifs et réglementaires en vigueur et les règles de l'art pour la citation, peut être consultée dans le dossier plagiat sur le site de l'Université de Nantes : <http://www.univ-nantes.fr/charte-antiplagiat>.

Résumé : Cette recherche cherche à savoir si les élèves de cycle trois ainsi que les enseignants sont assez informés sur le harcèlement scolaire afin de répondre de manière adaptée à de potentielles situations de harcèlement scolaire entre pairs. Pour répondre à cette problématique, quatre entretiens ont été menés auprès d'enseignants du premier degré et la passation d'un questionnaire a eu lieu auprès de quatre-vingt-dix-huit élèves de cycle trois. Les résultats de cette recherche permettent de mettre en évidence la connaissance du harcèlement scolaire chez les enseignants et les élèves, les expériences et les formations de chacun, le rôle du professeur des écoles ainsi que celui du directeur d'école dans les situations de harcèlement scolaire.

Mots-Clés : harcèlement scolaire, violences scolaires, enseignants, élèves de cycle 3, formation.

Summary : This research is meant to know if the pupils in years 9 and 10 as well as the teachers are told enough of bullying in order to act properly to potential bullying situations between peers. To answer this problem, four interviews were done with primary school teachers and a series of questions was given to ninety eight pupils in years 9 and 10. The results allow us to put the light on the awareness teachers have of bullying, on everyone's experiences and formations, on the primary school teacher's role as well as the headteacher's in such situations.

Key words : bullying, violence at school, teachers, pupils in years 9 and 10, formation